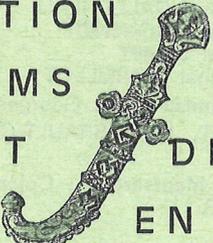


BULLETIN DE LIAISON DE

LA
KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1^{er} mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 874-52-93

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITE DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (+), Léonard GARRY (+), Pierre DURAND (+).

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME, Généraux GAUTIER (+) (4° G.T.M.), LEBLANC (1° G.T.M.), BOYER de LATOUR (+) (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (+) (3° G.T.M.), PARLANGE (+) (4° G.T.M.), de SAINT-BON (+) (3° G.T.M.), TURNIER (2° G.T.M.), SORE (+) (G.T.M.-E.O.), Colonel FLYE-SAINTE-MARIE (+), Colonel LUCASSEAU

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (+), Georges CROCHARD (+), Général MELLIER (+)

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (+), Colonel Gérôme de GANAY

Colonel Guy de MAREUIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) **Membres** : MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérôme de GANAY, Georges GAUTIER, Yves HUCHARD, Michel LÉONET, Paul LUCASSEAU, André MARDINI, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, M^e Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL, Jacques WINTER.

BUREAU

Président :	Général André FEAUGAS	(56) 40-40-02
Vice-président :	André MARDINI	domicile : 873-34-14, bureau : 277-35-20
Secrétaire général :	Colonel Georges GAUTIER,	722-70-76
Secrétaire général adjoint :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	763-36-65
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	domicile : 553-06-49 bureau : 372-67-89
Trésorier :	Henry MULLER	847-11-42
Trésorier adjoint :	Capitaine Léon MERCHEZ	228-31-02

SECTIONS

b) **Membres de droit** : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. : (88) 69-62-41
Corse :	Xavier COLONNA	Tél. : (95) 65-01-64
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. : (75) 01-35-26
Nice-Côte d'Azur :	Général MARCHAL	Tél. : (93) 90-02-71
Ouest :	Colonel GUIGNOT	Tél. : (33) 50-01-51
Paris :	Capitaine Léon MERCHEZ	Tél. : 228-31-02
Pays de Loire :	Lt-colonel DALLONEAU	Tél. : (47) 95-92-50
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. : (78) 88-83-39
Sud-Ouest :	Colonel JENNY	Tél. : (59) 02-36-41
Vosges :	Lt-colonel J. VIEILLOT	Tél. : (29) 36-76-57

Association des Descendants de la Koumia : Cdt Georges BOYER de LATOUR.

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonels BERTIAUX, JEAN-BAPTISTE, Commandant PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion : Jacques WINTER.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL .

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. 874-52-93 - C.C.P. Paris 8813-50 V

Cotisation annuelle : 50 F (dont service du bulletin : 40 F).

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 40 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 2 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h. au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - Métro Trinité - Estienne-d'Orves.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une seule question par correspondance. (Les correspondances différentes pouvant, naturellement, être insérées dans une seule et même enveloppe.)

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	4
CONGRÈS NATIONAL DES 30 ET 31 MAI 1981	7
— Physionomie du congrès	7
— Assemblée générale ordinaire de la Koumia :	10
— Rapport moral	10
— Rapport social	19
— Activités du Musée de Montsoreau	19
— Questions diverses	20
— Résolutions	21
— Assemblée générale extraordinaire de la Koumia	22
— Listes des membres de la Koumia :	
— Présents	22
— Excusés	23
— Assemblée générale ordinaire des descendants	25
— Assemblée générale extraordinaire des descendants	33
— Liste des descendants ayant participé aux différentes manifestations du congrès	34
VIE DES SECTIONS	
— Alsace	35
— Marseille	35
— Nice - Côte d'Azur	36
— Paris	37
— Rhône - Alpes	39
— Sud-Ouest	41
MUSÉE DE MONTSOREAU	43
CARNET	44
IN MEMORIAM	
— Lieutenant-colonel Paul Berbesson	45
— Mme Vandal	46
DESCENDANTS	
— Vie de l'association	49
ARTICLES DIVERS	
— Une vie de dévouement aux anciens militaires marocains ; Mme Vandal	Général Lecomte 50
— Au colonel Dunyach	Chanoine P. Grasselli 52
— Vous qui entrez, laissez toute espérance	53
— Un vrai musulman : Sidi Hadj el Habib	Colonel Bel Madani 56
— Quarante ans après... la pittoresque histoire de la fezza de l'Atlas Central	Lt-colonel Gilbain 57
— Souvenirs d'un muletier	R. Lecq 60
— Extraits de souvenirs 1938-1945	Docteur Cazaugade 62
— Un peu d'histoire	Yves Ollivier 62
BIBLIOGRAPHIE	
— « Amazigh », revue marocaine d'histoire et civilisation	64
— Yousouf, esclave, mamelouk et général de l'Armée d'Afrique	Edmond Jouhaud 65
— Légionnaire au Nord-Tonkin	Max Gaudron 66
AVIS DIVERS	
— Transfert des locaux de l'Office national des A.C.V.G.	68
— Bulletin de souscription à « La guerre d'Indochine »	69
— Recherches demandées par Mme Henri Bonnet	69
— Lois et décrets	70
— Liste des billets gagnants de la tombola de la fondation Maréchal-de-Latre-de-Tassigny.	73
ANNUAIRE	
— Additif n° 2	I à XVIII

LE MOT DU PRÉSIDENT

**Allocution prononcée par le général FEUGAS,
le 31 mai 1981, au pavillon Joséphine, à Strasbourg,
au cours du dîner officiel du congrès national**

Mesdames, mes chers amis,

Au soir de cette première journée de notre réunion annuelle, alors que nous nous réjouissons tous de nous retrouver dans la chaude ambiance d'une amitié de vieille date, mais aussi avec ceux auxquels nous allons, dans quelques années, devoir passer le flambeau, je devrais dire la Koumia, je ne veux pas altérer la joie qui déjà se peint sur vos visages, en vous infligeant une allocution de circonstance.

J'ai déjà beaucoup trop parlé durant cet après-midi et je vous ai fait connaître au cours de notre assemblée générale l'essentiel de la vie de notre association.

Je voudrais, cependant, au nom de vous tous, remercier de leur présence parmi nous ce soir : M. le général adjoint au gouverneur militaire commandant la 1^{re} Armée, M. le major de garnison ; remercier notre administrateur, M. Léonet, de nous avoir très largement ouvert les portes de son entreprise ; remercier enfin les organisateurs de ces journées qui, au sein de notre section d'Alsace, ont œuvré tout particulièrement à la réussite de ce congrès. Ils ont voulu accéder au désir de tous en nous permettant de nous retrouver en dehors de toute séance de travail ou cérémonie officielle et ont prévu demain, à cet effet, une promenade en bateau sur le Rhin, ce dont je les remercie bien vivement.

Nous aurons là l'occasion de multiplier les rencontres, de « raconter nos campagnes » mais aussi d'établir des liens plus étroits avec nos « descendants » et ceux-ci entre eux.

Pour marquer plus concrètement notre reconnaissance à nos amis Léonet, et Pernoux qui s'est donné tant de mal pour que nous nous trouvions bien, le conseil d'administration a décidé de remettre, ce soir, à leurs épouses qui les ont efficacement secondés, la koumia de vermeil... (1)

(1) Le président remet la koumia de vermeil à Mme Léonet et à Mme Pernoux, sous les chaleureux applaudissements de toute l'assistance.

J'ai longuement exposé, au cours de notre assemblée générale, ce que nous avons fait en 1980 et ce que nous voulons faire en 1981 ; aussi je n'y reviendrai pas et voudrais seulement vous dire, à vous mesdames et à vous nos jeunes qui ne participiez pas à notre réunion de travail, combien nous comptons sur vous pour vivifier davantage notre association en ranimant nos enthousiasmes parfois émoussés, en motivant davantage nos activités.

Aidez-nous à demeurer en toutes circonstances d'un optimisme raisonné, certes, mais stimulant.

Aidez-nous à regarder en chacun et en tout le bien afin de conjurer le mal.

Aidez-nous à vaincre le découragement ou la lassitude.

Aidez-nous à agir pour la Koumia et pour la France.

Nos effectifs ont dépassé le chiffre de 1.050 adhérents. Il nous faut être 1.200 dans un an. Les effectifs de nos descendants ont atteint 253, ils devraient être de 300 en 1982.

Mesdames, je fais à nouveau appel à vous pour amener à nous tous les indifférents et les hésitants, pour faire découvrir la Koumia à ceux qui ne la connaissent pas encore, pour convaincre vos enfants de rejoindre ceux de leur génération groupés autour de notre ami de Latour.

Je fais aussi, à nouveau, appel à vos talents de conteur et d'écrivain pour alimenter notre bulletin par les récits de votre « épopée de blédarde ». Qu'attendez-vous pour écrire ce que vous n'avez peut-être pas osé nous avouer lorsque, dans la solitude et l'isolement du bled, il vous arrivait de rêver au shopping sur les Champs-Élysées, au coiffeur de la rue du 22-Novembre de Strasbourg ou, tout simplement, à l'esthéticienne de l'avenue Dar el Maghzen de Rabat ?

Faites-nous partager les souvenirs de vos difficultés mais aussi de vos joies et de vos satisfactions devant la frimousse souriante d'un bébé marocain que vos soins avaient ramené à la vie, ou le sourire édenté d'une vieille « agouza » que vous aviez quelque peu soulagée de ses maux.

Facilitez à vos maris l'accueil, chez vous, des Marocains qui, pour les services qu'ils nous ont rendus sur tous les champs de bataille, ont droit à notre reconnaissance et, si leurs enfants sont en France, recevez-les comme les vôtres seront accueillis s'ils vont au Maroc.

Quant à vous, jeunes de l'association de nos descendants, tout d'abord merci d'être ici avec nous ce soir, merci pour notre foulard puisque c'est vous qui en avez eu l'idée, merci aussi de préparer notre relève comme vous le faites.

L'avenir peut paraître sombre à certains ; à moi vous le rendez lumineux. Mais il ne suffit pas d'entreprendre, il faut persévérer et toujours chercher à faire mieux et plus dans tous les domaines.

Certains d'entre vous vont effectuer un voyage en groupe au Maroc en septembre prochain. Je m'efforcerais d'être là pour les accueillir mais, d'ores et déjà, je demande à tous, partants et non partants, d'axer tous leurs efforts sur les contacts qu'ils se doivent d'avoir avec les enfants de nos frères marocains, au Maroc bien sûr, où nous allons nous efforcer de faciliter ces rencontres, mais en France aussi où il appartient à chacun de rechercher ce contact que sa retenue et sa délicatesse naturelles empêchent souvent le jeune Marocain de prendre lui-même.

N'attendez pas, les uns ce voyage, les autres la rentrée scolaire pour effectuer cette démarche de fraternisation. La période des vacances, fertile en brassage de populations, peut faciliter les contacts. Ne laissez passer aucune occasion.

L'idée de ce rapprochement au niveau de notre génération, lancée l'an dernier n'a jusqu'ici progressé que très lentement. Je souhaite que ce voyage suscite chez chacun de vous le désir de nouer ou de renouer des liens d'amitié qui ne peuvent qu'être bénéfiques à nos deux pays.

Je sais bien que vous tous, mesdames, comme vous aussi, mes jeunes amis, vous me direz être déjà fort absorbés par vos occupations quotidiennes, mais à l'époque des médias niveleurs, dans une période où règnent chez beaucoup de nos compatriotes pessimisme et anxiété, où plus que jamais doivent être défendues les valeurs pour lesquelles tant de nos camarades ont donné leur vie, permettez-moi de vous répéter, après le maréchal Lyautey, que « l'homme qui vaincra sera celui qui a toujours devant lui un idéal, qui aime l'action pour l'action, qui, sans cesse, s'ingénie, s'efforce, ne ménage pas sa monture. Peut-être en crèvera-t-il mais il aura vécu. Mes amis — ajoutait le maréchal avec son humour habituel — nous avons l'éternité pour nous reposer ».

Cette volonté d'action nous la montrerons, cette éternité nous la préparerons en étant demain matin fidèles et exacts au rendez-vous de 8 h 30 pour aller nous recueillir en prenant conscience de ce qu'il nous faut faire dès maintenant pour être dignes de nos aînés dans la fidélité à nos traditions et à notre devise : ZIDOU L'GOUDDAM.

CONGRÈS NATIONAL

PHYSIONOMIE DU CONGRÈS

Le congrès national de la Koumia s'est tenu à Strasbourg, les 30 et 31 mai 1981.

Il a été superbement organisé par nos camarades de la section Alsace et, en particulier, par Jacques Pernoux et son équipe.

Il a bénéficié de la magnifique hospitalité et de la générosité de notre ami Michel Leonet, président de Rhin-et-Moselle - Assurances Françaises.

Les congressistes ont été accueillis dans le hall d'entrée de « Rhin-et-Moselle » transformé, pour la circonstance, en « Musée des Goums et des Affaires indigènes », dans lequel René Espeisse avait exposé, avec goût, tableaux, photos, figurines, livres et quantité de souvenirs.

C'est devant cette exposition et en présence de tous les participants au congrès que notre président remit la croix de chevalier de la Légion d'honneur à l'adjuant-chef Turc et le félicita dans des termes émouvants :

« Mon cher Turc,

« Je ne reprendrai pas ici l'énumération de vos états de services pourtant fort élogieux, ce serait beaucoup trop long.

« Je rappellerai seulement pour ceux qui pourraient s'étonner de la vive amitié que je vous porte, que nous étions ensemble au 5^e bureau d'Alger à une époque particulièrement agitée mais durant laquelle l'espoir habitait nos cœurs. Qu'après votre éloignement d'Algérie, je vous ai accueilli à Neustadt comme président des sous-officiers du 16^e régiment de Tirailleurs mécanisés que j'avais alors l'honneur de commander, après avoir été moi-même écarté du Sahara, et que là, au milieu de nos tirailleurs algériens, nous avons vécu ensemble la sombre période de l'indépendance algérienne.

« Aussi, c'est avec joie que j'ai accédé à votre demande de vous remettre ici ce soir les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, décoration qui sanctionne enfin vos nombreux mérites accumulés au cours d'une carrière militaire toute de droiture et de sacrifices. Vous incarnez pour moi le type même du sous-officier de notre Armée d'Afrique, soutien constant du commandement, aussi efficace au baroud qu'en temps de paix. »

Un déjeuner, offert par « Rhin-et-Moselle », réunit ensuite nos camarades, leurs familles, leurs descendants.

Après le déjeuner, nous eûmes la surprise d'être accueillis, dans le jardin, au son des rhaïtas, pour déguster, sur des tapis marocains, le thé à la menthe traditionnel, servi par de jeunes Marocains.

Après l'assemblée générale, nous nous retrouvâmes devant le monument aux morts au pied duquel les deux présidents, celui de la Koumia et celui des Descendants, déposèrent une gerbe.

Les honneurs étaient rendus par la musique du 153^e régiment d'infanterie mécanisé de Mützig.

Mairie. — Nous étions ensuite reçus au siège de la communauté urbaine par M. Leven, adjoint au maire, qui fit son service militaire comme pharmacien à l'hôpital d'Oujda et qui a bien connu les Affaires indigènes et les Goums.

M. Leven prononça une allocution de bienvenue très émouvante, en célébrant les vertus guerrières et les vertus pacificatrices des goumiers.

Et notre président définit ainsi le symbole de la présence de la Koumia à Strasbourg :

« Monsieur le Président, Mesdames, mes chers amis,

« Connaissant bien le talent d'orateur de M. le maire et ayant pu apprécier en d'autres lieux, il y a vingt-trois ans déjà, la vivacité et la vigueur de ses réparties, la mission qui m'incombait en elle-même, était de ce fait devenue doublement périlleuse.

« Cependant, fidèle à la tradition militaire, je ne voulais pas m'y dérober et, comme lors de notre dernière rencontre, je pensais simplement laisser parler mon cœur, une fois encore, pour lui dire, aujourd'hui, au nom de tous les membres de la Koumia : merci de nous accueillir si chaleureusement dans ce magnifique édifice, siège de la communauté urbaine, témoignage du développement et de la modernisation de votre cité. Certes, pour tous les Français, Strasbourg, l'Argenterate des Gaulois du 3^e siècle avant J.-C., l'Argentoratum de Ptolémée, devenue à l'époque mérovingienne Strateburg, la ville des routes, est le symbole de la patrie réunifiée.

« Elle est aussi celui de la liberté reconquise, chère aux Strasbourgeois qui, déjà, après la prise de la Bastille, avaient dressé au pont de Kehl, sous les plis du drapeau tricolore, une fière pancarte portant l'inscription : « Ici commence le pays de la liberté. » Mais les anciens des Goums marocains ont, me semble-t-il, plus que beaucoup d'autres le droit d'en faire l'emblème de la France libérée, puisqu'après les durs combats des Vosges, c'est à la volonté de leur chef et au courage de leurs hommes que votre cité dut, en janvier 1945, d'échapper aux derniers soubresauts des troupes hitlériennes alors que, devant la contre-offensive allemande des Ardennes, le haut commandement allié en avait envisagé l'abandon provisoire.

« Aussi, est-ce avec émotion que nous nous retrouvons nombreux ici ce soir, pour honorer la mémoire de nos camarades, certes, mais aussi pour faire naître l'espérance dans le cœur de nos jeunes.

« Pour ceux-ci, rassemblés dans l'association de nos descendants, Strasbourg, dont vous commémorez cette année le tricentenaire du rattachement à la France, est en effet, surtout après sa longue et glorieuse histoire, un ESPOIR par sa vocation européenne.

« L'Alsace, jadis terre d'affrontements, est désormais terre de compétition dans la bataille économique sans doute, mais aussi, et surtout, sa métropole a retrouvé son origine de carrefour en devenant, après qu'y ait été signé, en 842, le serment de Strasbourg, premier acte d'union européenne, le centre administratif de l'Europe, en attendant d'en être officiellement reconnue la capitale politique.

« N'est-ce pas vers cet avenir que M. le maire oriente ses administrés depuis tant d'années qu'il préside aux destinées de votre cité ?

« Après avoir réuni dans une même pensée tous ceux qui ont donné leur vie pour que la France vive libre et leur avoir rendu tout à l'heure un même fervent hommage au pied de votre monument aux morts, décidé à poursuivre dans la voie qu'ils nous ont tracée, c'est avec la certitude de voir Strasbourg redevenir officiellement, après quinze siècles, le carrefour où convergeront désormais les routes de la paix, que chacun de nous demain retrouvera sa vie quotidienne, emportant de son passage ici non seulement un bien agréable souvenir grâce à vous, Monsieur le Président, mais aussi l'espoir d'un monde libre plus fraternel dans le respect des valeurs qui ont fait la grandeur de la France. Mais l'avenir, mes amis, on ne le subit pas, on le fait. »

Le soir, nous fûmes reçus par les organisateurs, dans le très beau parc de l'Orangerie, où nous assistâmes à de sympathiques danses d'un groupe folklorique alsacien.

Puis un dîner fut servi dans le pavillon Joséphine, dîner impressionnant par le nombre des convives qui s'élevait à deux cent quatre-vingts.

Ambiance particulièrement chaleureuse où tous étaient heureux de se retrouver au sein de « leur famille Koumia », et d'entonner le « Chant des Afri-

cains ». Une tombola a été tirée à une vitesse record et a donné lieu à la remise de lots superbes. Puis, jeunes et « toujours jeunes », dansèrent jusqu'à une heure avancée.

Le dimanche 31 mai, nous avons assisté à la messe traditionnelle dans l'église paroissiale du sympathique et pittoresque village de Rosheim.

La messe a été célébrée par l'aumônier de l'hôpital militaire Maréchal-Lyautey de Strasbourg, dont l'homélie nous a permis d'apprécier l'honnêteté intellectuelle.

Puis ce fut la promenade sur le Rhin, à bord de deux bateaux que nous occupâmes à ras bord et qui nous permit, tout en déjeunant et en profitant sur le pont d'un temps splendide, d'affiner les retrouvailles que permit ce magnifique congrès de Strasbourg.

Merci mille fois aux divers organisateurs et rendez-vous l'année prochaine à Paris ou à Versailles, inch Allah !

N.B. — Le photographe officiel prévu par les organisateurs ayant fait défaut, les photographies prises par les uns et les autres seront très appréciées. Merci d'avance à ceux qui voudront bien adresser des clichés à René Espeisse, groupe Rhin-et-Moselle - Assurances Françaises, 1, rue des Arquebusiers, 67000 Strasbourg.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA KOUMIA

Rapport moral présenté par le général FEAUGAS

En déclarant ouverte l'assemblée générale 1981 de notre association, je tiens tout d'abord à remercier le président-directeur général du groupe Rhin-et-Moselle - Assurances Françaises - Languedoc, notre administrateur, mon ami, Michel Léonet, pour la généreuse cordialité de l'accueil qu'il veut bien nous réserver.

J'ai, durant dix ans, régulièrement fréquenté cette même salle, à la différence que, durant l'assemblée générale des cadres du groupe, c'était lui qui occupait cette place et que, jeune inspecteur puis inspecteur général, j'avais peu à peu avancé seulement de quelques rangs dans la masse des auditeurs. Il m'arrivait parfois d'amorcer quelques discussions avec notre directeur, alors qu'aujourd'hui c'est à lui et à vous tous que je demanderai tout à l'heure de formuler vos critiques du rapport moral que je vais vous présenter. Vous imaginez facilement les sentiments qui m'animent en m'adressant à vous ici et de cette place. Vous en aurez, je l'espère, d'autant plus d'indulgence pour les erreurs ou déficiences que vous ne manquerez pas de relever dans mon exposé.

Toutefois, avant de vous donner lecture de ce rapport moral annuel exigé par nos statuts, je me dois, sur leur demande, de vous exprimer les regrets des généraux Leblanc et Turnier, ainsi que de Mme Brault-Chanoine et du colonel de Mareuil, présidents d'honneur et administrateurs qui, pour des raisons diverses, n'ont pu être des nôtres aujourd'hui. En ce début de réunion, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une déférente et affectueuse pensée pour notre « chef », le général Guillaume, retenu chez lui par son état de santé, qui demeure toujours très attaché à la Koumia, comme il me l'a confié lors de la visite que je lui ai faite le 12 mai, et auquel j'ai l'intention d'adresser, en votre nom, le télégramme suivant : « Réunis en assemblée générale à Strasbourg à l'occasion tricentenaire rattachement cette cité à la France, les membres de la Koumia et leurs descendants, évoquant avec émotion votre action sur place en janvier 1945 et regrettant votre absence, vous expriment leur respectueux et fidèle attachement, vous demandant transmettre leurs respectueux hommages à Mme Guillaume. »

C'est en union de cœur avec notre « patron » et avec tous nos camarades qui n'ont pu se joindre à nous, que je vais vous demander de vous recueillir avec moi pour honorer la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés et, particulièrement, ceux décédés depuis notre rassemblement de 1980 en Avignon.

Notre association a été durement éprouvée dès la fin de l'été dernier par les décès successifs du général G. Hubert, du général Spillmann, du général de Saint-Bon, un des plus fidèles parmi nos fidèles, de notre ami Feuillard, président de la section des Vosges et imprimeur de notre bulletin. Nous ont, hélas ! également quittés, près de cinquante de nos adhérents :

Lieutenant-colonel Adam
Lieutenant-colonel Bartoli
Chef de bataillon Eugène Bellepaume
Colonel Marcel Berdeguer
Colonel Paul Berbesson
Colonel Victor Berthon
Mme Hubert Bistos
Capitaine Blin

Adjudant-chef Antonin Bonnot
Léon Bonachera
Jérôme Boucellin
Jean Boucheny
Général Hervé Bouvatier
Paul Brenner
Général Brissaud-Desmaillet
Général Benoît Cornier

Gilles Deschaseaux
 Colonel Jean Dessaigne
 Mme Dumont
 Colonel Dupas
 Adjudant-chef Maurice Dussaucy
 Mme Le Duvehat
 Marcel Esnouf
 Mme Marcel Gaillard
 Rémy Galiana
 Mme Henri Georges
 Adjudant-chef Eugène Grolade
 Colonel Marcel Guigne
 André Hardy
 Mme Henriet
 Adjudant-chef Grégoire Iriart
 Colonel Robert Laforest

Mme Robert Lefebvre
 Jean Margot
 Pierre Mathieu
 Adjudant-chef Pierre Mignon
 Mme Muller
 André Nourrissat
 Jacques Nouvel
 Adjudant-chef Joseph Olivieri
 Colonel Pélorjas
 Adjudant-chef Seres
 Général Spitzer
 Mme Thomas
 Hubert Thomasson
 Mme Berthe-Agnès Vandal
 Paul Vidal
 Adjudant-major Gilbert Vitrant

Pour tous nos amis qui nous ont précédés au « Paradis des goumiers », je vous demande d'observer une minute de recueillement durant laquelle nous réfléchirons en silence à ce que chacun de nous doit faire pour, dans la période d'anxiété que traverse notre pays, être digne de l'exemple qu'ils nous ont donné et pour apaiser la douleur des leurs.

(Minute de silence.)

C'est en cherchant à suivre la voie qu'ils nous ont tracée que les membres de notre bureau, réélus lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenu le 22 octobre 1980 à Paris, amicalement et efficacement conseillés par vos administrateurs, se sont efforcés, durant ces douze derniers mois, d'appliquer les résolutions adoptées en Avignon le 31 mai 1980, tout en cherchant à développer les activités de la Koumia dont je vais essayer de vous résumer le bilan avant de vous révéler nos projets et de subir ensuite les assauts de vos critiques.

1. — Effectifs et participants

Nos effectifs sont, malgré les décès, hélas ! trop nombreux, en constant accroissement :

— En 1977, nous comptons 950 adhérents, dont 480 cotisants (257 présents ou représentés à l'assemblée générale).

— En 1978, nous comptons 958 adhérents, dont 732 cotisants (257 présents à l'assemblée générale).

— En 1979, nous comptons 965 adhérents, dont 682 cotisants (237 présents à l'assemblée générale).

— En 1980, nous comptons 980 adhérents, dont 702 cotisants (266 présents ou représentés à l'assemblée générale).

Aujourd'hui, nous avons enfin réussi à dépasser le chiffre de 1.000 adhérents (1.053 à ce jour) dont 716 cotisants. Nous pouvons et devons donc faire mieux encore et atteindre le nombre de 1.200. Nous sommes ici 156 présents et notre secrétaire général a décompté 131 pouvoirs, soit au total 287 présents ou représentés, nombre qui dépasse largement le quorum de 179 exigé pour que les décisions prises par vous ce jour soient légalement valables. C'est donc en toute régularité que vous êtes appelés à délibérer.

2. — Gestion

Notre ami Muller vous exposera tout à l'heure, en détail, notre situation financière, le bilan 1980 et le projet de budget pour 1981 et les soumettra à votre appréciation. Mais il m'a autorisé à vous annoncer, dès maintenant, que notre avoir total, qui s'élevait, fin 1977, à 770.374 F, fin 1978 à 772.696 F, fin 1979 à 843.518 F, s'élève, en fin 1980, à 961.422,89 F. Grâce à l'accroissement sensible de notre portefeuille mais aussi à la rigueur de gestion et au strict contrôle des dépenses auxquels me soumet tout au long de l'année notre dévoué trésorier, auquel je suis heureux d'exprimer ici officiellement, au nom de tous, notre reconnaissance.

Il a, en effet, bien du mal à faire rentrer toutes les cotisations : 160 d'entre vous n'ont pas encore réglé leur cotisation de 1980, 246 n'ont pas réglé l'annuaire et 340 leur cotisation 1981 ! Au prix des timbres, ne nous obligez pas à vous adresser des lettres de rappel. Muller est là, prêt à régulariser votre situation.

3. — Organisation interne (conseil d'administration et bureau)

Conformément à nos statuts, votre bureau a été soumis à réélection par le conseil d'administration lors de la réunion tenue par celui-ci le 22 octobre 1980. Tous ses membres ont été réélus, mais notre ami le colonel de Mareuil, ayant vivement insisté pour être délogé de toute fonction, votre conseil a cru devoir accepter avec regret sa démission, se réservant de vous proposer de lui attribuer le titre de secrétaire général d'honneur pour les immenses services qu'il a rendus à la Koumia, et d'admettre comme administrateur pour remplir les fonctions de secrétaire général adjoint, à la place du colonel de Mareuil, le capitaine de Roquette-Buisson qui a déjà fourni un énorme travail de documentation au profit de notre ami le colonel Saulay.

Je vous demanderai donc de me faire connaître par un vote à main levée si vous approuvez :

a) l'attribution au colonel de Mareuil du titre de secrétaire général d'honneur de la Koumia ;

b) la nomination comme administrateur du capitaine de Roquette-Buisson, auquel seront confiées les fonctions de secrétaire général adjoint.

4. — Réalisations effectuées ou en cours (depuis l'A.G. du 30 mai 1980)

1. — Les foulards « Koumia » ont été, comme promis, mis en vente pour Noël 1980 et ont connu un franc succès (273 ont été vendus à ce jour et vous en trouverez ici-même, si vous souhaitez faire un cadeau à une personne qui vous est chère).

2. — Après avoir modifié plusieurs projets, le conseil d'administration a adopté une maquette de « plaque tombale » dont les premières vont être remises ce jour, à raison de trois par section, renouvelables si nécessaire. Elles nous reviennent à 250 F pièce, payables par les sections (c'est le prix d'une gerbe).

3. — Une nouvelle pièce du **château de Montsoreau** a été complètement équipée (remise en état, électricité, moquette). Elle a été baptisée « la France au Maroc » et attend vos envois pour rassembler tout ce qui peut concrétiser l'œuvre civilisatrice que vous avez accomplie dans ce pays ; tandis qu'une moquette a été placée dans la salle Lyautey, que les différentes armes exposées ont été enchaînées et qu'une assurance vol au premier risque pour un montant de 100.000 F a été souscrite auprès de Rhin-et-Moselle - Assurances Françaises. Enfin, le commandant Dalloneau, dont la « kasba » se trouve à quelques kilomètres du château, a, avec enthousiasme, accepté de seconder sur place notre conservateur, le commandant Pasquier qui, lui, habite Tours.

4. — La création de la **Fondation** a connu bien des difficultés et des atermoiements de la part de l'Administration (ministère de l'Intérieur), en particulier, où notre demande, déposée le 25 novembre 1980, a traîné dans les bureaux jusqu'au 13 avril, date à laquelle nous avons reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« Comme suite à ma lettre du 25 juillet 1975 et à votre lettre du 25 novembre 1980, j'ai l'honneur de vous préciser qu'il y a actuellement deux procédures en instance pour ce qui concerne « la Koumia ».

« Ces procédures sont complémentaires ou connexes et ne peuvent donc aboutir que par un seul et même décret en Conseil d'Etat qui, d'une part, accordera la reconnaissance d'utilité publique à la fondation, d'autre part, approuvera les nouveaux statuts de l'association (après incorporation des modifications adoptées par les assemblées générales des 15 juin 1974 et 16 juin 1979).

« Le dossier de l'affaire (tel qu'il est en ma possession) est à compléter de la manière suivante en vue de sa présentation au Conseil d'Etat (section de l'Intérieur) à l'appui du projet de décret précité :

I. — Pour ce qui concerne la demande de reconnaissance d'utilité publique de la fondation

« 1° A défaut d'un acte notarié, qui ne m'apparaît pas indispensable, et s'il n'a pas déjà été établi, un **certificat attestant le dépôt ou le placement de la somme destinée à constituer la dotation initiale de la fondation (300.000 F)** et garantissant que cette somme (et ses revenus éventuels) seront versés à la fondation, dès la reconnaissance d'utilité publique de celle-ci ;

« 2° La copie ou un extrait de la délibération par laquelle le Conseil général a donné son accord pour l'installation du siège de la fondation au château de Montsoreau, propriété du département. Si cette pièce n'est pas en votre possession, je la demanderai directement à la préfecture du Maine-et-Loire.

« 3° Une documentation succincte sur le « Musée des Goums » sur ses activités, sur le nombre des entrées annuelles, sur ses collections et sur les salles mises à sa disposition au château de Montsoreau.

« II. — Pour ce qui concerne la demande d'approbation des modifications apportées aux statuts de l'association

« 1° Le texte des nouveaux statuts (dont je vous avais renvoyé pour rectification 9 exemplaires par lettre précitée du 25 juillet 1975), est à remanier compte tenu de la modification adoptée par l'assemblée générale du 16 juin 1979 pour ce qui concerne la composition du conseil d'administration et du bureau (article 5). Une fois mis à jour, ce texte devra m'être adressé sous le présent timbre, en 9 exemplaires, dont 2 paragraphés en marge de chaque page et signés à la dernière page sous le dernier article par vous-même ou votre délégué (formalité exigée par le Conseil d'Etat).

« En outre, je vous laisse le soin d'apprécier si, à l'occasion de la prochaine assemblée générale, il ne serait pas opportun de modifier également l'article 20 desdits statuts, prévoyant la dissolution de l'association et l'attribution de son actif pour y ajouter la phrase suivante : « Toutefois, au cas où, à la date de la dissolution, la fondation « KOUMIA-MONTSOREAU serait reconnue d'utilité publique, l'actif net de l'association serait attribué dans sa totalité à cette fondation. »

« Il convient de considérer, en effet, que le faible montant de la dotation initiale (300.000 F) risque de susciter de sérieuses réserves de la part du Conseil d'Etat et que la clause précitée, si elle était insérée dans les statuts de l'association représenterait une garantie susceptible de faire tomber, au moins en partie, ces réserves.

« 2° Les comptes financiers de l'exercice 1980, après leur adoption par l'assemblée générale.

« Je suis à votre disposition pour toute précision complémentaire qui vous apparaîtrait nécessaire ou utile et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée. »

Je vous demanderai donc de me faire connaître si vous acceptez la modification proposée à l'article 20 qui serait désormais le suivant : « Toutefois, au cas où, à la date de la dissolution, la fondation KOUMIA-MONTSOREAU serait reconnue d'utilité publique, l'actif net de l'association serait attribué dans sa totalité à cette fondation » et, dès lundi, le dossier sera déposé à nouveau au ministère de l'Intérieur avec l'espoir, qu'en fin d'année, le problème sera enfin résolu.

5. — A la suite du décès de notre ami Feuillard dont, sur sa demande, les cendres ont été répandues autour du **Monument de la Croix des Moinats**, je me suis rendu sur place avec les camarades de la section des Vosges. Nous avons fait procéder au nettoyage des abords et avons envisagé d'en aménager l'accès, intention dont je vous parlerai dans notre chapitre « Projets ».

6. — La première mise à jour de notre **annuaire** sera, conformément à la décision prise par votre dernière assemblée générale, jointe à notre prochain bulletin. Toutefois, compte tenu de l'importance de cette mise à jour, celle concernant nos « descendants » devra vraisemblablement être reportée au bulletin suivant. Nous avons relevé que 246 d'entre vous n'ont pas encore réglé le montant de ce document qui, pourtant, ne s'élève qu'à 20 F.

7. — **L'histoire des Goums**, à laquelle notre ami Saulay consacre tout son temps, est en bonne voie de réalisation et celui-ci a fait le point de l'avancement de ses travaux dans notre dernier bulletin. Je vous demande de l'aider à pour-

suivre cet immense travail en lui adressant directement documents, photos, anecdotes. Mais je crois devoir vous préciser, pour faire plaisir à notre trésorier, que nous avons déjà dépensé plus de 10.000 F en photocopies de documents.

8. — Et puisque je viens d'évoquer **notre bulletin**, désormais édité à Paris pour des motifs financiers et de facilité de contacts, je me permets de vous rappeler, pour la troisième fois en assemblée générale, que je vous demande instamment d'intervenir, courtoisement certes, mais fermement, auprès de vos épouses pour qu'elles nous adressent des récits de leur « épopée de blédarde ».

Ce bulletin nous coûte de plus en plus cher (plus de 15.000 F par numéro) aussi nous sommes amenés à vous demander d'en porter le prix de l'abonnement à 50 F par an afin que nous puissions continuer d'en assurer la livraison gratuite aux veuves de nos camarades (147 dont 37 veuves de guerre).

9. — Concernant l'histoire des Goums, je me permets de vous signaler la parution de **l'ouvrage du colonel Lepage**, « Cao Bang, l'épopée de la Colonne Lepage », dont quelques exemplaires sont à votre disposition au centre d'accueil où son auteur se tient prêt à les dédicacer, et la prochaine parution de « La Guerre d'Indochine », publié par la Société de production littéraire sous la direction de Ph. Heduy qui a déjà édité dans le même style (photos et témoignages) l'histoire des Paras, de la Légion, de l'Algérie française. Je vous rappelle enfin les ouvrages de nos amis Verchin, Montaut, ainsi que celui du général Daillier.

10. — Quant à ce que nous appelons depuis plus de deux ans **l'affaire Thorey-Lyautey**, elle est, elle aussi, en voie de règlement. En voici le point, fait par le lieutenant-colonel Geoffroy, président de l'Association nationale Maréchal-Lyautey, à la date du 12 avril 1981 :

« Mon Général,

« Par leur notoriété, leurs relations, leurs interventions, leurs écrits ou simplement leur dévouement, un certain nombre de personnes nous ont apporté une aide précieuse dont je les remercie.

« Vous êtes de ceux-là et je me dois de vous informer des résultats obtenus, qui sont de nature à favoriser votre action et à donner un second souffle à la souscription.

« Les concours qui nous sont promis ne pourront intervenir que lorsque nous serons devenus propriétaires du château de Thorey-Lyautey.

« Tous nos efforts doivent converger pour relancer la souscription, de manière à pouvoir payer, avant le 20 juin, le château dont le prix a pu être ramené, au terme de négociations difficiles, à 700.000 F.

« Conscient que les résultats obtenus sont dus à votre esprit d'équipe, j'ai confiance dans l'avenir et je vous assure de mon entier dévouement et de mes sentiments respectueux. »

11. — Enfin, nous avançons lentement mais sûrement dans l'exécution de notre projet de **film télévisé** sur les A.I. et les Goums. Après que j'aie, avec notre ami Gautier, visionné un certain nombre de films au Service cinématographique des armées, nous avons dû reconnaître, en toute humilité, notre incompétence à mettre sur pied le document souhaité. Nous avons alors décidé de faire appel à des professionnels et, grâce aux relations que possèdent certains de nos éminents administrateurs, nous avons pu prendre contact avec un producteur qui a l'intention de proposer à TF 1 une série d'émissions constituées de témoignages filmés obtenus auprès du plus grand nombre d'entre nous. L'idée nous a paru bonne, seule le problème financier... reste à régler.

12. — La liaison avec l'association des **anciens contrôleurs civils** est maintenue dans le cadre limité de la fraternisation. Notre secrétaire général s'est rendu à l'invitation qui lui avait été faite d'assister au dîner des anciens contrôleurs civils à Paris et vous ne serez pas étonné, qu'à mon tour, j'aie, en votre nom, invité à notre dîner de ce soir M. Evin qui a pris en main les destinées de l'association de nos « frères en administration musulmane ».

V. — Sections régionales

J'ai rendu visite, durant l'année, à plusieurs sections et je suis demeuré en étroite liaison avec toutes, ce qui m'autorise à féliciter aujourd'hui tous les prési-

dents de section pour leur dynamisme, leur foi en l'avenir de la Koumia et de l'amitié franco-marocaine, leur total dévouement et je remercie ici publiquement le lieutenant-colonel Vieillot d'avoir accepté spontanément la présidence de la section des Vosges dès le décès de notre ami Feuillard.

Pour répondre à certaines critiques qui m'avaient été adressées à l'issue de notre dernière assemblée générale, c'est aux présidents des sections que j'ai encore une fois fait appel afin de développer entre nous la concertation qui devrait rendre cette réunion plus vivante. Je leur ai demandé de nous faire part des critiques et des suggestions formulées par les membres de leur section afin que nous puissions en débattre ensemble ici.

Enfin, j'ai passé une semaine en Corse le mois dernier pour y « relancer » notre section locale. J'ai reçu, de la part de nos camarades, un accueil chaleureux et, sous la présidence de X. Colonna, résidant à Calvi, secondé par J. Bradesi qui, demeurant à Porto Vecchio, s'occupera de la Corse du Sud, nous devons pouvoir réunir, en un premier temps, près de cinquante adhérents.

6. — Nos projets

En sus de l'achèvement des réalisations en cours que je viens de vous exposer, votre bureau souhaite que, durant les mois à venir, compte tenu des difficultés qui nous attendent mais aussi du développement pris par notre association, nous nous efforcions tous :

- de mieux structurer nos sections par un regroupement plus judicieux des départements en n'en oubliant aucun ;
- de développer localement notre aide à nos « descendants » ;
- de multiplier les contacts avec les Marocains résidant en France dont aucun ne devrait ignorer l'existence de la Koumia ;
- enfin de prendre effectivement en charge nos « monuments » et de veiller à l'entretien de nos cimetières.

1. — **L'organisation des sections qui vous est proposée**, à la suite de l'offre faite par Pasquier et Dalloneau de créer une section des Pays de Loire, et le souhait exposé par le colonel Jenny de scinder ce que le vénéré colonel Carrère appelait « l'Armée du Sud-Ouest » serait, après consultations écrites de tous les présidents de section, celle correspondant à la carte administrative qui vous est présentée ici.

Toutefois, la réorganisation du Sud-Ouest fait encore l'objet de concertations, la future section d'Aquitaine manifestant certaines réticences à se constituer autour d'un président dont nous attendons en vain la désignation. Elle ne sera effective qu'après l'accord de tous, que nous souhaitons voir se réaliser à l'occasion de la prochaine réunion du Sud-Ouest, prévue pour le 11 octobre prochain. A ce sujet, le colonel Borius m'a adressé, le 19 mai, une lettre qui va dans le sens souhaité par la plupart.

Enfin, notre ami Merchez, devenu notre trésorier adjoint, m'a demandé instamment de le relever de ses fonctions de président de la section de Paris. Le bureau a cru devoir accéder à son désir, et le remerciant des éminents services rendus, a accepté son remplacement par le lieutenant-colonel Caussin.

2. — **L'aide à nos « descendants »** doit se concrétiser par un contact étroit entre les présidents des six sections locales, des invitations réciproques à toutes les manifestations organisées par les uns et les autres, l'échange de renseignements obtenus sur les Marocains à accueillir. A l'échelon conseil d'administration, nous avons décidé, lorsque les réunions sont concomitantes, de déléguer le secrétaire adjoint de chacune de nos deux associations à la réunion tenue par l'autre. Cette liaison doit exister également « à la base ».

Sachons écouter nos jeunes pour les entendre et, ainsi, mieux les comprendre pour davantage les aider. Ils sont aujourd'hui 253 regroupés au sein de l'association des Descendants.

3. — Nous avons lancé, il y a un an déjà, l'idée du **contact en France même avec les Marocains** ; cette idée n'a fait que timidement son chemin, il serait souhaitable, dans le cadre de la coopération avec nos « Descendants », qu'un réel effort soit fait dans ce domaine sans attendre la rentrée des facultés ou autres établisse-

ments scolaires. La période estivale peut fournir maintes occasions de nouer des contacts, ne les laissons pas passer.

4. — Nous ne possédons pas de nombreux **monuments**, il nous appartient donc d'en assurer au minimum la conservation mais aussi d'en améliorer si possible la présentation, de les faire mieux connaître du public.

b) Je me suis rendu, en décembre, à celui de la Croix des Moinats avec les camarades de la section des Vosges. Il est parfaitement entretenu mais nous avons, sur place, décidé de le rendre visible de la route, des deux côtés du col, en abattant les arbres et en supprimant les buissons qui en garnissaient les abords, dont je n'ai pas besoin de vous préciser l'utilisation qu'en faisaient les touristes ; enfin, nous avons pensé nécessaire de prévoir une voie d'accès à la plateforme du monument. Avec l'accord du général Guillaume, nous envisageons d'édifier un escalier en grès des Vosges joignant le parking du col au monument. D'autres projets nous ont été soumis et des devis ont été établis. Avec quelques administrateurs nous devons, lundi prochain, retrouver sur place le président de la section des Vosges, des camarades de cette section, la fille de notre ami Feuillard, l'architecte et l'entrepreneur, pour prendre une décision relative à cet accès dont le financement sera en partie assuré par une subvention du Conseil général des Vosges, mais pour lequel je vous demande d'accorder à votre bureau une délégation de pouvoirs financiers lui permettant de débloquer en temps opportun la somme nécessaire. Si certains d'entre vous souhaitent participer à la réunion de travail sur place, lundi en fin de matinée, ils seront les bienvenus. **Acceptez-vous** de déléguer à votre bureau pouvoir de décision jusqu'à la somme de 50.000 F que nous nous efforcerons de ne pas atteindre ?

b) Le mois dernier, je me suis rendu en Corse et j'en ai profité pour m'incliner au **cimetière de Saint-Florent**, sur la tombe de nos camarades et voir le monument élevé au **col de Teghime**. Le cimetière est parfaitement entretenu, seuls quelques coups de peinture nécessités par la proximité de la mer devront être donnés sur le mât du pavillon et le portail métallique d'entrée.

Quant au monument de Teghime, pour lequel je regrette qu'aucun parking n'ait été prévu à proximité, il est également bien entretenu mais, comme tous les monuments comportant des lettres d'or gravées dans le marbre, les lettres se sont dédorées sous les intempéries et les inscriptions sont difficiles à déchiffrer.

Nous avons demandé à nos amis corses d'étudier sur place un procédé résistant aux intempéries (type vernis marin) qui nous permettrait de rendre les textes lisibles et nous essayerons de partager les frais avec les associations patriotiques locales, le Souvenir français et, pourquoi pas, là aussi, le conseil général.

c) **Le monument de Saint-Amarin** a été vu par Pasquier, qui l'a trouvé en parfait état.

d) Nous avons enfin, paraît-il, un monument qui serait encore au Maroc, à **Bouznika**. J'irai sur place en septembre prochain et verrai alors ce qu'il y a lieu de faire.

e) **Quant à nos cimetières**, je vous demande de les visiter, ne serait-ce qu'à l'occasion du 1^{er} novembre prochain, d'établir, par section, la liste des tombes relevées en mentionnant leur état actuel d'entretien, afin que, ces précieux renseignements étant rassemblés au secrétariat général, nous puissions intervenir utilement et rapidement auprès du Souvenir français, responsable de l'entretien de toutes les sépultures militaires.

f) Enfin, par correspondance du 11 mai, le colonel Bertiaux m'informe que le quartier du groupe géographique de Joigny, détenteur de l'étendard et de la Fourragère du 28^e R.A., sera baptisé quartier **Abescat**. J'ai, bien entendu, accepté d'être présent à cette cérémonie avec le drapeau et une délégation de la Koumia.

5. — Suggestions des sections :

Section de Marseille : Action en vue d'obtenir la rétroactivité des pensions au taux du grade. — Autocollants pour voitures.

Section de Paris : Confection d'un calot à porter à l'occasion des cérémonies et regroupements. - 80 F.

Un délégué pour la région Nord - Pas-de-Calais - Somme (lieutenant-colonel Lozé, ou commandant Ryckelynck).

Section du Val de Loire : Joindre à chaque numéro de « La Koumia » un ou deux bulletins d'adhésion.

Descendants : Etablissement d'un fichier des descendants marocains.

7. — Conclusion

J'en ai terminé et je vous demande d'excuser la longueur de ce rapport mais il m'appartient de profiter de cette réunion pour vous faire vivre la vie de la Koumia, afin de rassurer les inquiets, de détromper les sceptiques, de ranimer l'ardeur des fatigués.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra en 1982, soit à Paris comme l'ont suggéré de nombreux administrateurs, soit à Montsoreau, à moins que vous estimiez que notre « sanctuaire » soit plus indiqué pour l'assemblée générale de 1983 qui verra le renouvellement du conseil d'administration et du bureau. A vous de décider, d'ici là je compte sur vous tous pour que la Koumia demeure fidèle à sa devise « Zidou l'Gouddam ».

Avant de passer la parole à M. Muller, je tiens, au nom de tous, à féliciter les nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'honneur et de la croix du Mérite et vous demande d'exprimer vos critiques, suggestions ou souhaits d'explications complémentaires concernant le rapport dont je viens de vous donner connaissance. En fin de séance vous passerez au vote des résolutions.

- Le lieutenant-colonel Henri de la Ménardière a été promu commandeur de la Légion d'honneur.
- Le lieutenant-colonel Jacques-André Dunyach a été promu grand officier de la Légion d'honneur.

Ont été promus officiers de la Légion d'honneur :

- Colonel Cochain
- Commandant Georges Boyer de La Tour
- Lieutenant-colonel Roger Cunibile
- Lieutenant-colonel Jean Florentin
- Lieutenant-colonel Marcel Mezard

Ont été promus chevaliers de la Légion d'honneur :

- André Mardini
- Ernest Oria
- Henri Zuschmidt
- Adjudant-chef Jean Mongin
- André Desvallée
- Adj.-chef Yves Turc

Ont été promus officiers de l'ordre du Mérite :

- Commandant Mathonnière
- Lieutenant Vincent Lécuyer

Ont été promus chevaliers de l'ordre du Mérite :

- Mme Baud
- Mme Brault-Chanoine
- Adjudant-chef Marcel Lefrançois
- André Desvallée

Rapport financier sur l'exercice 1980

et prévisions budgétaires pour 1981

présentés par M. Henri MULLER

Notre situation financière est la suivante :

ACTIF AU 1 ^{er} janvier 1981	PASSIF		
— Valeur du mobilier	5.000,00	— Foulards à payer	52.116,79
— Fondation Montsoreau ..	300.000,00		
— Valeur portefeuille évalué au 20-1-1981	637.126,00		
— Stocks divers	9.375,77		
— Au C.C.P.	36.100,63		
— Compte bancaire B.N.P.	25.778,84		
— Numéraire	158,44		
	<u>1.013.539,68</u>		
— Report passif	52.116,79		52.116,79
— ACTIF réel	961.422,89		
<hr/>			
— Dotation statutaire au 1-1-1980	438.285,00		
— Augmentation 1/10 du produit 1980 portefeuille	5.250,00		
	<u>443.535,00</u>		443.535,00
— Avoir statutaire au 1-1-81	443.535,00		
— Donc disponible			517.887,89

COMPTE D'EXPLOITATION

RECETTES

Cotisations	42.600,00
— Dons	9.480,00
— Subvention	2.370,00
— Portefeuille	52.657,03
— Musée de Montsoreau ..	31.308,69
— Ins. et livres	15.260,80
— Cérémonies	11.676,00
— Rembt prêts	9.000,00
— Foulards	52.805,00
Reste à encaisser :	
— Stocks ins. et livres ..	9.375,77
— Prêt d'honneur	1.000,00
— Foulards	9.350,00
— Annuaires	7.750,00
— Cotisations	11.450,00
— Dû par « Descendants »	2.780,00
	<u>268.873,29</u>

DEPENSES

— Bourses	16.000,00
— Allocations diverses ..	10.000,00
— Prêt d'honneur	10.000,00
— Frais de bureau	11.062,56
— Loyer	7.690,64
— Téléphone	3.542,73
— Bulletin	53.276,01
— Portefeuille	163,41
— Musée	40.105,17
— Insignes et livres	29.223,75
— Cérémonies	22.685,24
— Foulards (frais d'envoi)	2.401,99
— Indemnités	10.605,00
Reste à payer :	
— Facture foulards	52.116,79

268.873,29

PROJET DE BUDGET 1981

RECETTES

— Cotisations et rappels ..	60.000,0
— Portefeuille	55.000,00
— Annuaires	10.000,00
— Musée	30.000,00
— Subventions	2.000,00
— Dons	10.000,00

 167.000,00

DEPENSES

— Bulletin	55.000,00
— Bourses - Aides	37.000,00
— Fonctionnement	40.000,00
— Musée	35.000,00

 167.000,00

Paris, le 2 février 1981. Le trésorier, H. MULLER.

Rapport de Mme BRAULT-CHANOINE sur les œuvres de la Koumia

C'est avec un grand regret que je me suis trouvée dans l'obligation de renoncer à faire le voyage de Strasbourg et je suis très privée, soyez-en sûrs, de ne pas être parmi vous aujourd'hui.

Je suis très attachée à la Koumia et c'est pour moi un réelle satisfaction de pouvoir, de temps à autre, rendre service.

Comme chaque année, nous avons adressé des bourses et des aides diverses aux mères de famille dont les enfants n'ont pas encore terminé leurs études.

Leur nombre diminue rapidement mais, par la suite, notre action sociale se poursuivra d'une autre manière auprès de ceux et de celles, âgés ou malades, qui se trouveraient en difficulté.

Voici la liste des bourses et aides diverses qui ont été attribuées au cours du dernier exercice :

- 5 bourses à 4.000 F : 20.000 F ;
- 5 aides à 2.500 F : 12.500 F ;
- un prêt d'honneur de 10.000 F a été attribué en juin 1980 ; le 10 janvier 1981, cette somme a été entièrement remboursée.

Et tous nos vœux de réussite pour ces deux belles journées.

Activités du Musée des Goums de Montsoreau pour l'année 1980

Nombre d'entrées : 17.597.

Montant des ventes de billets : 72.529 F.

Nature des opérations comptables

— Recettes de la « Koumia » sur les entrées ..	25.171,49	
— Vente de souvenirs	3.836,00	
— Remboursement trop-perçu par l'E.D.F.	2.301,20	
— Payé le personnel (nettoyage)		15.127,64
— Charges sociales du gardien, 1978 et 1979 ..		2.197,98
— Installation de la nouvelle salle, y compris le tapis en coco		12.330,00
— Payé à l'E.D.F.		5.314,33
— Entretien des extincteurs et assurance		990,78
— Achats de livres, insignes et cartes postales ..		1.649,94
— Cotisation syndicat d'initiative		70,00
— Entretien divers, frais de bureau, achat d'un aspirateur		2.424,50
		<hr/>
Totaux	31.308,69	40.105,17
Report des recettes		31.308,69
		<hr/>
Total du déficit pour 1980 (1)		8.796,48

(1) En 1979, il y avait un reliquat de 14.733,44 F. Cf. le bulletin n° 77, page 21.

Le nombre des entrées semble se stabiliser à environ 17.500 visiteurs par an, chiffre relativement satisfaisant, en raison du peu de publicité et du grand nombre de visiteurs qui, après s'être rendus à Fontevraud, n'ont plus le temps de s'arrêter à Montsoreau.

L'aménagement de la sixième salle a été réalisé pour une somme d'environ 12.500 F. Les peintures Genicot y sont exposées, mais ce n'est pas suffisant ; cette pièce, ajoutée au musée à la demande de nos Descendants, est destinée à montrer l'œuvre de la France au Maroc, il y a donc lieu d'y installer les documents photographiques s'y rapportant. Pour l'instant, sont exposées quelques photos d'infirmeries, de sports, une photo aérienne de Casablanca prise à bord d'un ballon en 1908 et de la construction du premier chemin de fer Rabat - Kenitra ; 6 photos des barrages de Bin-el-Ouidan et de l'Oum-er-Rebia, envoyées par notre ami Fougerolles y ont également pris place. Il serait bon d'y voir figurer les réalisations scolaires, de petites réalisations hydrauliques, de postes d'A.I., des photos des grands hôpitaux et des villes nouvelles.

Lors de la dernière assemblée générale, certains camarades m'avaient demandé d'ouvrir un album, destiné à contenir de petites photographies des postes d'A.I. ou de Goum, qui auraient été classées par ordre alphabétique. Or, à ce jour, seul le chef d'escadrons de Rochefort m'a envoyé celles concernant les postes où il a exercé son commandement.

Par analogie avec ce qui a été mis dans la sixième salle, un tapis en coco a été installé dans la salle n° 5, dite « Lyautey ». Cela donne un tout autre aspect à cette pièce et je pense, qu'au fur et à mesure de nos possibilités, cette même disposition devra être prise pour les 2° et 4° salles.

Enfin, la bande magnétique a été reprise, afin d'ajouter au commentaire la présence des derniers principaux dons, et l'installation de la sixième salle. A cette occasion la musique arabe a été supprimée.

Questions diverses

1. — Le colonel Geoffroy, président de l'Association nationale Maréchal-Lyautey, invité par notre président, fait un exposé sur le déroulement des opérations qu'il a menées et qu'il mène en vue de réunir les fonds nécessaires à la réalisation de ses objectifs.

Il fait appel à la générosité de tous.

2. — Demande d'apposition d'un timbre sur les cartes (cotisation des adhérents).

Cette disposition sera mise en application en 1981.

3. — Des autocollants pour voitures sont à la disposition des sections au secrétariat général.

4. — Mme Garret fait état des dépenses occasionnées par la visite des tombes qui sont en Italie : les frais ne sont pas remboursés à partir de la frontière. La question sera étudiée mais, malheureusement, n'est pas du ressort de la Koumia car elle dépend uniquement du ministère des Anciens Combattants.

Par ailleurs, Mme Garret regrette qu'aucune veuve de guerre ne fasse partie du conseil d'administration. Le président lui répond qu'avant chaque renouvellement du conseil d'administration, il est fait appel à ceux de nos membres qui désireraient en faire partie, Mme Garret sera la bienvenue si elle fait acte de candidature.

5. — Il est entendu que le prochain congrès national se déroulera pendant le premier week-end de juin 1982, soit à Paris, soit à Versailles. Le congrès national de 1983 se tiendra à Montsoreau.

6. — M. de Chaunac propose que la somme mise à la disposition du conseil d'administration pour l'aménagement de l'accès à la Croix des Moinats soit fixé à 70.000 F au lieu de 50.000 F.

7. — En ce qui concerne le prix de l'abonnement au bulletin dont a parlé plus haut le président, il est précisé que ce prix est extrêmement serré et que,

en revanche, la Koumia serait reconnaissante à l'avance à tous ceux qui le peuvent s'ils versaient une somme supérieure pour ce bulletin.

8. — Le film franco-italien de Lilian Cavani, intitulé « La Pelli », et tiré du livre de Malaparte « La Peau », vient d'être présenté au festival de Cannes. Son sujet est le débarquement allié à Naples, en 1943.

Les goumiers marocains y sont présentés sous un jour absolument révoltant.

Avec l'aide de notre ami Bernard Simiot et de Michel Droit, nous envisageons, si le film est présenté sur les écrans, de faire paraître un communiqué de protestation dans les journaux.

Par ailleurs, le secrétaire général a pris contact avec l'attaché militaire auprès de l'ambassade du Maroc en France, pour lui faire part de notre émotion.

Résolutions

L'assemblée générale :

1° approuve le rapport moral présenté par le président et le rapport financier présenté par le trésorier ce jour ;

2° approuve la nomination du capitaine de Roquette-Buisson au conseil d'administration et celle du colonel de Mareuil comme secrétaire général d'honneur ;

3° donne au bureau tous les pouvoirs, y compris sur le plan financier pour poursuivre les recherches de documents concernant la rédaction de l'histoire des Goums ;

4° décide de porter de 40 à 50 F le montant de l'abonnement annuel au bulletin de liaison « La Koumia », la cotisation annuelle étant maintenue à 10 F ;

5° autorise le bureau à prélever une somme maximum de 70.000 F sur l'avoir de l'association pour l'aménagement de l'accès au monument de la Croix des Moinats et à allouer une subvention annuelle de 500 F au président de la section des Vosges pour l'entretien de ce monument ;

6° fait confiance au bureau pour poursuivre des relations étroites avec l'Association nationale Maréchal-Lyautey ;

7° approuve le projet présenté de restructuration des sections et la création de la section des Pays de Loire.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA KOUMIA DU 30 MAI 1981

L'association de la Koumia est réunie en assemblée générale extraordinaire pour la modification de l'article 20 des statuts de l'association nécessitée par la création de la fondation Koumia-Montsoreau.

L'article 20 des statuts est ainsi rédigé : « En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'intérêt public. »

Nous soumettons à votre approbation l'additif suivant : « Toutefois, au cas où, à la date de cette dissolution, la fondation « Koumia-Montsoreau » serait reconnue d'utilité publique, l'actif net de l'association serait attribué, dans sa totalité, à cette fondation. »

Résolution. — L'assemblée générale de la Koumia approuve le texte de la modification de l'article 20 des statuts de l'association qui lui a été présenté.



Liste des membres de la Koumia ayant participé aux différentes manifestations du congrès national de Strasbourg, 30 et 31 mai 1981

1. Membres de la Koumia présents :

M. et Mme d'Agar de la Contrie	M. et Mme Delafon
M. et Mme Alby	M. et Mme Donato
M. et Mme Aubier	M. et Mme Dubarry
M. et Mme Auboiron	M. et Mme Duchamp
M. et Mme Aymeric	M. et Mme Dugue Mac Carthy
M. et Mme Ambrosi	M. Duhoo
M. et Mme Angst	M. Dumont
M. et Mme Baudot	M. et Mme Durrieu
M. et Mme Berthod	M. et Mme Espeisse
M. et Mme Besnard	M. et Mme Faye
M. et Mme Blanchard	M. et Mme Feaugas
M. et Mme Breil	M. et Mme Ferre
M. Briou	M. et Mme Filhol
M. et Mme Boisnard	M. et Mme Flecksteiner
M. et Mme Bretones	M. Forget
M. et Mme de La Brosse	Mme de Furst
M. et Mme Buau	Mme Garret
M. et Mme Camrubi	M. et Mme Robert Gauthier
M. et Mme Cathelin	M. et Mme Georges Gautier
M. et Mme Caussin	M. et Mme Genoud
M. et Mme Chaney	M. et Mme Gentric
M. Charpentier	M. et Mme Gérard
M. et Mme de Chaunac	M. et Mme Gervasy
M. Cognot	M. et Mme Gilbain
M. et Mme Cozette	M. et Mme Girardot
M. Cousy	Mme Girard
M. de Combarieu	M. et Mme Guidon
M. et Mme du Crest de Villeneuve	M. et Mme Guignot
M. David	M. Guillot
M. et Mme Dekyvère	M. et Mme Huchard

M. et Mme Heckenhauer
 M. Hoock
 M. et Mme Hovasse
 M. et Mme Jacobi
 M. et Mme Jacquinet
 M. et Mme Jarrot
 M. et Mme Jenny
 M. et Mme Jousset
 M. et Mme Klopp
 M. et Mme Lang
 M. et Mme Larousse
 M. et Mme Lavoignat
 M. et Mme Leduc
 M. et Mme Legris
 M. et Mme Léonet
 M. Lepage
 M. et Mme Leroux
 M. Lombard
 M. et Mme Lucasseau
 M. et Mme Macia
 M. et Mme Magnenot
 M. et Mme Mansuy
 M. et Mme Marie
 M. Mardini
 M. et Mme Marotel
 M. et Mme Marquez
 M. et Mme Marx
 M. et Mme Mavon
 M. et Mme Mazzolini
 M. et Mme Meraud
 M. et Mme Merche
 M. et Mme Meric de Bellefon
 M. et Mme Merlin
 M. et Mme Michel
 M. et Mme Miot
 M. et Mme Moreau
 M. et Mme Moury

M. et Mme Muller
 M. et Mme Neufang
 M. Niclausse
 M. et Mme Pasquier
 M. et Mme Pentagaine
 Mme Philimorre
 M. et Mme Pomet
 M. et Mme Potelle
 M. et Mme Pernoux
 M. et Mme Puidupin
 M. et Mme Reveillaud
 M. et Mme Raynaud
 M. et Mme Robert
 M. Roland
 M. et Mme Romani
 M. et Mme de Roquette-Buisson
 M. et Mme de La Ruelle
 M. Renevier
 M. et Mme Saintain
 M. et Mme Sartran
 M. Saulay
 M. et Mme Scotton
 M. Siat
 M. et Mme Soubrie
 M. Teruel
 M. Thepenier
 M. Trouillard
 M. et Mme Turc
 M. et Mme Vaillant
 M. et Mme Verbiest
 M. et Mme Vieillot
 M. Verney
 Mme Vidal
 M. et Mme Vuillecard
 M. et Mme Wartel
 M. et Mme Weiss

2. Etaient excusés et avaient envoyé leur pouvoir :

Mme Arbola
 M. Alvernhe
 Mme Aubert
 M. Aucoin
 Mme Brault-Chanoine
 M. Bessi
 M. Bera
 M. Bretones
 M. de Balby
 M. de Banès
 M. Barault
 M. Bechet
 M. Benedittini
 M. Benoist
 M. Bertiaux
 M. Berard
 M. Brassens
 M. Bolorinos
 M. Baud
 M. Boué
 M. Barbaize
 M. Boutin

M. Busi
 M. Brian
 M. de Chasteignet
 M. Chappe
 M. Caussin
 M. Champion
 M. Chaplot
 M. Chatras
 M. Chaunaz
 M. de Chilly
 M. Chulliat
 M. Cunibile
 Mme Commaret
 M. Chirouse
 M. Conchon
 M. Demain
 M. Decaudin
 M. David
 M. Dallonneau
 M. Daillier
 M. Deluc
 M. Desbrosses

M. Dubaquier
 M. Deschard
 M. Espinasse
 M. Euzière
 M. d'Elissagaray
 M. Fourquet
 M. Ferry
 M. Fournier
 M. Florentin
 M. Fougerolles
 M. Fontaine
 M. Garuz
 M. Gaude
 M. Gosset
 M. Gilles
 M. Guérin
 M. Guiot
 M. Goulé
 M. Haguenin
 M. Huot
 M. Hutinel
 M. Imbert

M. Jolivot
 M. Jean-Baptiste
 M. Lefrançois
 M. Lacroix
 M. La Ménardière
 M. Lasserre
 M. Lebel
 M. Legoux
 M. Loiry
 M. Lecq
 M. Lacomme
 M. Lépine
 M. Merlin
 M. Montaud
 M. Marchand
 M. Mouille
 M. Mikcha
 M. de Mareuil
 M. Monnier
 M. Mairot
 M. de Monts
 M. Nollet

M. Nougue
 M. Ouïste
 M. Picardat
 M. Pascal
 M. Premoli
 M. Poublan
 M. Ponceau
 M. Poilley
 M. Pillot
 M. Partiot
 M. Poirette
 M. Perigois
 M. Para
 M. Pataine
 M. Potet
 M. Rault
 M. Ratel
 M. Ramet
 M. Rueda
 M. Renaud
 M. Rousseau
 M. Roussel

M. Rungs
 M. de Rochefort
 M. Salanie
 M. Silvestre
 M. Setti
 M. Sibille
 M. de Sparre
 M. Sarrazin
 M. Thet
 M. Tivolle
 M. Thiabaud
 M. Tetu
 M. Turnier
 M. d'Ulivo
 M. Verie
 M. de Vulpillières
 M. Vautrety
 M. Vitu
 M. Viriot
 M. Wallart
 M. Wavelet
 M. Winter



**ASSOCIATION DES DESCENDANTS
DES MEMBRES DE LA KOUMIA
ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS
ET DES AFFAIRES INDIGÈNES EN FRANCE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DES DESCENDANTS DES MEMBRES
DE LA KOUMIA**

**les 30 et 31 mai 1981 au siège de Rhin-et-Moselle
Assurances Françaises**

1, rue des Arquebusiers, Strasbourg

Les membres du conseil d'administration présents : Georges Boyer de Latour, président ; Maëva Hovasse, secrétaire adjointe ; Michel Pasquier, trésorier, procèdent au décompte du nombre de sociétaires présents et du nombre de pouvoirs envoyés par les sociétaires qui n'ont pu se rendre disponibles.

Le quorum est de 126. Le nombre de sociétaires présents ou représentés étant de 130, l'assemblée générale peut valablement se tenir et le président déclare l'assemblée générale ouverte.

Il est heureux de remarquer la présence, parmi les Descendants, d'un membre du conseil d'administration de la Koumia, M. de Roquette-Buisson. Cette présence marque l'intérêt de nos parents pour notre jeune association et doit permettre un meilleur échange d'informations et une coordination plus étroite entre nos deux associations. A titre de réciprocité et dans le même but, Mlle Antoinette-Marie Guignet, descendante, a été chargée de nous représenter au conseil d'administration de la Koumia et à son assemblée générale.

Le président adresse ses remerciements à tous les Descendants présents qui, malgré leurs préoccupations professionnelles ou familiales, ont pu se rendre disponibles. Il est satisfait du nombre de pouvoirs envoyés par tous ceux qui n'ont pu assister à notre assemblée générale et qui ont ainsi permis d'atteindre le quorum fixé.

Le premier point de l'ordre du jour concerne le rapport moral sur la vie de l'association.

Le président donne lecture de ce rapport :

« Vous avez été régulièrement convoqués à cette troisième assemblée générale de votre association par le bulletin n° 80 de mars 1981 pour les sociétaires abonnés, ou par lettre en date du 30 mars 1981 pour les autres sociétaires.

Votre conseil d'administration s'était réuni à Paris, le 17 février 1981, pour définir les points de l'ordre du jour dont l'étude et l'approbation vous seront proposées après mon exposé sur la vie de l'association. L'intérêt que montrent des sociétaires à une association se mesure principalement à l'évolution du nombre d'inscrits ayant cotisé et, aussi, à leur participation effective aux diverses réunions. Comme moi, vous pourrez constater une progression significative du nombre de sociétaires, depuis 1979, première année d'existence effective de notre association. Cette progression qui fait apparaître un grand intérêt des Descendants, nous permet d'espérer que les années qui viennent confirmeront cette tendance et consolideront, de façon définitive, les premiers résultats obtenus.

— Au 31 décembre 1979, notre association comptait 110 sociétaires cotisants.

— Au 31 décembre 1980, leur nombre était de 210, soit une augmentation de 90,91 p. 100.

Cependant, il faut bien se rendre compte qu'il est facile d'enregistrer une progression spectaculaire de recrutement à partir d'un niveau bas.

Maintenir un tel rythme serait évidemment souhaitable et prouverait une vitalité exceptionnelle, mais cela demanderait un très gros effort de recrutement de la part de tous et imposerait des structures administratives sans rapport avec notre organisation actuelle.

Pour favoriser le recrutement, les parents des Descendants ne devraient pas hésiter à répondre à nos demandes de fourniture d'adresses de leurs enfants, afin que nous puissions leur envoyer des informations sur les objectifs très fraternels et très humains que nous nous proposons d'atteindre.

A ce jour, notre association compte 250 sociétaires inscrits, soit près de 20 p. 100 de plus qu'en fin d'année 1980. Les sociétaires se répartissent en 59,44 p. 100 de Descendants et 40,56 p. 100 de Descendantes.

La progression semble marquer un ralentissement, mais, d'ici au 31 décembre prochain, nous espérons obtenir l'adhésion d'autres sociétaires parmi les nombreux descendants qui ne nous ont pas encore rejoints.

En effet, au point de vue arithmétique pure, le nombre potentiel de Descendants est bien supérieur, si l'on tient compte, premièrement, du nombre des membres de la Koumia — actuellement plus de 1.000 sociétaires (Koumia), encore que ce chiffre ne représente plus la réalité ancienne — et, deuxièmement, du nombre moyen élevé d'enfants par « foyer Koumia ».

L'évolution attendue devrait normalement, dans quelques années, amener à notre association plus d'un millier d'adhérents, surtout si l'on ajoute les enfants de la deuxième génération qui s'inscrivent déjà, comme nous pouvons le constater.

En ce qui concerne les cotisations, **12 sociétaires n'ont pas réglé** celles de 1980.

Pour 1981, **143 sociétaires ont souscrit**. Il reste **107 régularisations** à effectuer qui représentent 43,20 p. 100 de l'ensemble des sociétaires.

Cette situation est, paraît-il, normale. J'espère que malgré tout, d'ici à quelques semaines, les adhérents un peu négligents se seront mis en règle.

Depuis l'origine, cette cotisation a été maintenue à 20 F et, somme toute, cette cotisation est extrêmement modique. Elle suffit pour l'instant à régler les frais de bureau auxquels il nous faut faire face et à constituer une petite réserve pour l'avenir. En 1982, il sera sans doute nécessaire de réviser en augmentation le montant de cette cotisation. Le conseil d'administration se saisira en temps utile de cette question et soumettra sa décision à la prochaine assemblée générale.

Nous constatons avec satisfaction qu'un certain nombre de sociétaires arrondissent largement la somme qu'ils envoient à notre trésorier. Nous avons enregistré quelques dons, et la Koumia s'est montrée généreuse en nous accordant une aide de démarrage.

M. Michel Pasquier, le trésorier, vous rendra compte tout à l'heure des résultats comptables de l'exercice 1980. Il pourra répondre à toutes les questions que vous jugeriez nécessaire de lui poser, comme vous en avez le droit.

Comme je vous l'ai dit, le deuxième critère qui permet de juger du dynamisme d'une association est le degré de participation effective des sociétaires aux diverses réunions organisées. En ce domaine, je crois que nous pouvons être satisfaits. En effet, vous avez pu lire, dans les procès-verbaux de nos réunions ou de celles de la Koumia, qu'une participation remarquable des Descendants avait été constatée.

Généralement, une liste des Descendants qui participent à ces réunions est donnée dans le bulletin de la Koumia.

Afin que vous puissiez vous rendre compte de l'effort qu'il est nécessaire d'accomplir pour obtenir les résultats obtenus dans le recrutement, je vais vous présenter quelques chiffres significatifs sur le travail effectué par le président, grâce au concours actif, et, bien entendu, bénévole, de son épouse, qui tient en plus un fichier des sociétaires très à jour.

Depuis la création de l'association, 1.922 correspondances ont été envoyées. La répartition de ce courrier est la suivante :

- 161 lettres adressées à Mme de Lignières, secrétaire générale et à M. Michel Pasquier, trésorier ;
- 62 lettres pour les administrateurs ;
- 155 lettres au secrétariat de la Koumia ;
- 74 lettres aux parents, membres de la Koumia ;
- 12 lettres à diverses autorités officielles ;
- 1.457 lettres ont été adressées aux Descendants.

A cela s'ajoutent les travaux de rédaction, de dactylographie, de photocopie et de classement du courrier, des statuts, du règlement intérieur, de listes et de divers procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

Nous avons heureusement obtenu une aide matérielle très appréciable de Mme de Lignières et de M. Robert Coudry, vice-président, pour la diffusion du courrier et la réalisation de photocopies.

Il faut souligner que le bilan présenté ne comprend pas le travail de secrétariat et de tenue de comptabilité réalisé, chacun dans son domaine, par la secrétaire générale et le trésorier qui, après quelques difficultés de mise au point et de répartition des tâches, tiennent parfaitement le rôle qui leur est confié.

En vous présentant ces quelques chiffres, croyez bien qu'il n'est pas du tout dans nos intentions de vous vanter les mérites de ceux qui ont actuellement en charge la direction de votre association, ou d'essayer de vous faire compatir à la peine qu'ils prennent.

Non, ce que nous souhaitons avant tout, c'est obtenir une prise de conscience réaliste de la part de tous les sociétaires. Une association est tenue de respecter des règles strictes fixées par la loi pour son organisation et son fonctionnement. Le président et les membres du conseil d'administration sont directement responsables devant vous, devant des tiers et aussi devant les autorités de tutelle des décisions qu'ils sont amenés à prendre.

Nous sollicitons votre compréhension et votre aide pour rendre notre tâche plus facile, plus simple, plus gaie en respectant quelques règles peu contraignantes qui rendront votre participation plus active que passive et la rendront moins impersonnelle et plus vivante. Ainsi nous souhaitons que vous répondiez, même succinctement, au courrier que nous vous adressons, cela nous fera plaisir et confirmera la bonne destination de notre envoi. A titre d'exemple, un courrier adressé à tous les sociétaires sur un projet d'organisation d'un premier voyage au Maroc n'a provoqué qu'un nombre de réponses très faible — un peu plus de 10 p. 100 —. Ce n'est guère encourageant. Néanmoins, ce projet de voyage est en bonne voie de réalisation. Mme Marie-France de Lestang-Feaugas, qui a bien voulu prendre en charge son organisation, est revenue il y a quelques jours du Maroc en nous apportant des précisions sur les dates retenues par les autorités marocaines et sur les conditions matérielles de ce voyage. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous aborderons le point 4 de l'ordre du jour prévu.

N'attendez pas une « relance » pour envoyer votre cotisation, votre abonnement au bulletin et à l'annuaire. Effectuez votre règlement en début d'année.

Faites-nous part de vos changements d'adresses.

Nous avons compté qu'en moyenne chaque sociétaires était destinataire de 2,5 lettres par an. Imaginez vous-même l'incidence du coût réel d'une lettre et le montant des frais postaux.

Essayez de penser à joindre à votre correspondance une enveloppe timbrée avec votre adresse, cela vous coûtera certes un petit effort mais accélérera et simplifiera notre travail.

Participez aux réunions organisées par les présidents de section de la Koumia. Vous ferez plaisir à vos parents et vous rencontrerez les autres Descendants pour les connaître et mettre en commun ce qui peut l'être.

Si vos préoccupations familiales ou professionnelles n'y font pas obstacle, assistez aux assemblées générales. Dans le cas contraire, il faut envoyer vos pouvoirs car nous sommes tenus d'atteindre le quorum pour que l'assemblée générale puisse valablement se tenir.

Le bulletin de la Koumia contient des informations très intéressantes et très vivantes dont il faut que vous preniez connaissance. Cela vous permettra d'être tenus informés de la vie de votre association et constituera un lien avec le passé de nos anciens.

Envoyez-nous des articles pour le bulletin de la Koumia : récits de voyages, nouvelles, poèmes, études historiques, sociales, économiques, etc. Donnez-nous des idées pour la conduite de votre association et faites-nous part de vos sentiments sur son action. Pensez à recueillir le patrimoine culturel de vos parents sur leur œuvre au Maroc dans les domaines militaire, social, économique, etc. Faites-nous part de vos joies, naissances, promotions, décorations, réussites aux examens, etc., de vos peines aussi afin que nous puissions les partager et, si possible, vous apporter un réconfort.

Dans ces temps difficiles pour les jeunes, et quelquefois pour les moins jeunes, nous demandons que ceux qui en ont la possibilité, par leur fonction dans leur entreprise, proposent, en priorité, des emplois aux Descendants. Une rubrique pourrait, peut-être, être ouverte dans le bulletin de la Koumia.

Dans le cadre des objectifs de fraternité franco-marocaine que nous nous somme fixés, essayez de prendre contact avec les immigrés marocains descendants des goudiers : travailleurs, étudiants, familles, pour, éventuellement, les aider à s'insérer dans la communauté française. Vous ferez œuvre utile et vous pouvez être certains qu'à l'occasion de voyages au Maroc, cela vous sera généreusement rendu.

Nous serions heureux que vous teniez compte de ces quelques recommandations, qui n'ont pour but que d'assurer un meilleur fonctionnement de l'administration et d'établir un style de relations entre les membres qui soient plus personnelles et plus sympathiques.

Finalement, je crois que, pour cette troisième assemblée générale de Strasbourg, nous pouvons être satisfaits d'avoir mené à bien la création de notre association et d'avoir obtenu l'adhésion de 250 sociétaires qui semblent avoir approuvé les idées qui nous sont chères et n'ont pour but que d'essayer de prolonger l'œuvre humaine et fraternelle de nos parents.

Je vous remercie, chers amis, de l'attention que vous avez bien voulu me témoigner et nous allons passer à l'ordre du jour de notre troisième assemblée générale. »

**

Après la lecture de son rapport, le président donne la parole aux administrateurs et aux sociétaires afin qu'ils expriment leurs sentiments sur les résultats obtenus et les idées ou recommandations exposées. Les sociétaires expriment leur satisfaction et approuvent le rapport moral présenté.

Le président passe au point 2 de l'ordre du jour et il donne lecture des passages principaux du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en Avignon en 1980. Les sociétaires ont pu prendre connaissance de ce procès-verbal dans le bulletin « Koumia » n° 79 de juillet 1980. Le président demande alors de procéder à un vote en vue d'approuver ledit procès-verbal. Ce rapport est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**

M. Michel Pasquier, trésorier, présente alors son rapport :

« Lors de l'assemblée du 1^{er} juin 1980, les comptes de l'association soumis à votre approbation faisaient apparaître, au 31-12-1979, un solde créditeur de 6.500,80 F.

Le 1^{er} juin 1980, l'association comptait 153 membres. Sous l'impulsion de tous, le nombre d'inscrits est à ce jour de 250.

Treize sociétaires n'ont pas renouvelé leur cotisation pour l'année 1980. Il s'agit sûrement d'un oubli, tout comme les 108 autres qui n'ont pas, à ce jour, cotisé au titre de l'année 1981.

Il reste à tous six mois pour le faire, et il reste également à tous six mois pour faire rejoindre nos rangs à 50 Descendants, le budget prévisionnel pour l'exercice 1981 tenant compte de 300 sociétaires.

Lors de la précédente assemblée, j'avais fait part de mes difficultés pour tenir les comptes d'une façon précise, et pour imputer correctement les versements, du fait de la domiciliation du compte bancaire à Paris. Cette question a été abordée lors d'un conseil d'administration et a été résolue. En effet, nous avons ouvert un compte bancaire à la Banque populaire de Touraine et du haut Poitou, et les autres comptes ont été soldés. Toutes les opérations se font donc, depuis le 1^{er} septembre 1980, sur le seul compte de la B.P.T.H.P.

BILAN FINANCIER — EXERCICE 1980

- Solde en banque au 31-12-1980 : 6.500,80 F.
- Solde C.C.P. au 31-12-1980 : 195,00 F.

RECETTES

— Cotisations, bulletins, annuaires et dons du 31-12-1979 au 1-9-1980, compte Banque de Paris et des Pays-Bas	6.100,00
— Cotisations, bulletins, annuaires et dons du 1-9-1980 au 31-12-1980 compte B.P.T.H.P.	1.920,00
— Cotisations	740,00
— Bulletins	800,00
— Annuaires	300,00
— Dons	80,00
— Cotisations C.C.P. du 31-12-1979 au 1-9-1980	40,00
Total recettes	14.755,80

DEPENSES

— Règlement à la Koumia de 22 annuaires	440,00
— Règlement à la Koumia de 59 bulletins	2.360,00
— Frais de secrétariat général	64,00
— Frais de tenue de compte C.C.P.	5,00
Total dépenses	2.869,00
Solde créditeur au 31-12-1980	11.886,80

BILAN PRÉVISIONNEL — EXERCICE 1981

RECETTES

— Cotisations, soit 300 à 20 F .	6.000
— Dons divers	2.000
— Dons Koumia	3.000
Total recettes	11.000

DEPENSES

— Frais de fonctionnement	4.500
Total dépenses	4.500

— Solde	6.500
— Report solde 1980	11.886,80
— Solde prévisionnel au 31-12-1981	18.386,80

Les comptes pour l'exercice financier de l'année 1980 sont arrêtés à la somme de 11.886,80 F (onze mille huit cent quatre-vingt-six francs et quatre-vingts centimes). »

.

Le président remercie Michel Pasquier du travail sérieux et précis qu'il a effectué pour mettre à jour la comptabilité de l'association.

Il demande aux sociétaires présents ou représentés d'approuver le rapport comptable présenté pour l'exercice 1980.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le président indique que le voyage au Maroc entraînera certainement des frais supplémentaires pour l'achat de petits cadeaux à remettre aux Descendants marocains.

Michel Pasquier insiste sur l'augmentation des charges de frais de bureau consécutives à la prise en compte de tous ces frais par l'association, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Le président passe à l'étude du point 4 de l'ordre du jour qui concerne l'organisation du premier voyage des Descendants au Maroc.

Il rappelle à ce sujet que les membres du conseil d'administration ont été informés des premières démarches effectuées et des premières informations recueillies au Maroc par Mme Marie-France de Lestang au cours de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Paris le 17 février 1981. Le procès-verbal de cette réunion a été publié dans le bulletin de la Koumia de mars 1981. Mme de Lestang, qui s'est fait excuser pour son absence à l'assemblée générale pour des motifs familiaux, rentre il y a quelques jours d'un voyage au Maroc pendant lequel elle a pu mettre au point, avec le Dr Rahhali, ministre de la Santé, l'organisation de ce voyage. Les nouvelles qu'elle nous a rapportées sont très intéressantes. Elle nous a fait part des précisions concernant la durée, le coût et les dates retenues pour ce voyage :

- lieu d'embarquement : aéroport d'Orly ;
- lieu de débarquement : aéroport de Casablanca ;
- date du départ : 19 septembre 1981 ;
- date du retour : 4 octobre 1981 ;
- coût du transport aérien : 1.500 F ;
- prix de journée : hôtel et demi-pension comprise : 150 F.

Programme du voyage :

- 1^{er} jour : Paris - Casablanca. - Réception officielle par les autorités - Visite de la ville et du port.
- 2^e jour : Rabat - Visite de la ville - Réception offerte aux Descendants marocains - Visite de Rabat illuminé.
- 3^e jour : Rabat - Meknès - Visite de Meknès : les écuries, la médina, etc.
- 4^e jour : Meknès - Moulay Idriss : déjeuner à Volubilis - Visite des ruines romaines.
- 5^e jour : Fès - Les souks - Les medersas - Medina, etc.
- 6^e jour : Fès - Sefrou - Boulemane - Ifrane (coucher).
- 7^e jour : Ifrane - Azrou - Aïn - Leuh (coucher sous la khaïma).
- 8^e jour : Aïn Leuh - Midelt - Ksar Es Souk.
- 9^e jour : Ksar Es Souk - Tinerhir (par la vallée du Todra) - Boulemane (vallée du Dadès) - Coucher à Ouarzazate.
- 10^e jour : Ouarzazate - Marrakech.
- 11^e jour : Marrakech - Visite de la ville (réception au Club Méditerranée).
- 12^e jour : Journée libre.
- 13^e jour : Marrakech - Mogador (coucher à Mogador).
- 14^e jour : Mogador - Casablanca par la route côtière.
- 15^e jour : Casablanca (journée libre).
- 16^e jour : retour sur la France.

Mme de Lestang est chargée de l'organisation et de la liaison au Maroc avec les autorités marocaines qui ont bien voulu prendre en charge la réalisation du programme.

Il est demandé aux Descendants qui ont déjà fait acte de candidature à ce voyage pour 1981 de bien vouloir confirmer d'urgence leur réservation. Priorité leur est donnée compte tenu de la limitation à 25 participants fixée par les autorités marocaines. En cas de défaillance de ces candidats, les places disponibles seront accordées dans l'ordre de réception des demandes. Pour être retenus, les can-

didats au voyage devront verser des arrhes d'un montant de 1.000 F par personne. Ces arrhes devront être envoyées au nom de l'Association des Descendants, au président M. Georges de Latour, « Chantalouette », avenue de Saint-Colomban, La Croix-des-Emigrés, 56340 Carnac. La centralisation des réservations sera effectuée par le président à l'adresse mentionnée ci-dessus.

A propos de ce voyage, certains sociétaires proposent que des dates différentes soient choisies pour un prochain voyage, en particulier au printemps pour 1982. Le président souligne qu'il est difficile, dans ce domaine, de donner satisfaction à tout le monde, mais qu'effectivement des dates différentes peuvent être retenues dans les années qui viennent.

Comme il l'avait déjà dit à plusieurs reprises, le président rappelle qu'il faudra organiser en France un voyage pour les Marocains (descendants des goumiers) car il n'est pas admissible que les voyages au Maroc ne soient pas suivis d'un accueil bien organisé des Marocains en France. La participation de l'association et de ses membres devra être préparée de manière à assurer la parfaite réussite du prochain voyage des Marocains en France.

Les sociétaires présents donnent leur complète approbation à ce projet.

Le point 4 de l'ordre du jour étant épuisé, le président donne lecture du projet de règlement intérieur qu'il a rédigé en vue de son approbation par les sociétaires présents ou représentés. Le texte présenté n'appelle pas d'observations ou de critiques particulières de la part des sociétaires. Le président demande à l'ensemble des sociétaires de voter sur le projet d'adoption de ce règlement intérieur. A l'unanimité, les sociétaires présents ou représentés approuvent le texte proposé. En conséquence, le règlement intérieur est adopté. Il complètera les statuts de l'association. Ce règlement sera envoyé pour approbation à la préfecture du Maine-et-Loire. Il paraîtra dans un bulletin de la Koumia.

Le président indique que, conformément aux statuts de l'association, la moitié des membres du conseil d'administration voient leur mandat arriver à échéance, après deux ans d'activité.

Un tirage au sort portant sur quatre noms d'administrateurs, sur les huit élus, doit être effectué.

Après tirage au sort, les noms des administrateurs appelés au renouvellement de leur mandat sont les suivants :

— Francine de Lignières, Maëva Hovasse, Jean Borius et Pierre Feaugas.

Jean Borius ayant demandé à ne pas renouveler son mandat n'est plus candidat au poste d'administrateur.

Deux sociétaires proposent leur candidature au poste d'administrateur : Mlle Antoinette-Marie Guignot et le Lt-col. Jean Bertiaux.

La liste des candidats au poste d'administrateur est dressée : Francine de Lignières, Maëva Hovasse, Antoinette-Marie Guignot, Jean Bertiaux, Pierre Feaugas.

Cette liste est proposée aux sociétaires présents et représentés qui doivent retenir quatre noms pour remplacer les quatre administrateurs sortants par tirage au sort.

Après dépouillement des bulletins de vote, sont élus pour quatre ans au poste d'administrateur : Francine de Lignières, Maëva Hovasse, Antoinette-Marie Guignot et Jean Bertiaux. Les administrateurs élus ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Les huit administrateurs du conseil sont donc les suivants :

- Georges Boyer de Latour (deux ans de mandat à remplir) ;
- Jean-Francis Carrère (deux ans de mandat à remplir) ;
- Robert Coudry (deux ans de mandat à remplir) ;
- Michel Pasquier (deux ans de mandat à remplir) ;
- Francine de Lignières (élue pour quatre ans) ;
- Maëva Hovasse (élue pour quatre ans) ;
- Antoinette-Marie Guignot (élue pour quatre ans) ;
- Jean Bertiaux (élu pour quatre ans).

Le président fait part de la demande présentée par Mme de Lignières d'être relevée de ses fonctions de secrétaire générale, compte tenu de ses obligations

professionnelles et familiales qui lui laissent peu de temps pour remplir sa tâche. Le président accepte la démission de Mme de Lignières et propose qu'elle soit nommée vice-présidente du conseil d'administration. Le conseil disposera ainsi de deux vice-présidents, une Descendante, Mme de Lignières, et un Descendant, M. Robert Coudry.

Le conseil d'administration se réunira dès que possible pour désigner l'administrateur chargé du secrétariat général. En attendant son remplacement, Mme de Lignières effectuera l'intérim avec Mme Hovasse.

Les autres administrateurs conservent leurs attributions actuelles jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration qui statuera sur la répartition des postes.

Le président adresse ses bien vives félicitations aux nouveaux administrateurs et il espère qu'ils pourront participer activement aux réunions du conseil d'administration. Il remercie M. Pierre Feugas de sa collaboration aux travaux du conseil et souhaite qu'il puisse, dans les prochaines années, participer à nouveau aux décisions du conseil d'administration. Il remercie également M. Jean Borius et regrette que ses occupations professionnelles l'aient amené à présenter sa démission.

Le président demande que l'on passe au point 7 de l'ordre du jour, concernant les questions diverses.

Mme Hovasse propose que les conjoints des Descendants soient admis comme sociétaires à part entière au sein de l'association. Cette proposition paraît très intéressante, mais comme elle ne figure pas à l'ordre du jour de l'assemblée générale elle ne peut faire l'objet d'une discussion, d'autant qu'une telle proposition, si elle était admise, devrait faire l'objet d'une modification des statuts. Seule une assemblée générale extraordinaire peut délibérer et voter une modification des statuts.

A titre d'information, le président demande aux sociétaires présents leur avis sur cette proposition. A l'unanimité, les sociétaires présents souhaitent que les conjoints fassent partie des Descendants, sous réserve qu'ils acquittent leur cotisation.

Cette proposition sera donc présentée en 1982 à la prochaine assemblée générale extraordinaire, en vue de son approbation.

Le président fait part de son souci de voir la composition du conseil d'administration répartie de façon équilibrée entre les Descendants et les Descendants. De même, il souhaiterait que l'on envisage une modification des statuts qui permette l'alternance, dans la présidence du conseil d'administration, entre les Descendants et les Descendants.

Il a particulièrement insisté sur le fait que le règlement intérieur prévoit dans son article 7 que les sociétaires peuvent assister à la réunion du conseil d'administration sous réserve d'une proposition du président et d'un accord unanime des membres du conseil d'administration.

Afin d'augmenter les recettes de l'association, il propose que les Descendants puissent organiser des ventes et des tombolas. Toutes idées à ce sujet seront très favorablement accueillies.

Avant de clore l'assemblée générale, le président et les sociétaires remercient les jeunes représentantes de la deuxième génération de Descendants qui leur ont rendu visite pendant l'assemblée générale.

Ces petites filles mignonnes, souriantes et porteuses d'une pancarte confirmant leur désir de participation précoce aux destinées de l'association ont montré que la pérennité de son action serait assurée. Ces petites filles sont les enfants de Mme de Trogoff, née Véronique Espeisse. Elles ont reçu un accueil chaleureux et ont été applaudies par tous.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président déclare l'assemblée générale close, et décide d'ouvrir l'assemblée générale extraordinaire, qui doit se prononcer sur une modification de l'article 2 des statuts.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

Ordre du jour

MODIFICATION DE L'ARTICLE 2 DES STATUTS

Le président déclare la première assemblée générale extraordinaire des Descendants des membres de la Koumia ouverte.

Cette assemblée générale extraordinaire doit se prononcer sur la modification de l'article 2 des statuts, conformément à la décision des membres du conseil d'administration prise, lors de leur réunion du 17 février 1981, d'élargir les possibilités offertes par l'objet social des statuts, en confirmant les objectifs humains et fraternels que l'association se propose d'atteindre. En particulier en donnant la possibilité aux descendants français de nouer des liens d'amitié et de fraternité avec les descendants marocains pour qu'ils puissent participer éventuellement à l'action de notre association, en France et au Maroc.

Le président donne lecture du texte modificatif : « de maintenir et de développer, en France et au Maroc, avec les Descendants des goumiers marocains, les liens d'amitié et de fraternité noués par leurs pères ».

Cette modification doit prendre place après « ... entre ses membres des liens de solidarité ; ».

Le président demande aux sociétaires d'exprimer leur vote à main levée au sujet de l'adoption de cette modification.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, la modification des statuts, en son article 2, est adoptée dans la forme indiquée ci-dessus.

L'article 2 des statuts est rédigé dans la forme suivante après la modification apportée :

Article 2. — Cette association a pour but d'assurer la pérennité du Musée des Goums marocains du château de Montsoreau ; de valoriser et de protéger le patrimoine de la Koumia et de leurs amis, le souvenir des anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes du Maroc ; d'entretenir et de développer entre ses membres des liens de solidarité ; de maintenir et de développer, en France et au Maroc, avec les Descendants des goumiers marocains, les liens d'amitié et de fraternité noués par leurs pères ; d'apporter une aide morale et matérielle aux membres qui en auraient besoin ; de procéder à toutes opérations et toutes actions permettant d'atteindre les buts définis dans le présent article.

Le président remercie l'ensemble des participants de leur collaboration sympathique et efficace qui a permis de consolider les bases administratives de l'association en adoptant un règlement intérieur qui complète heureusement les statuts. L'adoption d'une modification de l'article 2 permettra une collaboration et une intégration éventuelle des Descendants marocains.

Plus personne ne demandant la parole, le président déclare close la première assemblée générale extraordinaire.

Georges BOYER de LATOUR du MOULIN,
président.

Fait à Strasbourg, le 3 juin 1981.

**Liste des participants aux assemblées générales ordinaire
et extraordinaire
de l'Association des Descendants des membres de la Koumia
à Strasbourg, les 30 et 31 mai 1981**

M. Georges B. de Latour, M. Michel Pasquier, Mlle Monique de Bellefon
Mme Francine Magnenot-Potelle, M. Jean-Jacques Vieillot, M. Robert Nicou, sous-
lieutenant Cyril Villerbu, M. Franck Flecksteiner, M. René Legoux, M. Jean Roque-
joffre, Mlle Antoinette-Marie Guignot, Mme Maëva Hovasse, lieutenant-col. Hervé
Richaud, Mlle Florence Espeisse, Mme Elisabeth Pernoux, Mme Véronique de Tro-
goff-Espeisse, Mme Martine Dubost-Gautier.

Pouvoirs envoyés : 123 sociétaires.

Ont participé, en plus, aux journées du congrès :

Mme Rose-Marie Nicou, Mme Marie-Claude Richaud, M. Pierre Pasquier,
M. Georges Pasquier, Milles Renée Arielle et Schmittheisler, M. Jean-Yves
de Trogoff, M. Bernard Groelly, Frédérique et Jean-Loup Pernoux, Mme Mercédès
Martinez, M. Philippe Baudot, Mme Véronique Enguilabert-Pernoux, lieutenant-col.
Dubost, Mme J.-Jacques Vieillot, Mme René Legoux et son fils, Mme Roquejoffre,
Mme Denise B. de Latour.



VIE DES SECTIONS

Alsace

« DE KABOUL A JERUSALEM »

En mars 1977, le général (E.R.) Rondot avait donné dans nos locaux une conférence sur le Proche-Orient.

Depuis, les problèmes ont largement évolué sans pour autant se simplifier. Aussi le général Rondot, de passage à Strasbourg, a bien voulu venir, le 27 mars, faire le point de la question.

Devant un auditoire invité par les anciens officiers d'Affaires indigènes du Maroc regroupés dans la Koumia et en présence de M. Léonet et de Mme Wenger-Valentin, le général Rondot, professeur dans plusieurs instituts d'études politiques, journaliste à divers journaux et revues, a charmé pendant près de deux heures un auditoire attentif.

L'imbroglio du Proche-Orient, le filet protecteur tissé par les Etats-Unis, les pions avancés par les Soviétiques sur le terrain mouvant des dissensions arabes, la brûlante question des Palestiniens, le sort du Liban, la situation de Kaboul à Jérusalem — point chaud du moment ou question éternelle ou de l'Eternel, — ont fait l'objet d'analyses pertinentes sans pouvoir pour autant nous faire pénétrer un avenir incertain et toujours explosif où s'affrontent sur fond de pétrole les rivalités des « grands ».

Marseille

Le dimanche 17 mai, la section de Marseille réunissait ses adhérents à Saint-Maximin-la-Sainte-Beaume. Plus de soixante-dix camarades avaient tenu à participer à cette journée qui, pour un grand nombre d'entre eux, commença par l'assistance à la grand-messe célébrée dans la magnifique basilique de Saint-Maximin, dédiée à Marie-Madeleine. A l'issue de la messe, tout le monde pouvait bénéficier des explications fournies par le bedeau de la paroisse, M. Laurenti, un ancien marocain lui aussi, qui nous guidait dans la visite de la basilique. Après cette visite que tous trouvèrent très intéressante, bien qu'une grande partie des œuvres d'art que contient l'édifice soit masquée par des échafaudages destinés à de grands travaux d'entretien, tout le monde se dirigea vers Seillon-Source-d'Argens, à quelques kilomètres de Saint-Maximin, pour prendre part au repas qui était servi à l'Hôtel de Paris, dans une très belle salle et dans un cadre très agréable.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, le président Filhol lança un nouvel appel pour inciter le plus grand nombre possible des nôtres à se rendre au congrès de Strasbourg, les 30 et 31 mai prochains, à ne pas négliger non plus d'adhérer à l'Association Maréchal-Lyautey et enfin, pour ceux qui sont

proches de Marseille, de ne pas manquer d'apporter leur concours au colonel Le Page qui signe son livre « Cao-Bang » le vendredi 5 juin à Marseille.

Comme à l'habitude, l'ambiance la plus gaie n'a pas cessé de régner parmi les convives et tout le monde se sépara, fort tard dans l'après-midi, après que Baez et Para eurent entonné des chansons que l'assistance reprit en chœur et que tous, d'une seule voix, eurent chanté « le Chant des Africains ».

Rendez-vous a été pris pour le mois d'octobre prochain, probablement au 1^{er} R.E.C. à Orange.

Ont participé à cette journée (par ordre alphabétique) : M. et Mme Baez, M. et Mme Barbaize et un invité, M. et Mme Bera et deux invités, M. et Mme Bertrany, M. et Mme Blanchard et deux invités, M. et Mme Bonachera, M. et Mme Bonfils, M. et Mme Brian, Brion et un invité, M. et Mme Busi et six invités, M. et Mme Caron, M. Cazenove, M. de Combarieu, M. et Mme Couetmeur, M. et Mme Franceschi et deux invités, M. et Mme Galline et leur fille, M. et Mme Goule, M. et Mme Lagier-Tourenne, M. et Mme Lasserre, M. et Mme Lavoignat, M. et Mme Lelièvre, M. et Mme Mairrot et deux invités, M. et Mme Garuz, venus de la section du Sud-Ouest, M. et Mme Marti, M. et Mme Neigel, M. et Mme Ocamica, M. et Mme Para, Teruel.

S'étaient excusés : Aubert, Bailly, Mme Becat, Boivin, Bolorinos, Mme Borel, Bridot, Casado, Chollet, Colin, M^e Coudry, Dailler, Debril-Loiseau, Dekyvère, Delfon, Delhumeau, Dubarry, Donato, Jobbe-Duval, Mme Enderlin, Fermaud, Ferre, Franceschetti, Mme Gautier, Gerin, Heran, Honoré, Hooock, Hutinel, Mme Ithier, Jaloszynski, Larousse, Loiry, Dr. Léger, Loiseau, Mansuy, Matoré, Menet, Merlin, Montjean, Pataine, Pertin, Potier, Rault, Mme Riaucou, Ricchaud, des Rieux, Rueda, Ruel, Sarrazin, Setti, Tivolle, Verlet et le général Wartel.

SQUARE MARECHAL-LYAUTEY A CARNOUX-EN-PROVENCE

Carnoux, qui a été conçu et construit par des Français du Maroc en s'inspirant de l'exemple du maréchal Lyautey, a tenu à perpétuer le souvenir de ce bâtisseur d'empires en inaugurant un square Maréchal-Lyautey.

Cette cérémonie s'est déroulée le 29 mai 1981.

Le maire de Carnoux a adressé à notre président une lettre très aimable, lui demandant de représenter, à cette inauguration, les officiers des Affaires indigènes qui « furent les témoins et les continuateurs de l'œuvre de Lyautey ».

Le général Feugas, retenu par l'assemblée générale de Strasbourg, a demandé au colonel Verlet de le représenter.

Nice - Côte d'Azur

RÉUNION DU 15 JANVIER 1981

De nombreux membres de la section Nice - Côte d'Azur se sont réunis à l'hôtel Aston de Nice, pour tirer les Rois, échanger des vœux amicaux de nouvelle année et admirer d'excellentes diapositives prises récemment au Maroc et commentées par le colonel Gilbain.

Assistaient à cette réunion, autour du général Marchal, président, les colonels et Mmes Aspinion, Benoît, Eugène, Gilbain, Leblond, Lacroix, Miquel, Montjean, les colonels Bérard, Cailles et Petiteau, le contrôleur civil et Mme Bazin, le commandant Mathonnière, MM. Gagero et Lebel, Mme Stemlen.

S'étaient fait excuser : M. Legoux, le colonel Dorange.

En préambule, le colonel Gilbain déclare qu'il ne rappellera pas l'histoire et la géographie du Maroc, devant un public aussi averti que celui de la Koumia. Toutefois, il indique quelques points qui l'ont particulièrement frappé, en découvrant un pays humain, nouveau, vingt-six ans après l'Indépendance. :

— une population qui est passée de 7 millions en 1956 à près de 20 millions à ce jour, avec 70 p. 100 de moins de trente ans ;

- une jeunesse, garçons et filles, évoluée, même dans le bled, parlant généralement un bon français et l'arabe moderne, sans cesse diffusé par les médias : radio, télévision, mini-cassettes, cinéma du Caire ;
- un effort de cohésion nationale réussi par le roi après la « marche verte » et par une administration compétente, articulée autour de jeunes super-caïds et caïds, sortant de l'Ecole nationale d'administration de Kenitra, nommés à la discrétion du souverain et par quelque 300 notables élus, présidents des conseils communaux.

Trois cents diapositives commentées conduisirent les auditeurs du Maroc de toujours au Maroc d'aujourd'hui, des souqs ruraux traditionnels aux jeunes caïds et à leurs épouses modernes, aux écoles d'enfants, modernisés eux aussi dans leur tenue et dans leur langage.

Défilèrent ainsi devant nous Agadir, capitale de demain, Tafraout, Taliouine, Ouarzazate, Zagora, Todrha, Boumalne du Dadès avec son magnifique gîte d'étape, Marrakech.

Puis, en « roue libre », Beni-Mellal, Taghzirt, Zaouia-Ech-Cheikh, Kebab, Midelt, Azrou, Moyen Atlas très transformé dans ses agglomérations, peu quant à ses souqs et ses paysages. Les villes, enfin : Fès, Meknès, Rabat, les mêmes par leurs monuments historiques et leurs médinas, totalement transformées par le modernisme des villes nouvelles et des foules qui y circulent.

En outre, le colonel Gilbain et son épouse tinrent à signaler qu'ils ont aussi fait un voyage fort agréable tant sur le plan moral (accueil des anciens et des autorités actuellement en place) que sur le plan matériel (prix, confort, organisation parfaite, voyage en avion et en voiture de location).

En résumé, excellente après-midi de vœux, grâce au talent de nos amis Gilbain, que tous tinrent à féliciter, et à la bonne organisation générale réalisée par l'ami Mathonnière.

RÉUNION DU 12 FÉVRIER 1981

La réunion mensuelle de février s'est tenue dans les locaux de Rhin-et-Danube, à Nice. **Y assistaient**, autour du président, le général Marchal, les colonels Bérard, Cailles, Petiteau, Nivaggioni, le commandant Mathonnière, M. Legoux, M. et Mme Thoumire.

Etaient excusés : le colonel Gilbain, grand voyageur, sur son départ pour l'Afrique du Sud, le colonel Lacroix, M. Lebel.

Après une discussion animée sur différents sujets, rendez-vous fut pris pour le jeudi 12 mars, le déjeuner amical étant fixé, en principe, au jeudi 14 mai à l'hôtel Aston de Nice.

RÉUNION DU 12 MARS 1981

Cette réunion groupait seulement trois camarades, heureux de se retrouver... même en si petit nombre : le commandant Mathonnière, MM. Gagero et Legoux.

Etaient excusés, pour cause de maladie ou d'absence : le général Marchal, les colonels Aspinion, Bérard (dont l'épouse vient de subir une grave opération), Cailles, Gilbain, Eugène, Lacroix, Montgobert, M. Lebel.

Paris

Messe à la mémoire du capitaine Cozette

Le 30 octobre 1980, comme l'a relaté la Koumia dans son bulletin 80 de mars 1981, la 19^e promotion d'élèves officiers de l'Ecole militaire interarmes de Coëtquidan reçoit ses sabres et prend le nom de «-Capitaine-Cozette », officier de la Légion, ancien des Goums marocains, tombé au champ d'honneur le 20 mars 1956, en Algérie.

Le 21 mars 1981, pour le vingt-cinquième anniversaire de sa mort, sa famille et les élèves officiers de la promotion Capitaine-Cozette font dire une messe à sa mémoire en la chapelle du collège militaire de Saint-Cyr-l'Ecole, ancienne Ecole spéciale militaire.

Dès 10 h 30, le colonel Parisot, commandant de l'E.M.I.A., représentant le général Forray, commandant les écoles de Coëtquidan, retenu par ses obligations, les épouses et parents des élèves officiers, les nombreux amis de la famille Cozette entourent le colonel et Mme Cozette, leurs enfants, notre ami le capitaine et Mme Pierre Cozette, le colonel et Mme Bottrie, née Anne-Marie Cozette et leurs petits-enfants. Mme René Cozette n'ayant pu faire le déplacement de Nice pour raison de santé et ses enfants, dont le fils, le docteur Paul Cozette, prépare sa thèse de doctorat en médecine qu'il doit passer très prochainement, s'étaient unis par la pensée en se recueillant, à la même heure, en l'église du monastère de Cimiez à Nice.

A 11 heures, l'office commence, célébré par l'aumônier Fischer du camp de Satory qui, dans une vibrante homélie, exalte les vertus chrétiennes du capitaine René Cozette, tandis que la chorale de la promotion interprète, magistralement, les chants liturgiques en grégorien et en français, provoquant chez tous les participants à cette messe une profonde émotion, accentuée par la poignante simplicité de cette manifestation du souvenir dans cette chapelle militaire historique, dénuée, aux lignes sobres et harmonieuses, où, seul, le drapeau tricolore donne une note de couleurs par ses plis tombant au fond du chœur.

L'état de santé du général Guillaume, président d'honneur de la Koumia, l'a empêché d'assister à cette cérémonie, mais il a tenu à préciser dans une lettre adressée à la famille Cozette que sa pensée reste fidèle au colonel Cozette et que son épouse le représentera en compagnie du général Turnier, ancien commandant de Goum de l'aspirant René Cozette au 2^e G.T.M. en 1944, et de Mme Turnier.

De nombreux officiers généraux, ex-condisciples, anciens lieutenants ou camarades du capitaine René Cozette, les généraux Fuhr, Mordacq, Brette, Foureau, Botella pour ne citer qu'eux..., de très nombreux officiers supérieurs et amis de ce valeureux officier, venus pour certains de fort loin, apportent également à sa famille le réconfort de leur présence.

Le général Lardry, commandant le groupement de Légion étrangère, empêché, s'était fait représenter par le chef de bataillon Noirod, du D.P.L.E. de Nogent, tandis que le colonel de Montlebert, commandant le 2^e R.E.I., en manœuvres, régiment dans les rangs duquel en 1947-1949, en E.O., le lieutenant René Cozette devait recevoir sa troisième blessure et quatre autres citations, avait délégué le lieutenant Federspiel.

La Koumia est non seulement représentée par Mme Guillaume et le général Turnier, son président d'honneur, et Mme Turnier, mais aussi par le général Vautrety, lui aussi ancien du 2^e G.T.M., accompagné de son fils Bruno, capitaine à l'E.M.I.A. de Coëtquidan et par nos amis le capitaine Merchez, président de la section de Paris et Mme Merchez, le lieutenant Muller, trésorier, et Mme Muller. Notre président, le général Feaugas et Mme Feaugas se trouvant ce jour-là en Corse pour la reprise des activités de cette section, s'étaient fait excuser.

A l'issue de l'office religieux, un buffet réunit au cercle des officiers de Versailles, les amis de la famille Cozette et les élèves officiers de la promotion Capitaine-Cozette, permettant aux anciens et aux futurs officiers de mieux se connaître pour mieux apprécier les qualités de celui qui fut leur ami, leur chef et, maintenant, leur parrain. Avec cette promotion dont chacun put apprécier la foi et la volonté de se montrer digne de l'exemple qu'il leur a tracé, son souvenir subsistera. Vive la promotion Capitaine-Cozette !

Centenaire du colonel Besnier, père du capitaine Pierre Besnier, tué en Indochine à la tête du 32^e Goum

« Les Parents des Tués » ont organisé, avec le Souvenir français, la cérémonie d'anniversaire (cent ans le 9 mai 1981), de M. Serge Besnier, lieutenant-colonel en retraite, 12, rue Chauveau à Neuilly.

Son fils, Pierre Besnier, capitaine de cavalerie, ancien élève de Polytechnique,

né le 21 janvier 1919 à Paris (17^e), a été tué au 32^e Goum du V^e Tabor, le 30 décembre 1952, au combat de Giap Doc, près de Lai-Chau (Tonkin).

La Koumia était représentée à cette émouvante réunion par notre secrétaire général, Georges Gautier, notre secrétaire général adjoint, Jean de Roquette-Buisson, Henri de La Ménardière, ces deux derniers camarades, de cours d'A.I. de Pierre Besnier, ainsi que par Mme Hubert Chanoine, au titre des Descendants.

Ravivage de la Flamme

Le lundi 11 mai 1981, suivant une tradition bien établie, la Koumia a participé, avec le Corps expéditionnaire français en Italie, au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Le drapeau a été porté par Jacques Winter.

Notre président, le général Feugas, a déposé une gerbe sur le tombeau du Soldat Inconnu, puis il a ranimé la Flamme.

Nombreux étaient les membres de la Koumia qui ont assisté à cette cérémonie. Un pot amical les a ensuite réunis.

Le 17 mai 1981, « Les Parents des Tués », association qui héberge aimablement les bureaux de la Koumia et dont la secrétaire générale est notre amie Mme Brault, a fait célébrer une messe solennelle à Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire des Morts pour la France.

Le drapeau de la Koumia était dans le chœur, porté par J. Winter. La Koumia était représentée, par ailleurs, par son secrétaire général et par son secrétaire général adjoint.

Amical souvenir

A la suite d'une intervention chirurgicale banale, le colonel Bertiaux vient de subir une sérieuse atteinte pulmonaire, dont il se remet, grâce à Dieu, normalement mais lentement.

Mme Bertiaux, de son côté, souffre encore des conséquences d'une chute qui la contraint à de longues heures d'immobilité allongée.

Au colonel, qui apporte si généreusement la contribution de sa prodigieuse mémoire à la rédaction de l'histoire des Coums, et à Mme Bertiaux, la Koumia adresse ses vœux très sincères de rétablissement définitif aussi rapide que possible.

Section Rhône-Alpes

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS

21 janvier 1981. — Participation à l'assemblée générale de la F.A.R.A.C., à Lyon : Magnenot, Payre.

Réunions mensuelles

22 janvier. — Première de l'année ; échange de vœux, galette des Rois, informations :

— Courrier du secrétariat général (du jour du conseil d'administration du 17 février), foulards, tombola de la Fondation Maréchal-de-Lattre.

- Des vœux reçus :
- Colonels Guille et Gaude, de Grenoble ;
- Préaux, d'Autun ;
- Sibille, de Saint-Romain-au-Mont-d'Or : immobilisé depuis de nombreuses années, mais resté fidèlement attaché à la Koumia dont il suit les activités ;
- Georges Mayer, d'Inesgane, qui nous laisse espérer sa visite fin mai à Lyon. Ancien des Goums et des A.I. de 1922 à 1938 (2° et 25° goums) ; opérations du Rif, du Tadla, de la tache de Taza ; en 1935, il était au cercle de Goulimine ; en fin de carrière, en 1946, il s'installe à Agadir puis à Inesgane ; était présent à l'assemblée générale en Avignon, en 1980.

26 février. — A l'ordre du jour : organisation du prochain déjeuner amical.

A l'une ou l'autre de ces deux réunions se sont retrouvés autour du colonel Le Page : Battu, Bordes, Carré, M. et Mme Clemenceau, M. et Mme Guidon, Loubès, M. et Mme Magnenot, Mazin, Nougé, M. et Mme Payre.

22 mars. — Nous étions 52, réunis dans le cadre très agréable connu déjà d'un certain nombre d'entre nous, de l'Amphithryon à Charbonnières.

Le colonel Le Page nous a fait l'honneur du premier exemplaire de son livre : « Cao Bang, la tragique épopée de la Colonne Le Page », tout nouvellement sorti des Nouvelles Editions Latines.

Etaient présents : M. et Mme Aubertin et leur petit-fils, M. et Mme Bordes, M. et Mme Carré, M. et Mme Battle et leur fille, M. et Mme Choplin, de Dijon (médecin du 6° Tabor), M. et Mme Clemenceau, M. Dehollain, M. et Mme Dubarry, M. et Mme Eveno, M. et Mme Guidon et leurs amis le colonel en retraite et Mme Joly, M. et Mme Loubès, M. et Mme Lecorre, M. et Mme Maligne, M. et Mme Matot, et quatre membres de leur famille, M. et Mme Mazin, M. et Mme Magnenot et Mme Gisèle Olejniczak, dont le mari était au 8° Tabor en E.O. puis à la Garde Noire à Rabat, M. et Mme Nougé, M. Orsini, M. et Mme Payre, M. et Mme Préaux et leur fille Marie-Claire, accompagnée de ses beaux-parents M. et Mme Pivet, M. et Mme Richaud, de Vichy.

Etaient excusés pour diverses raisons dont santé, 37 : Battu, Bêchet, Mme Brémaud, Cathelin, Chaney, Mme Charvot, Cognot, Corbelin, Mme Coussy, Mme Dorélon, Dufrêne, Patrick Esmilaire (descendant), de Fleurieu, Arnaud de Sèze (Dijon), Mme Farret, Ferracci, Fontaine, Gaude, Mme Gantet, Genoud, Guérin, Guille, Huot, Izard, Cl. Jocteur, de Chambéry, Lopez, Mallet, Marquer, Mathieu, Mme Miquel, Ramet, Mme Pottelle, Périgois, Saulay, Mme Thepenier, Verrier.

N'ont pas répondu : 23, dont 5 descendants.

Quelques informations sont données avant le déjeuner :

- Rattachement à la section Rhône-Alpes des adhérents Koumia des départements voisins, comme suite à la lettre du secrétariat général en date du 27 février 1981.

- Résultat de la « consultation » : 19 ont répondu être favorables au rattachement à la section Rhône-Alpes (M. Choplin, de Dijon, était présent au déjeuner) ; 2 ont fait savoir qu'ils avaient déménagé ; 14 n'ont pas répondu.

- Vœux de complet rétablissement et quelques fleurs ont été adressés à Mme Le Page, en maison de repos à la suite d'une chute et hospitalisation début janvier.

- Le lieutenant-colonel Roger Richaud a été promu commandeur de l'ordre du Mérite.

- Mme Henri Bonnet, 9, rue Séguret, Le Puy, sœur du capitaine Couston de Maîtres, souhaite connaître le nom de l'officier rencontré à l'assemblée générale d'Avignon en 1980, qui était avec son frère au poste d'Assa.

- Les obsèques de Mme Berthe-Agnès Vandal, chevalier de la Légion d'honneur, ont eu lieu le 5 mars 1981 à Ambilly (Haute-Savoie). La section Rhône-Alpes avait adressé ses condoléances et la Koumia était représentée par Bêchet, Mathieu, Orsini et Mme Orsini, ainsi que Mikcha, venu de Paris, qui déposèrent une couronne de fleurs au nom de notre association. Assistante sociale des Forces supplétives marocaines, son dévouement était connu ; bien après l'indépendance du Maroc, avec acharnement elle continuait à intervenir en faveur des Moghaznis, gومiers, tirailleurs. Son modeste logement dans ce douar très peuplé d'ain

Chok, à Casablanca, où son rayonnement s'étendait, servait bien souvent de refuge et d'infirmerie.

— Décès du capitaine Pierre Mathieu, de Valence (obsèques le 11 juillet 1980), trésorier du 8^e Tabor en E.O. ; cette triste nouvelle n'a été connue qu'en mars dernier par l'intermédiaire de notre ami Louis Auboiron.

— Rappel de la prochaine assemblée générale fin mai à Strasbourg.

Le déjeuner se déroula dans l'ambiance habituelle, empreinte de camaraderie et de bonne humeur.

Bien après la dislocation, un dernier « carré » demeurait, toujours les mêmes ! préparant déjà le prochain déjeuner de section, recherchant la formule idéale (jour, heure, lieu) pour un plus grand nombre de participants. Nous en reparlerons dans le bulletin de juillet.

23 avril. — Aux fidèles des réunions du quatrième jeudi s'ajoutaient, ce jour, le colonel Guérin et Paul Reynaud. Mais la surprise fut la visite de Georges Mayer, visite initialement prévue fin mai. Le commandant Mayer, approchant les quatre-vingts ans sans les paraître, témoigne d'une grande vitalité ; il connaît bien le Maroc, où il demeure depuis près de soixante ans. Arrivé la veille d'Inesgane, c'est dire que les sujets de conversation furent nombreux, évoquant des souvenirs anciens. Pour manifester sa joie de se trouver parmi nous, à Lyon, en ambiance « képi bleu », selon son expression, il offrit le pot de l'amitié en attendant de le faire à Inesgane, si d'aventure nous nous trouvions un jour en Agadir, inch Allah, cher ancien !

Nota. — La réunion de mai tombant le jour de l'Ascension, est annulée ; la prochaine aura lieu le 25 juin.

Il est rappelé que les réunions mensuelles de section ont lieu le quatrième jeudi de chaque mois, à partir de 18 heures au 3, rue du Plat (siège de la C.F.O.M.) près de la place Bellecour, à Lyon : à l'exception des mois de juillet et d'août.

J. MAGNENOT.

Sud-Ouest

L'assemblée repas annuelle de la sous-section de Midi - Pyrénées a eu lieu le dimanche 3 mai au restaurant Castet à Martres-Tolosane (Haute-Garonne), réunissant, malgré le temps exécrable, un nombre inhabituel de participants.

Autour du général Feugas (Mme Feugas avait dû se décommander au dernier moment), de Mme Sore, du colonel Jenny, président de la section du Sud-Ouest et de Mme Jenny, soixante et onze personnes en effet avaient trouvé place dans la grande salle du restaurant, à la limite de sa capacité : M. et Mme Alby et un membre de leur famille, M. et Mme Aucoin et leur fils, M. et Mme de Balby, M. et Mme Borius, M. et Mme Brassens, M. et Mme Buan, M. Cabassy, M. et Mme Castela, M. et Mme Dallet, M. et Mme Decomble, M. et Mme d'Elissagaray, M. et Mme Jean-Claude Feugas (Descendants), M. et Mme Fournier, M. Fourquet, M. et Mme Frayssines, M. et Mme Gehin, M. et Mme Harmel, M. et Mme Le Blanc, M. Lesbats, M. et Mme Manus, leur fille et un couple de leurs amis, M. et Mme Marchand, M. et Mme Montoussé, M. et Mme Moreau, M. et Mme de Rochefort et une parente, Mlle Bessey de Boissy, M. et Mme Servant, M. et Mme Vernier, M. Wallart.

A noter, en outre, la présence de camarades, adhérents plus ou moins récents ou venus de loin et qui participaient pour la première fois à une réunion de Midi-Pyrénées : M. Autet, M. et Mme Chappe, M. et Mme Conchon, du Limousin, le docteur et Mme Rungs, M. et Mme Vuillecard, des Pyrénées-Orientales.

De trop nombreux malades n'avaient pu assister à la réunion : Mme Chiotti et Mme Boudou, MM. Cabirol, Colas, le docteur Dagnan, Darlles, Roquejofre.

S'étaient d'autre part fait excuser : le général Breil, les colonels Bel Madani, Cunibile, Jacquinet, Mirabeau, MM. Berger, Cazes, Charoussat, Chollet, Dulard,

Henri Fournier, Guyomar, Jolivet, Laubiès, Nomdedeu, Salanié, Mlle de Rochefort (Descendants), MM. Salles, Verié et Zuschmidt.

En réponse à l'allocation de bienvenue du président de Midi - Pyrénées, le général Feugas fit le point de l'état d'avancement des actions entreprises par l'Association nationale Maréchal-Lyautey pour la préservation du patrimoine du maréchal Lyautey et indiqua que la campagne de souscription devait se poursuivre en vue de réunir les 70.000 F nécessaires au rachat du château de Thorey.

Ensuite, au cours du repas, il fut procédé à un échange de vues sur la restructuration du Sud-Ouest, corollaire de la restructuration générale envisagée sur toute l'étendue du territoire national. Le général Feugas signala que les effectifs de la Koumia étaient en expansion, dépassant à ce jour le chiffre de mille adhérents et fit le point des différents projets.

— Premier projet : une section Aquitaine comprenant dix départements (Charente, Charente-Maritime, Haute-Vienne, Creuse, Cantal, Dordogne, Corrèze, Lot, Lot-et-Garonne, Gironde) et une section Midi-Pyrénées comprenant sept départements de la région Midi-Pyrénées (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne) avec en sus les Landes et les Pyrénées-Atlantiques à une extrémité, l'Aude et les Pyrénées-Orientales à l'autre.

— Deuxième projet : Aquitaine et Midi-Pyrénées restent groupées en une seule section Sud-Ouest en perdant Haute-Vienne, Creuse et Cantal. L'idée prévalant que, pour des raisons historiques et sentimentales, il convenait de conserver l'entité Sud-Ouest en la subdivisant en un certain nombre de sous-sections et en faisant en sorte que ses dirigeants soient efficacement épaulés dans leurs tâches.

En tout état de cause, les décisions sont de la compétence de l'assemblée générale de la Koumia.

Il fut rappelé que l'assemblée annuelle de la section Sud-Ouest aurait lieu le dimanche 11 octobre à Lestelle-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques).

Une tombola dotée de nombreux lots et tirés dans la plus joyeuse animation a clos cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la fraternité.

Le colonel Jenny a représenté notre association :

- le 26 avril à la cérémonie en souvenir des déportés ;
- le 30 avril, à la réception à la mairie de Pau à l'occasion du 118° anniversaire de Camerone et du 150° anniversaire de la création de la Légion étrangère ;
- le 7 mai aux cérémonies du 36° anniversaire de l'armistice de la guerre de 1939-1945 ;
- le 10 mai aux cérémonies pour la fête nationale de Jeanne d'Arc.

**

Notre camarade Jean Egloff, 2, rue du Bosquet, Nougarede, 66400 Céret, a fait un long séjour à l'hôpital Bégin.

Il a trouvé un grand réconfort dans les visites que lui ont faites plusieurs membres de l'Association et il leur en est très reconnaissant.

**

Nouvel adhérent : général Jean Le Guillon, 6, bd des Pyrénées, 64000 Pau.
Tél. : (59) 27-05-86.

Changement d'adresse : M. Dominique de Traversay, ami des Goums du 22, bd des Pyrénées à Pau, au 33, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris.

Nouvelles du Maroc

La Koumia vient de s'abonner au journal marocain « Le Matin du Sahara ». Dans le n° du 18 mai 1981, nous avons relevé la très belle lettre écrite par S.M. le roi du Maroc à S.S. le Pape :

« Rabat, mai (M.A.P.).

« Votre Sainteté,

« Dieu soit loué, Votre Sainteté est sauve et la main de Dieu s'est posée sur elle.

« Dans le monde où nous vivons, la folie apparaît ne point vouloir régresser.

« Mais les forces du Bien, dont vous êtes l'un des plus efficaces défenseurs, les souffrances que vous endurez en ce moment et qui sont pleinement ressenties par tous ceux qui vous aiment et vous admirent, enfin la bénédiction de notre Seigneur Dieu, tout cela pansera vos plaies et affermira vos pas.

« C'est avec ferveur que nous prions pour vous. Dieu ne saurait abandonner ceux qui, à travers le monde, portent Sa parole et Ses enseignements.

« L'ire divine saura châtier les coupables.

« Dieu assiste Votre Sainteté et qu'Il fasse que l'humanité puisse, pour de longues années encore, profiter des vertus du vicaire du Christ. »

HASSAN II, roi du Maroc.



MUSEE DE MONTSOREAU

Le capitaine Georges Charpentier fait don d'une photographie de la section de skieurs du 3^e Goum (Tounfite, 1954), défilant, avenue Lyautey à Meknès.

CARNET

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de :

- Jean-François Partiot, quatorzième petit-enfant du général et de Mme F. Partiot, et cinquième enfant de M. et Mme Claude Partiot, le 15 janvier 1981.
- Bertrand, petit-fils du colonel et de Mme Pierre de Montillet, le 4 mars 1981 à Bordeaux.
- Aurélien, troisième enfant de M. et Mme Alain Wartel, septième petit-enfant du général et de Mme Wartel, à Montevideo (Uruguay), le 24 mars 1981.
- Franck, vingt-deuxième petit-enfant du général et de Mme A. Feugas, et troisième enfant de M. et Mme Jean-Luc Bureau, le 3 avril 1981 à Bordeaux.
- Un quinzième petit-enfant du colonel Jean Boulet-Desbareau.
- Anne-Hortense, fille de M. et Mme Eric Douence, petite-fille de M. et Mme de Lestang et premier arrière-petit-enfant du général et de Mme André Feugas.

Aux parents et grands-parents, la Koumia adresse ses chaleureuses félicitations.

MARIAGES

- M. François Gauthier, fils du lieutenant-colonel et de Mme Robert Gauthier, avec Mlle Dominique Courbarien.
- Mlle Marie-Odile Caussin, fille du lieutenant-colonel et de Mme Jean Caussin, avec M. Claude Peynet.
- Le lieutenant Nicolas Lecq, fils du capitaine et de Mme Marcel Lecq — ami des Goums —, avec Mlle Marie-Dominique Blineau.
- M. Michel de Saint-Bon, fils de Mme Jean de Saint-Bon, avec Mlle Marie Crombez de Montmort, le 27 juin 1981 à Saint-Pierre-de-Montmort (Marne).

Avec les chaleureuses félicitations et les vœux de bonheur de la Koumia.

DÉCÈS

- Capitaine Pierre Mathieu, juillet 1980. Les funérailles, religieuses ont été célébrées à Brive, en l'église du Sacré-Cœur-des-Rosiers, le vendredi 11 juillet 1980. En Indochine, il était officier trésorier du 8^e Tabor.
- Colonel Jean-Marie Dessaigne, octobre 1980, à Antibes.
- Adjudant-chef Eugène Grolade.
- Colonel Paul Barbesson, 28 février 1981, à Avignon.
- Général Cornier, mai 1981, à La Rochelle.
- Colonel Marcel Guille, mai 1981 à Grenoble.
- Mme Mélia-Constance Grignon, 24 mai 1981, mère du colonel Pierre Iacconi.
- Général Pierre Barrou, 9 juin 1981, à Billère, près de Pau. (La nouvelle nous en parvenant au moment de la mise sous presse du présent bulletin, un « in memoriam » du général Barrou paraîtra dans notre n° 82.)

A toutes les familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

DISTINCTIONS

- Le lieutenant-colonel Henri de La Ménardière a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

Ont été promus au grade d'officier de la Légion d'honneur :

- Le lieutenant-colonel Roger Cunibile.
- Le lieutenant-colonel Jean Florentin.
- Le lieutenant-colonel Marcel Mezard.

Ont été promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

- M. Hugues Durand Desfranges.
- Le major Hippolyte Sarrazin.
- l'adjudant-chef Yvec Turc.

La Koumia leur adresse ses très chaleureuses félicitations.

IN MEMORIAM

Le lieutenant-colonel Paul BERBESSON

Le lieutenant-colonel Paul Berbesson n'est plus.

Il est décédé le 28 février 1981, après une terrible maladie qui a duré plus de douze ans, et il est difficile de dire qui fut le plus courageux de son épouse ou de lui-même, devant une telle épreuve. Aidés par une foi profonde ils furent tous les deux un grand exemple, elle, d'abnégation et de dévouement, lui, de courage et d'endurance.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 3 mars en l'église des Carmes, à Avignon. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie car Mme Berbesson est issue d'une vieille famille avignonnaise.

Cultivant le culte du souvenir à un degré qu'il est difficile d'imaginer, et resté profondément militaire, le lieutenant-colonel Berbesson avait tenu à ce que son képi le suive jusqu'à la fin, et l'église des Carmes vit sans doute pour la première fois le képi bleu des Affaires indigènes sur le catafalque. La Koumia était représentée par Brian, Donato, Debril-Loiseau et Lavoignat.

Nommé sous-lieutenant le 1^{er} octobre 1932 à sa sortie de Saint-Cyr., il commence sa carrière en A.F.N. au 27^e R.T.A. Il découvre rapidement les A.I. et est affecté en Algérie en 1938, où, après le cours d'Alger, il rejoint Laghouat qui sera le premier d'une série de postes dans le Sud où il restera durant toute sa carrière aussi bien au Maroc qu'en Algérie.

Après la campagne de 1939-1940, qu'il fait avec le 31^e B.T.A. il retourne aux A.I. d'Algérie à Ghardaia qu'il quittera pour un séjour en France de 1943 à 1945. Ce sera alors son arrivée au Maroc, où beaucoup d'entre nous l'ont connu à Alnif, Rissani, Goulmine où il sera chef de cercle jusqu'à son départ pour l'Indochine en avril 1951, rejoignant le 11^e Tabor avec le 25^e Goum.

De retour d'Indochine en août 1952, il ira commander un bataillon du 5^e R.I. en Allemagne avant de retrouver les A.I. en Algérie, de 1955 à la fin 1956, date à laquelle il prendra sa retraite et se retirera à Avignon. Mme Berbesson retrouvera la maison familiale et la grande famille A.M.I.C. qui la soutiendra tant pendant la longue épreuve qui va commencer quelques courtes années seulement après leur retour.

Le lieutenant-colonel Berbesson a été déçu par la vie civile. Ayant tenté d'entrer dans le monde des affaires, il a été surpris par trop d'embûches et de difficultés auxquelles la vie militaire toute de loyauté et d'honneur ne l'avait pas préparé. Ces déceptions ne sont certainement pas étrangères à l'évolution de sa maladie.

Ceux qui l'ont connu se souviendront d'un Berbesson au sens aigu du devoir et de la discipline, d'un Berbesson officier des A.I. très averti et perspicace, d'un Berbesson artiste qui s'est permis, en 1947, avec le pauvre piano Bournazel, de faire danser pendant toute une nuit les officiers du cercle d'Erfoud, d'un Berbesson plein d'humour : ceux qui l'ont approché au Maroc se souviennent de ce Berbesson, pince sans rire, mimant l'homme seul recousant un bouton et, sans un mot, faisant rire aux larmes ses invités.

C'est sur cette image et sur celle du képi bleu de l'église des Carmes que nous nous sommes quittés, le 3 mars 1981.

G. LAVOIGNAT.

Madame VANDAL

décédée le 28 février 1981

Commencer à quarante-cinq ans une carrière d'assistante sociale de bled n'est pas banal. Mais la poursuivre sans désemparer jusqu'à ce que mort s'ensuive, à l'âge de quatre-vingts ans, est encore plus rare.

Trente-cinq années de dévouement et de batailles contre l'inertie des administrations, tant civile que militaire, contre les préjugés, la méfiance ou la cupidité des familles, telle a été la vie de Mme Vandal en Afrique du Nord.

Ayant eu la douleur de perdre un jeune frère, officier de la 2^e D.B., dans les derniers accrochages de la libération de Paris, autour des Invalides, Mme Vandal a été amenée à fréquenter les hôpitaux militaires parisiens. Frappée par la détresse des blessés et des malades nord-africains, coupés de leur unité et sans nouvelles de leurs familles, elle a eu l'idée de se charger de leurs démarches et de leur courrier pour leur permettre de renouer avec leur ancien corps et de correspondre avec les leurs. Puis, devant les difficultés à renouer, elle a été conduite, je ne sais à quel titre ni par quels moyens, à se rendre en Algérie pour y rencontrer les familles dont les adresses confiées par les blessés et les malades bourraient son agenda.

Là se situe, au début de 1945, un épisode de sa vie. Sur les hauts plateaux algériens, elle allait chez les semi-nomades, de campement en campement, à la recherche des familles, couchant sous les khaimas plusieurs nuits de suite, parmi les gens et les bêtes, pour recueillir et donner des renseignements sur l'un et sur l'autre, ne se privant pas de remontrances énergiques envers les chefs de tente pour qu'ils traitent les femmes autrement que comme des bêtes de somme. Elle en profitait pour se faire l'infirmière volante des campements, grâce à des médicaments trainés dans son bagage, obtenus à grand-peine de quelques services de santé, quand ils n'étaient pas acquis de ses deniers. Elle enseignait même aux femmes à reprendre grosso modo le linge ! Mais sans illusions d'ailleurs.

Quelques mois après, devenue attachée aux Forces auxiliaires du Maroc, ses services allaient être très appréciés du colonel Buteri, car elle ne se contentait pas de traiter les questions de son bureau, mais se déplaçait souvent, la plupart du temps en cars « hassanis », couchant au besoin dans les cantines de bled. Ses débuts ont été difficiles, chefs de bureau ou commandants de Goum se méfiant — souvent à juste raison — de ces visiteurs venus des villes qui ne connaissaient rien aux coutumes. Elle m'a raconté son arrivée dans un poste du Moyen Atlas où, montant de la route vers la kechla du Goum, sa valise à la main sous un soleil de plomb et à travers les haies épineuses, elle s'est fait vertement interpellé par l'officier qui la guettait de la crête et lui demandait ce qu'elle venait faire là.

Elle avait le génie de soulever des lièvres que personne n'avait dénichés : négligences ou malversations au détriment d'anciens soldats ou de leurs enfants ou ascendants. Son activité ne s'arrêtait pas aux services des Forces auxiliaires. Par ses contacts avec les « Amitiés africaines », ainsi qu'avec l'organisation internationale « Terre des hommes », qu'elle représentait au Maroc, elle a obtenu maintes fois des secours et des soins, en France et en Suisse, pour des enfants marocains qu'elle accompagnait elle-même lors de ses voyages en Europe.

Elle occupait dans Ain Chok, à Casablanca, une petite maison semblable à toutes celles de cette cité : deux pièces et une petite cour close qui constituaient à la fois son bureau et son domicile où les chats errants foisonnaient. Cette maison, au numéro 10 de la rue 44, était bien connue des Marocains et ne désemplissait pas des quémandeurs qu'elle recevait, aidée par un planton et par le chauffeur de la voiture mise à sa disposition pour ses liaisons, tournées et transports de malades et de mutilés qu'elle emmenait à la consultation médicale.

A l'indépendance du Maroc, en 1956, la vie de Mme Vandal n'a pas changé. Elle est simplement passée des Forces auxiliaires du protectorat à celles de l'Armée royale marocaine, aidée par le même personnel dans les mêmes locaux. Quand l'âge de la retraite a sonné, les autorités marocaines lui ont demandé de rester à son poste. Je crois me souvenir qu'elle m'a dit à l'époque que sa

situation avait été régularisée par l'octroi d'un emploi de moghazeni. Elle continuait à se démener sans répit pour « ses » anciens militaires, repêchant des certificats, attestations, souvenirs d'officiers qu'elle parvenait à découvrir par recoupement auprès d'autres, reconstituant avec flair leurs noms déformés par la prononciation marocaine. Le colonel Jenny en sait long sur les démarches qu'elle multipliait auprès de lui à l'ambassade de France à Rabat.

Voici trois ou quatre ans, elle a eu la joie et la fierté d'être nommée chevalier de la Légion d'honneur. Si une croix a été méritée ailleurs que sur un champ de bataille, c'est bien celle-là, car la vie de Mme Vandal au Maroc n'a été qu'un long combat pour la justice et pour la charité.

Depuis six ou sept ans, elle avait adopté un rythme de vie partagé entre le Maroc, où elle travaillait d'arrache-pied, et la France, où elle séjournait, en prétendu repos, environ deux fois trois mois chaque année. Arrivée en France au printemps et à l'automne, elle y consacrait la majeure partie de chaque séjour à des démarches et à des liaisons, tant à Paris et en province qu'en Suisse. Son vrai repos ne durait que peu de jours dans sa petite maison de Mauves-sur-Huisne, dans le Perche. A la suite d'une maladie contractée à Casablanca, voici deux ans, elle se sentait fatiguée mais espérait une remise sur pieds lui permettant de continuer à servir. Son désir était de mourir au milieu des Marocains mais, hélas ! il n'aura pas été exaucé.

Tombée malade au début d'août 1980, alors qu'elle avait rejoint le Maroc depuis quelques semaines, elle a été, à la diligence des Forces auxiliaires marocaines, évacuée par avion sanitaire vers une clinique d'Aubagne où on l'opérait la nuit même de son arrivée. Des membres de la Koumia, alertés par le secrétariat général de Paris, y sont allés lui rendre visite tandis que beaucoup d'autres lui ont écrit ou téléphoné, pendant son séjour à Aubagne qui s'est prolongé jusqu'à la fin septembre. Sa nièce habitant Annemasse, elle a demandé à y être envoyée en convalescence, mais a eu la douloureuse surprise d'y retrouver une de ses sœurs très gravement malade qui y mourait le 11 octobre. Avec un moral toujours solide, de son lit d'hôpital elle a écrit à quantité de correspondants, jusqu'à l'approche de la mort, des lettres pleines d'optimisme et de projets.

En voici quelques traits :

Le 3 novembre 1980. — « J'émerge après quarante jours de perfusions et d'oxygène, et une ou deux opérations, je ne sais plus, ayant été inconsciente. Les Forces auxiliaires ont été sensationnelles, me faisant rapatrier par avion sanitaire « Europ-Assistance ». Après Annemasse j'irai peut-être deux mois à Saint-Gervais pour avoir raison du surmenage insensé de ces dernières années. »

Le 16 novembre. — « La pause du dimanche me redonne un peu d'énergie car j'ai déjà fait deux séances de rayons et cela me met K.O.... Au mot « rayon » on sursaute mais les médecins affirment qu'il n'y a ni cancer ni tuberculose. Je resterai ici jusqu'à Noël, paraît-il, puis on prévoit un centre de repos à Saint-Gervais ou au plateau d'Assy. Plus question de jouer les héros qui retournent au combat à peine cicatrisés. Cette fois, je m'incline. »

Le 23 décembre. — « A soixante-dix-neuf ans, c'est quand même un beau résultats d'en être sortie souriante... D'abord les dix jours de clinique à Casa ont été la répétition générale de ma fin, avec l'escalier plein de meskines en larmes, les bras chargés de fleurs et de gâteries. »

Viennent ensuite des remerciements pour tous les membres de la Koumia qui se sont inquiétés d'elle, ou sont allés la voir à Aubagne et à Annemasse, puis pour les Forces auxiliaires marocaines. « Il faut dire qu'hospitalisée le 9 août, j'avais travaillé jusqu'au 8 à 17 heures. J'ai été obligée, pour descendre le perron de la cour de service, d'appeler un planton et de m'accrocher à son cou. Je serais tombée. Il n'y a que les chauffeurs à avoir su que je suis allée au-delà du possible. »

Le 2 janvier 1981. — « Le 28 j'ai eu la surprise de voir arriver mon dentiste marocain de Casa et sa fiancée, venus exprès de Bordeaux à Annemasse pour moi... Noël et le Jour de l'An ont donné lieu à des réjouissances inimaginables à l'hôpital... Du coup, j'ai écrit une lettre chaleureuse au directeur. (...) Cet accroc de santé m'a fait apprécier les attachements et j'en reçois des marques touchantes. J'ai eu, à Casa, avant mon départ, la visite d'un maghazeni de Ouarzazate, alerté par le téléphone arabe et venu me baiser la tête en sanglotant... Quant à la solidarité Koumia, j'en ai eu d'évidentes preuves. »

Le 17 janvier. — « J'ai lu le bulletin de décembre que m'a prêté l'ex-adjutant-chef Orsini qui habite Annemasse et est venu très aimablement me voir avec sa femme. Je ne compte pas rentrer au Maroc avant juillet, car les Forces auxiliaires me demandent « pour des cas nombreux et urgents ». Je vais donc travailler jusqu'à cent ans ? Il est vrai que j'ai repris du poil de la bête... Autant me remettre tout à fait et en reprendre pour dix ans. (...) Je compte gagner tranquillement la fin du ramadan, en juillet, pour aller à Casa remettre un peu d'ordre et recommencer mes congés abusifs du 15 septembre au 1^{er} décembre, hiver au Maroc comme de juste. Le pénible sera d'y supporter août, mais j'espère que je ne serai pas obligée de pousser, comme bien souvent, au démarrage, la R4 chargée de six ou sept personnes, sa charge moyenne. Vous voyez que le moral y est, bien qu'il n'ait jamais foutu le camp complètement. Et ces vicissitudes m'auront permis d'apprécier tant de dévouements et d'affection que je ne les trouve pas du tout contrariantes. La vie est belle quand on sait la prendre. »

Tout Berthe-Agnès Vandal transparait dans ces correspondances. Elle était un roc d'ardeur au travail, d'efficacité, de charité et de joie de vivre, mais d'une ironie et d'un mépris incendiaire contre les négligents, les égoïstes et les timorés.

Chère Mme Vandal qui nous a si souvent secoués, harcelés, pour un renseignement ou une démarche, mais qui nous a toujours aidés quand nous demandions à notre tour son intervention pour un de nos protégés !

Nous n'oublierons pas ses pointes souriantes ni les anecdotes qu'elle nous contait avec humour lors de ses trop brefs arrêts parmi nous. Pussions-nous reprendre ces conversations chaleureuses, plus tard, au séjour où elle est sûrement, si toutefois nous méritons de l'y rejoindre !

Enfin, si une citation m'est permise, que ce soit la parole de Vincent de Paul : « Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné. »

Berthe-Agnès Vandal, elle, a tout donné.

Stanislas MIKCHA.

(Allocution prononcée au cimetière d'Ambilly, près d'Annemasse, le jeudi 5 mars 1981 et extraits de correspondances de Mme Vandal.)

DESCENDANTS

La vie de l'association des Descendants des membres de la Koumia

Promotions

Le lieutenant d'aviation Christian Glibert, époux de Mme Glibert, née Michèle Lasserre, a été promu au grade de capitaine.

Succès

Le chef de bataillon Henry-Jean Fournier nous fait part de sa réussite au concours de l'Ecole supérieure de guerre.

Alain et Marc Puidupin ont réussi le concours d'entrée à l'Ecole du service de santé de Lyon.

Thierry Dufrenè a réussi, en 1980, à l'Agrégation et au Capès d'histoire.

Décès

Nous avons appris par **le Figaro**, en date du 8 mai dernier, le décès du colonel de Pradel de Lamaze, grand-père du docteur et de Mme Hugues Fermaud (D), membres de l'Association des Descendants.

Recherche

Le chef de bataillon Henry-Jean Fournier, admis à l'Ecole supérieure de guerre, recherche un studio ou un deux-pièces situé à Paris. Lui écrire à son adresse personnelle : Commandant Henry-Jean Fournier, Saint-Raoul, 56380 Guer.

**

ARTICLES DIVERS

Une vie de dévouement aux anciens militaires marocains : Mme VANDAL

Mme Vandal, nièce du grand historien Albert Vandal, était une personne d'une activité, d'une vitalité extraordinaires, mises au service d'un esprit de justice et de charité admirables.

Au moment de la libération de Paris, son frère ayant été mortellement blessé au combat, elle n'avait cessé de s'occuper des soldats hospitalisés au Val-de-Grâce et à Bercy et s'était intéressée aux plus défavorisés : les nord-africains. Ceux-ci ne sachant pas écrire étaient coupés de leurs familles auxquelles ils n'avaient pu donner de nouvelles. De plus ils étaient impuissants devant les complications administratives pour faire valoir leurs droits.

La cause de ces blessés nord-africains la passionna et c'est ainsi qu'elle se rendit en Algérie puis au Maroc pour aider certains d'entre eux, mutilés, de retour dans leur bled, pour reconforter aussi et assister les familles de ceux qu'elle avait vu mourir.

En 1946, elle avait fait le tour du Maroc, utilisant tous les moyens de locomotion, parfois à pied, sac au dos, pour retrouver les blessés qu'elle avait connus ou qui, sa réputation grandissant, l'appelaient à leur secours.

Finalement, elle fut prise, à la fin de 1946, comme infirmière à l'orphelinat des Goums d'Ahermoumou. De là, elle descendait chaque mois à Meknès, où se trouvaient des soldats tuberculeux, et constituait leurs dossiers avant de les transmettre au service social de l'Armée. Pour occuper les allongés osseux, elle acheta de la laine et leur apprit à tricoter, puis elle s'intéressa à la garderie d'enfants d'Ain Chok.

A l'orphelinat d'Ahermoumou, elle s'occupa particulièrement de 60 orphelins de guerre qu'elle suivit pour la plupart dans leurs études tout en s'occupant des droits à pension de leurs père et mère. Enfin, elle recevait les plus dépourvus en vacances, dans sa maison de campagne en France, les traitant comme ses enfants, leur faisant donner à ses frais les soins spéciaux que leur état exigeait.

A la direction des affaires politiques à Rabat, on eut connaissance de l'activité et du dévouement de Mme Vandal. Aussi fut-elle mise à la disposition du colonel Buteri, au début de 1950, aux Forces auxiliaires.

La loi du 6 mars 1949 accordant des pensions aux « ayants droit » des goumiers, elle acquit une bonne connaissance juridique des problèmes de pensions. Aussi fut-elle assaillie de demandes venues de toutes parts. Elle obtint quelques rappels de pensions spectaculaires qui ne firent qu'accroître sa réputation

Jusqu'à la fin de sa vie elle lutta pour obtenir du ministère des Finances une interprétation plus humaine et plus juste de l'article 71 de la loi de finances qui est laissé à l'arbitraire de l'Administration.

Le conseiller juridique de l'ambassade de France à Rabat se déclarant incompetent, elle consulta à ses frais, mais en vain, un avocat au Conseil d'Etat.

Puis, sans se laisser, elle alerta l'Association des veuves de guerre, la Fédération des blessés du poumon, le président du Sénat, Mme Pompidou, le service des pensions au ministère des Finances, le ministre des Anciens Combattants, le service du contentieux du ministère des Armées... Que sais-je encore ? Elle engagea des instances devant le tribunal d'appel des pensions de Bordeaux et devant différents bureaux administratifs.

Grâce à sa ténacité, elle obtint des succès. Elle était allée dans le bled fouiller les valises pleines de vieux papiers conservés par les familles d'anciens combattants. Elle retrouva ainsi des pièces qu'elle put produire devant les tribunaux et obtenir ainsi de nombreuses révisions favorables aux intéressés, qui touchèrent des rappels substantiels avec, comme elle le disait : « des bénédictions évidemment pour la France et pour moi ».

Mais ce qui l'exaspérait, c'était de constater que les pensions de veuves et des ascendants n'étaient pas indexées comme celles des Français.

Habitant, sans discontinuer, depuis 1948 en médina de Casablanca pour être plus près de la population marocaine, elle en gagna l'amitié d'abord, puis l'affection.

Lorsque vint l'Indépendance du Maroc, le colonel Buteri la fit maintenir aux Forces auxiliaires pour s'occuper des moghazenis anciens goumiers ou anciens militaires. Atteinte par l'âge de la retraite en 1960, elle fut reprise en compte aussitôt et à partir du 31 décembre 1981, elle reçut une solde de maghazeni pour pouvoir continuer son activité au profit des malheureux.

En 1964, elle avait créé une colonie de vacances à la mer pour handicapés physiques. Tentes et nourriture étaient fournies par les Forces auxiliaires, mais c'est elle qui achetait de ses deniers les jouets, les canots et les costumes de bain.

Dans la suite, avec l'aide du mouvement de secours à l'enfance malheureuse : « Terre des Hommes » à Lausanne, elle put envoyer en Suisse plus de quarante enfants qu'il était impossible de soigner au Maroc et qui furent opérés, appareillés, rééduqués par les Suisses. Mais, entre-temps, Mme Vandal avait hébergé ces enfants chez elle, pendant parfois un an, les nourrissant, les habillant, les scolarisant. D'autres allaient en vacances chez elle dans sa propriété de Mauves-sur-Huisne. Mme Vandal ne s'appartenait plus.

Finalement elle mit en place, au Maroc, un service de parrainage d'enfants handicapés par « Terre des Hommes », qui soulage bien des détresses.

Grâce à Dieu, Mme Vandal fut faite chevalier de la Légion d'honneur en avril 1974.

Je ne peux mieux terminer cette évocation de Mme Vandal qu'en reproduisant des passages de la dernière lettre qu'elle m'a adressée le 5 décembre 1980 :

« Ici, ça va à peu près, c'est-à-dire qu'après ma remontée spectaculaire en octobre, les rayons cobalt en novembre m'ont fichue par terre. Bien que ce soit, paraît-il, normal, prévu, attendu, moi je m'attendais à être capable de pousser de nouveau la voiture de service...

« Et je me sens vieillir, obligée de m'appuyer aux bras du fauteuil pour me lever : je vacille parfois quand je bouge ; j'ai mal à ma grande cicatrice quand je soulève ne serait-ce qu'un pichet d'eau d'un litre. Enfin, je n'ai aucun appétit, bien que la nourriture soit très comestible. En tout cas, je ne me vois pas encore en train de travailler. Mes activités sont : faire le plus possible le tour du service (et pas au pas cadencé), coudre des poupées ou divers « ouvrages de dame » pour un ouvroir des malades que dirige une sainte âme deux fois par semaine... et répondre à un courrier de ministre. Ce matin, j'ai eu vingt lettres ! La mort de ma sœur a remis sur mes traces d'anciens contrôleurs de Casa qui se retrempent auprès de moi dans l'ambiance du Maroc qu'ils ne peuvent oublier. Et mes meskines ; avec le téléphone arabe, une avalanche ! Je dépense autant en timbres que si je me nourrissais.

« Hier, on a refait une radio pulmonaire qui était prévue après les rayons. Je reverrai donc le phthisiologue pour décider du centre de repos qui sera plutôt Morzine, m'a-t-on dit — ce qui m'est complètement égal —. Ce sera plusieurs mois certainement, car je ne suis pas de force à affronter la vie courante avant longtemps. Je vous tiendrai au courant.

« Ce qui me ravigote ici est l'intérêt qu'on me témoigne. Je suis ce qu'on appelle une bonne malade par mon désir de guérir, mon dynamisme, si réduit soit-il. Ils ont l'habitude de gens amorphes, aplatis.

« Je ne peux suivre les événements comme sur place. J'ai seulement vaguement entendu parler d'une affaire au M'hamid, sans détails. Par « la Koumia », j'ai appris la vague de disparitions qui a déferlé ces temps-ci. En prévision de la mienne, je vais, dès mon retour à Mauves, au printemps, préparer tout ce que je peux donner pour Montsoreau. Car j'ai de beaux bijoux berbères, anciens, authentiques, des cuivres... En vieillissant, on se détache de tout vraiment très facilement — moi surtout, qui vis dans une pièce et cuisine à Aïn Chok, sans attachement déraisonnable à des bibelots comme j'en ai à Mauves. Je pourrais tout perdre sans larmes ; il me resterait toujours mes souvenirs et c'est cela le plus précieux. J'ai beaucoup de chance d'avoir ce tempérament. Vous êtes comme moi du Sagittaire, planète du rebondissement. »

Gravement atteinte, en effet, elle rebondit dans cette lettre admirable qui montre bien la force intense qui l'avait :

« Mon désir de guérir... Je vous tiendrai au courant... J'ai beaucoup de chance d'avoir ce tempérament... »

Et, en même temps, quelle sérénité :

« Je pourrais tout perdre sans larmes, il me resterait toujours mes souvenirs et c'est cela le plus précieux. »

Admirable Mme Vandal qui n'a cessé de combattre pour la justice et pour l'honneur. Qu'elle soit un exemple pour les jeunes filles et les jeunes femmes de notre pays.

Général LECOMTE.

Au colonel Jacques DUNYACH (1) à l'occasion du congrès des Médailleurs militaires

Cet ancien de « quatorze », au képi bleu de ciel,
Fut cité douze fois et gagna sa médaille
A ruban jaune et vert, sur le champ de bataille,
Sa croix de commandeur, son grade : colonel !

Grand, représentatif, très noble et naturel,
Dans un bel uniforme avantageant sa taille,
Il est un vétéran que le « Congrès » détaille
En lui manifestant un respect fraternel.

Rien ne fait soupçonner que son âge l'accable :
A soixante-seize ans, sa tenue impeccable,
Ses décorations, ses gants blancs et son stick,

En rappelant à tous une époque historique,
Exaltent la valeur, le prestige et le chic
Des officiers de Goum et des A.I. d'Afrique.

Fort-de-France, 13 février 1972.
Chanoine Paul GRASSELLI.

(1) Douze citations, quatre fois blessé. Décorations, lieutenant-colonel de Goum, né le 22 juillet 1894 (donc soixante-dix-huit ans à l'époque du Congrès mais, pour la versification, il est rajeuni de deux ans).

« Vous qui entrez, laissez toute espérance »

Les « pensionnaires » du camp de Dachau pouvaient, dès leur arrivée, méditer sur cette pensée moins que philosophique.

Il y avait de quoi perdre le moral, surtout que, jusqu'en 1944, les nouvelles de nos lointaines victoires n'y parvenaient pas facilement.

Pourtant, une lueur d'espérance, justement, était née dans le cœur de ces malheureux, à partir du moment où ils apprenaient que l'Armée d'Afrique venait de débarquer sur nos côtes de Provence.

Mon frère Gabriel se trouvait dans cet enfer. C'est probablement cette flamme secrète et bien vivante qui lui a permis de survivre à un traitement qu'aucun animal n'aurait supporté plus de quelques semaines. Il était à Tulle, sa résidence, lors de la journée sanglante et folle du 9 juin 1944. Il y eut de nombreux fusillés, 99 pendus, et le reste des hommes arrêtés — une centaine — « assignés » à la déportation...

« Le train de la mort... » Départ de Compiègne le 2 juillet... » Il faut lire l'ouvrage de Christian Bernadac. Il en vaut la peine.

La dernière rencontre entre mon frère et moi datait de 1936, année de mon dernier congé en métropole... En 1944, j'appris sa déportation. En décembre, je partis pour le front... Opérations de libération de la région de Kaisersberg - Colmar... Petite permission pour Tulle en février 1945... Opérations de libération de la région Seltz - Lauterbourg... Franchissement du Rhin le 11 avril... Chevauchée victorieuse à travers la Forêt-Noire et le Wurtemberg... Armistice alors que nous arrivions près du lac de Constance... J'appris, peu de jours après par un télégramme de ma belle-sœur, que Dachau avait été pris par les Américains et que mon frère s'y trouvait parmi les survivants...

...Accord du commandant de Tabor et du commandant de G.T.M. pour que je me joigne à une mission (un officier et deux sous-officiers) se rendant en jeep à Munich, à environ 200 km de là...

...Etat des routes et du pays : voies coupées, populations se déplaçant dans tous les sens, avec les moyens de transport les plus inattendus et les plus précaires. (Chacun son tour, la débâcle !) Vieilles autos à gazogène, voitures hippo, piétons, bagages de toutes formes et de toutes dimensions... Mais la jeep triomphe de tous les obstacles.

...Arrivée devant le sinistre camp de Dauchau. La jeep s'arrête à quelques dizaines de mètres et il est convenu que ses passagers attendront mon retour. Puis je vais me présenter seul au chef du corps de garde américain, apparemment très vigilant. Je lui fais comprendre que je désire savoir si mon frère se trouve toujours dans l'un des « blocs » occupés par les Français. Il me fait mettre aimablement en communication téléphonique avec M. Edmond Michelet, désigné comme représentant de nos compatriotes. Ce dernier me répond aussitôt : « Le Gaby, mais bien sûr qu'il est là ! Nous nous connaissons parfaitement. C'est un Tulliste et moi je suis de Brive. »

...Sur ma demande, je suis autorisé à aller embrasser mon frère. Ce « feu vert » m'est donné sans difficulté, malgré l'aspect peu reluisant de ma djellaba frippée comparée aux équipements yankee... Le panorama est sinistre, pire encore que ce que l'on peut voir de l'extérieur. Tout est noir ou vert foncé. Peu de monde en vue. Le « block » dont le numéro m'a été indiqué n'est pas loin. J'y entre et me trouve en présence de deux rangées de paillasses disposées à même le sol, de part et d'autre d'une allée centrale. Des hommes silencieux sont allongés sur la plupart d'entre elles, quelques-unes seulement semblant vides... Mais je ne pense guère à faire de telles observations... Ces hommes sont-ils vivants ? Sont-ils morts ?...

...Craintivement, je demande : « Gaby G. est là ? — « Oui, c'est moi », répond une voix me semblant venir d'outre-tombe. Puis une ombre se redresse et se dirige vers moi, tandis qu'à mon tour je me rapproche d'elle... Nous nous étreignons, dans un silence chargé de religieux respect. Les yeux de mon frère sont secs. Les miens n'ont jamais été aussi mouillés...

... « Je savais que tu viendrais », me dit-il comme dans un souffle. Quels yeux ! Quel sourire ! Est-ce un rêve ? Est-ce la réalité ? O paroles précieuses, entendues en un tel lieu et en un tel moment ! Elles me récompensaient de mes récentes angoisses, et me donnaient à penser à la suprême confiance mise par tous ces malheureux dans la valeur de notre armée de libération, confiance qui leur avait permis de survivre jour après jour, malgré des tortures morales et corporelles que nous n'aurions même pas pu imaginer.

Le moment est bouleversant... Mais il faut immédiatement décider quelque chose... « Peux-tu me suivre ? » lui dis-je. — « Oui, bien sûr », me répond-il, sans même me demander où ni comment...

Pendant que Gaby rassemble une poignée de hardes, j'ai l'occasion de bavarder avec quelques-uns de ses voisins les plus proches. C'est ainsi que je fais la connaissance d'un autre Corrèzien, tout jeune, dix-huit à vingt ans, des yeux de jeune fille, un corps vide et transparent. Je lui promets d'envoyer un mot à ses parents pour les « tranquilliser ». Hélas ! il décédait quarante-huit heures plus tard, soit quelques jours avant l'arrivée de ma lettre... Infortunés parents à qui j'allai rendre une bien douloureuse visite dans les semaines qui suivirent...

...Mon frère fait ses adieux à ses proches compagnons, et quelques instants plus tard nous nous retrouvons à la sortie, moi, djellaba un peu bouffante, lui, « collé » à mon côté droit, silencieux et parfaitement invisible de l'endroit où se trouvait le personnel de garde disposé vers ma gauche et très occupé par ses « affaires courantes » et de fréquents appels téléphoniques... L'officier responsable me lance un joyeux : « Your brother, O.K. ? » auquel je répond promptement sans m'arrêter ni me retourner : « O.K., O.K. ! Thank you very much, Sir »

En douce, mon précieux « fardeau » invisible et moi, filons du côté où la jeep s'était arrêtée. Plus de jeep ! J'essaye de m'imaginer ce qui a pu se passer : les Américains, trouvant que mes compagnons stationnaient trop près du « camp » leur ont sans doute fait signe de s'éloigner ; je vais probablement les trouver un peu plus loin, après les premiers virages de la route... Rien, là non plus...

...Me voilà bien embarrassé. Impossible de rebrousser chemin. Il faut donc décider immédiatement de « marcher la route » en direction du cantonnement, à environ 225 kilomètres de là ! Trois jours sont nécessaires pour accomplir cette distance... Couchant par ici, mangeant par-là, au hasard des rarissimes possibilités d'hébergement et de restauration, profitant des moyens de transport rencontrés (vieilles guimbardes craquantes et déjà surchargées, vestiges de voitures hippo sorties on ne sait d'où) pour avancer par dix ou trente kilomètres d'un trait. Heureusement, la « frousse » des habitants est grande et pas un seul ne se sent le droit de refuser ce que je lui demande dans un allemand très approximatif. A la vue de mon frère, ils se sentent parcourus par un étonnant complexe d'ignorance qui les rend très vite compatissants... « Ach, mein Gott ! » soupirent-ils avec trop d'emphase...

Enfin, au soir du troisième jour, nous voici arrivés à Scheidegg. Ouf ! Certains espéraient mon retour ; d'autres n'y comptaient pas, et notamment les passagers de la jeep qui pouvaient supposer que j'avais été « retenu » à Dachau et que les Américains demanderaient des explications avant de m'en faire sortir... En un mot, mes chefs ne se sont pas trop inquiétés ; ils estiment que je ne me suis pas mal débrouillé, mais ils se montrent horrifiés à la vue des « misères » insoutenables que je ramène...

...Après une nuit infiniment plus confortable que les précédentes, nous voici Gaby et moi, devant le médecin du Tabor. Ce dernier fait subir à mon frère un examen aussi complet que possible compte tenu de la modestie relative des installations dont il dispose. La bascule annonce 37 kilos... Il est convaincu que des soins médicaux quotidiens seront appliqués à mon cher malade, et qu'à la popote un régime léger progressif sera proposé à son appétit renaissant, en même temps que les égards les plus ponctuels et les plus déférents lui seront témoignés par tous les convives.

Il est demandé à quelques goumiers de se procurer, chaque matin, un œuf frais et la valeur d'un bol de lait. Mais je ne saurai jamais combien d'œufs et de litres de lait ont été collectés de la sorte, en cachette, car le nombre des « collecteurs » m'a paru beaucoup plus élevé que celui prévu... Et malheur à l'Allemand qui aurait refusé, car je voyais fort bien, dans les yeux de nos Maro-

cains, qu'ils n'attendaient qu'un signe pour faire payer à ces gens-là le mal qui avait été commis ailleurs sur mon frère par leurs compatriotes nazis dont il n'était pas possible qu'ils aient ignoré tous les comportements...

Amis de la Koumia, vous lirez cette anecdote avec un respectueux intérêt, mais certains d'entre vous se diront peut-être qu'elle a sa place dans un bulletin des anciens déportés et non dans le nôtre. Laissez-moi vous dire, pourtant, qu'il y a entre ce douloureux épisode et nos chers Goums marocains un lien de secours que ma conscience n'a pas le droit de laisser ignorer...

A ma connaissance, le rapatriement de ces malheureux survivants a eu lieu d'une manière hâtive, précipitée, ne tenant pas compte de la fragilité extrême de leur santé, et de la nécessité dans laquelle ils se trouvaient d'effectuer, avant d'être rendus à une vie normale, un séjour dans un lieu choisi où leur auraient été prodigués les indispensables soins médicaux, corporels et psychologiques dont ils avaient tant besoin. Beaucoup sont morts pour n'avoir pas été préalablement mis dans les conditions leur permettant de reprendre sans trop de heurts une existence dont leurs organes avaient dangereusement oublié les aspects fonctionnels les plus importants. Pour mon frère, cette période de « décompression » s'est déroulée au milieu du 15° Tabor. Je pense qu'elle lui a été très bénéfique. Tout s'est passé progressivement, avec vigilance et attention, loin des émotions familiales et des gâteries à double effet sur un organisme si « détraqué » et si faible.

Pendant plus de deux semaines, il a pu recevoir les soins médicaux les plus vigilants, et s'alimenter petit à petit sans dérangements importants. Et puis, il pouvait se reposer pendant tout le temps qui lui plaisait... Ses cheveux ont poussé. Il avait repris du poids... et son sourire d'avant. Du linge et des vêtements lui ont été fournis. Ce qui fait qu'au moment du rapatriement, il ressemblait « presque » à un touriste...

...Si j'avais appartenu à une unité autre qu'un Goum marocain, aurais-je eu les autorisations et les facilités nécessaires pour remplir une mission très personnelle, chargée de responsabilités, et peu en rapport avec des activités militaires réglementaires ? Une probable réponse négative à cette question prouverait bien qu'il y a un rapport entre ce récit et notre Koumia...

...Je n'oubliais pas pour autant l'impatience qui torturait sa fidèle épouse et tous les autres membres de la famille. Et je pense qu'ils ne m'en ont pas voulu d'avoir agi comme je l'ai fait, c'est-à-dire en obéissant d'abord à la voix de ma conscience...

Ah ! Ce voyage de retour, long et fatigant, dans de mauvais wagons ! Quel triomphe et quelles émotions !

Ces émotions sont une autre histoire, et les lecteurs de notre bulletin comprendront mon euphémisme désordonné. Il n'y a dans ces lignes aucune exagération...

Aujourd'hui, mon Gaby n'est plus. Après avoir enduré pendant trente-cinq ans toutes les formes de la souffrance corporelle et morale avec le plus admirable des courages, il a rendu son âme à Dieu le 18 décembre dernier...

Ne croyez-vous pas que son nom et celui de tous ses compagnons de misère, innocents comme lui, mériteraient de figurer, en lettres d'or, sur un nécrologe d'honneur, spécialement disposé à la vue de tous de façon que nous soit évité le crime de l'oubli ?...

« CEUX QUI PIEUSEMENT SONT MORTS POUR LA PATRIE »

...Hélas ! on préfère entretenir le culte de tous les zèles qui promettent et permettent sans vergogne et sans mesure la satisfaction du portefeuille, du ventre et du bas-ventre...

Un tel climat ne fait-il pas craindre d'autres Dachau ?

Le 29 janvier 1981.

Un vrai musulman : Sidi El Hadj El Habib

Les déplorables événements qui continuent à déchirer l'Iran depuis le « khomeinisme » plaisent aux habituels détracteurs de l'Islam et leur permettent d'en faire une affreuse image : c'est la religion de la barbarie, de la xénophobie, de l'intolérance, de la vengeance et autres qualificatifs encore. Regrettables sentiments immuablement acceptés, malheureusement, même par une certaine catégorie d'Européens qui sont nés et ont grandi en pays d'Islam.

Nul besoin d'être un théologien avisé pour savoir que l'Islam est une religion, non seulement de justice et d'équité, mais de pardon, de réconciliation, de tolérance et de respect à l'égard de toutes les religions. Ces qualités prescrites par Dieu dans le Coran ont été pratiquées par le Prophète d'abord et suivies par tous les Khalifs depuis Abou Bakr, Omar et leurs successeurs jusqu'à nos jours.

Et disons aussi que l'Orient n'est pas l'Occident, l'Iran n'est pas l'Afrique du Nord et tous les musulmans ne sont pas des Khomeiny.

L'année 1912 vit Mangin chasser El Hiba de Marrakech, y rétablir la paix et l'ordre. Il y créa simultanément écoles et hôpitaux. Et presque en même temps, une église pour le culte catholique. C'est une belle maison arabe qui fut désignée, en pleine Médina, L'homme de Dieu (le curé) et son personnel, étaient l'objet du plus grand respect de la part de tout le monde. L'appel du Mouadden se confondait avec le son de la cloche de l'église. Le quartier perdit son nom de derb Si Saïd pour celui de derb Ennaqos (le quartier de la cloche). Une maison plus grande encore abritait un couvent de sœurs catholiques au derb Jedid du Riad Zitoun. Tout cela en plein cœur de la Médina. Ces sœurs respectaient tout le monde et tout le monde les respectait et les aimait.

Longtemps après, Lyautey ayant quitté le Maroc, ses successeurs, croyant leur idée réalisable, lancèrent des missionnaires dans la montagne berbère et chleuh. Si ceux-ci n'eurent aucun succès dans le but recherché, ils n'eurent également aucune hostilité. Ils parcouraient le pays et partout il furent reçus et hébergés fraternellement.

Tous les officiers des Affaires indigènes qui se sont succédé à Tanalt ont connu le directeur de la Medersa de cette localité, Sidi El Hadj El Habib. Certains parmi eux l'ont approché et sondé. Tous l'ont estimé et respecté. Il les a tous estimés et appréciés pour leur esprit de justice et leur respect de la religion musulmane. Il n'a jamais oublié que le lieutenant D. L., qui commandait le poste, avait fait réparer, en 1941, une partie de la Medersa qui tombait en ruine et qu'il avait aménagé pour Sidi El Hadj El Habib une chambre personnelle avec un réduit pour ses ablutions.

Sidi El Hadj El Habib aimait tout le monde et n'aimait pas les biens de ce monde. Il ne possédait qu'une literie sommaire (un tapis, une peau de mouton, une ou deux couvertures). L'argent que lui offraient les fidèles servait au bien-être de ses élèves. Le nombre de ceux-ci variait entre trente et quarante. Tous ceux qui ont été instruits par lui sont imbus des qualités de leur maître.

L'adjudant B..., commandant le makhzen, est atteint d'un mal bénin, et cependant ennuyeux, qui l'accable depuis longtemps. Le mokhazni Bou Azza lui dit : « Tu as consulté beaucoup de toubibs, pourquoi ne pas demander à Sidi El Hadj El Habib un herz ? (1) En effet, pourquoi pas ? B... n'hésite pas. Il obtient le herz miraculeux.

Informé de l'événement, tout à fait par hasard, je m'enquis auprès du bénéficiaire.

— Oui, mon capitaine, me répondit B..., en portant sa main sur la poche de sa vareuse, le herz est là, dans mon portefeuille. Il ne me quittera jamais.

La franche amitié qui me liait à Sidi El Hadj El Habib me permettait de lui poser des questions quelquefois impertinentes.

(1) Herz : talisman, scapulaire.

— Il paraît que vous avez confié un herz portant des paroles du Coran à un chrétien. Est-ce possible ?

— Non seulement possible, mais recommandable. Tout homme quel qu'il soit a le devoir de porter secours à tout être vivant et a priori quand il s'agit d'un humain. Et en plus, ce chrétien est un croyant. Et tous ces toubibs qui soignent gracieusement nos femmes et nos enfants, ne sont-ils pas des chrétiens ?

Et Sidi El Hadj El Habib d'ajouter : « N'oubliez jamais ceci, mon cher ami : Dieu est bon, il aime les bons. »

Sidi El Hadj El Habib mourut en 1975, peu de temps après une visite que j'ai eu la joie de lui faire. Nous avons évoqué longuement le passé. Il m'a demandé si tous les officiers qui étaient passés à Tanalt étaient encore en vie et si je les voyais de temps en temps. Je l'ai rassuré sur leur compte. Ils sont tous en vie, depuis le fondateur du poste, en 1936, le lieutenant Turnier, jusqu'au capitaine Clément, qui a passé la main en 1956.

En Islam, il y a beaucoup plus de Hadj El Habib qu'il n'y a de Khomeiny, comme il y a beaucoup plus de gens raisonnables qu'il y a de fous.

Le dernier chah d'Iran, Mohamed Reza Palhavi, est un grand monarque que l'histoire jugera. Il a rendu l'indépendance, la grandeur et la splendeur à son pays. De la Perse antique, célèbre dans l'histoire des temps par sa magnificence et sa grandeur, et qui était tombée dans le rang des pays sous-développés et la domination étrangère, Mohamed Reza forgea une nation moderne et grande parmi les plus fortes et les plus grandes ; mais il commit une grave erreur : au lieu d'un billet pour l'hôpital psychiatrique, il donna à Khomeiny un passeport pour Paris.

Mézens, le 4 avril 19881.

Colonel Bel MADANI.

Quarante ans après...

La pittoresque histoire de la Fezza de l'Atlas central

(5 juin - 1^{er} août 1940)

LA MISE SUR PIED

La guerre de 1940 prenait un tour décisif et l'Italie venait d'entrer en guerre. Du fond de mon poste de Zaouia-Ahansal, au centre de l'Atlas, j'accumulais les regrets de ne pas participer, quand, vers le 5 juin, je suis brusquement appelé au téléphone par mon chef de cercle, le commandant Périgois.

La Région me propose de prendre le commandement d'une fezza, qui sera formée de partisans choisis dans les tribus de l'Atlas Central, et ira rapidement participer aux opérations dans le Sud Tunisien, vers la Tripolitaine. J'accepte d'enthousiasme et reçois l'autorisation d'emmener avec moi deux fidèles mokhaznis.

Dès le lendemain, mes consignes sont passées et mes bagages faits. Une cantine allégée dans mon « spider », je pars pour Azilal (100 km de piste de montagne), où mon chef de cercle doit me donner les dernières instructions.

A Azilal, je sable le champagne avec le commandant Périgois, en recevant de cet ancien, chevronné des campagnes du Maroc, les derniers conseils sur l'emploi des partisans. Je suis dirigé sur Tadla à la Région.

Accueilli par le colonel Hurel, chef de la Région, je reçois quelques précisions sur la composition de l'unité dont je dois prendre le commandement : deux sous-officiers, les deux mokhaznis que j'ai amenés, une cinquantaine environ de partisans à pied, volontaires levés dans les diverses circonscriptions de l'Atlas

Central ; pas de moyen de transport ni de portage propre... tout sera porté à bout de bras.

Faisant part au colonel Hurel de mon étonnement de l'idée « farfelue » de l'état-major d'employer des partisans, non instruits hors de leur pays, dans une guerre moderne, celui-ci m'apprend que dans le sud de la Tripolitaine, la confrérie des Snoussistes serait prête à se soulever contre les Italiens... et moi de me prendre à rêver de Lawrence et de missions très spéciales !!!

Dès le lendemain, les partisans arrivent à Tadra, dans leurs tenues tribales pittoresques, jellabas, gandourahs variées, nails, quelques-uns pieds nus, avec le petit ballot habituel des semi-nomades : matériel de préparation du thé et cuisine simplifiée. Mes deux mokhaznis et moi-même prenons les premiers contacts avec ces volontaires. Il en ressort que ce sont, dans l'ensemble, des bergers et des paysans, dont une bonne proportion de voleurs de moutons extraits des prisons pour l'aventure.

Il est décidé de donner un semblant d'uniforme à cette troupe : chèche, jellaba, couverture, nails, fusil, cartouchière, bidon et, bien sûr, poignard, arme la plus familière à l'ensemble. Les objets de thé et cuisson seront portés dans les couvertures, ma cantine et celle des sous-officiers à bout de bras.

C'est au centre mobilisateur d'Oued Zem que seront perçus ces matériels dès le lendemain. Un petit pécule me sera remis pour l'entretien, étant bien précisé que les partisans doivent se nourrir sur le pays et par leurs propres moyens !

Les deux sous-officiers français d'encadrement le sergent-chef Berrrand, venant de la Légion étrangère, et le sergent de réserve Bernabeu, venant, lui, d'Algérie et parlant arabe, viendront compléter l'unité au moment du départ.

LE VOYAGE

Habillement et armement à peine touchés, « vu l'urgence », dit l'état-major, nous voici dirigés sur Rabat. Accueillis par un spécialiste du 4^e bureau à Rabat, j'apprends avec un certain étonnement que nous embarquons sur le premier rapide en partance vers Alger, frontière tunisienne.

C'est ainsi qu'on nous fait la place au milieu des voyageurs, indistinctement en 1^{er} et en 2^e classes. Et voici nos partisans, dont la majorité voyaient le train pour la première fois, confortablement installés sur les banquettes : étonnés puis ravis, gênés puis à l'aise, dans ce confort inconnu d'eux. Ils comprennent d'autant plus rapidement que les couloirs et les quais ne sont pas destinés à préparer le thé, qu'ils découvrent les centres de distribution gratuite de café de la Croix-Rouge ; ils les sollicitent à chaque occasion.

L'Afrique du Nord française défile sous nos yeux ; ses richesses apparentes sont sympathiques aux partisans qui rêvent probablement de « razzias » et d'une vie facile sur le pays.

Enfin, le 15 juin, après trente-six heures de train, nous arrivons à Souk-Ahras. Cueillis par le service des Transports, nous sommes enlevés par camions, destination Gabès, via Gafsa.

Après le Sud Constantinois, nous arrivons en Tunisie. Au fur et à mesure des kilomètres, la verdure diminue, les oliviers disparaissent et le paysage devient poussiéreux, annonçant le régime présaharien.

A un tournant de la route apparaît Gabès, blanche derrière un rideau de palmiers. Un coin de palmeraie nous est désigné pour y établir le bivouac, cependant que je suis informé que le général de C.A. Poupinel, commandant le théâtre d'opérations du Sud Tunisien, désire me voir de toute urgence.

SUR LE THÉÂTRE D'OPÉRATIONS

Au P.C. opérations du Sud Tunisien, étonnamment bétonné, je retrouve mon ami le lieutenant Aubert, qui me dit être à la tête d'une fezza analogue à la mienne, venant du Sarhro.

Accueillis ensemble par le général Poupinel, nous apprenons avec étonnement que nous sommes attendus avec impatience pour entreprendre les opérations... Il nous semble extraordinaire que l'appoint de cent partisans, pas instruits, mal armés, mal équipés, ajoute quelque puissance appréciable aux deux divisions et à la dizaine de Goums marocains, bien encadrés et entraînés de longue date, déjà à pied d'œuvre.

Quoi qu'il en soit, nous recevons nos premières missions... Le crayon du général court sur la grande carte du Sud Tunisien :

— Vous, Aubert, qui venez de Tafilalet ! habitué à la bordure du désert, vous opérerez dans la région Médenine - Ben Gardane.

— Vous, Gilbain, qui venez de l'Atlas (dit-il en descendant son crayon vers le Sud, dans les monts Nefoussa, altitude maximum 600 mètres), vous opérerez autour de Dehibat-Nalout, suivant les instructions du colonel de Montsabert, commandant l'I.D. Vous ferez mouvement cet après-midi.

Ayant pu acheter et faire distribuer thé, sucre et moutons, je retrouve mes partisans réconfortés à l'ombre des palmiers. Mais mon fidèle Sidi M'Ha me fait part des difficultés rencontrées pour s'expliquer au Souk et dans la rue : leur arabe n'est pas le même. Petite déception pour les hommes, qui ne sentent pas, en Tunisie, tout à fait « comme poissons dans l'eau ».

Une nuit et une matinée de camion nous conduisent plein sud, à Fom-Tataouine. Le paysage devient désertique et désolé. La figure des partisans s'allonge à mesure que les possibilités de rapine et de vie sur le pays s'amenuisent... Nous sommes loin des verts pâturages et gras moutons du Moyen Atlas !

Au milieu des colonnes de poussière et sous la chaleur écrasante de juin, nous arrivons à Tataouine. Accueil aimable et réconfortant des gens du Sud. Le colonel de Montsabert, commandant l'I.D., m'expose autour d'un « pot » la calme situation du secteur : depuis l'entrée en guerre de l'Italie, aucune agressivité, aucun accrochage en frontière. Il m'indique qu'il va nous envoyer au poste de Dehibat, en pointe dans la frontière, tenu par un officier A.I. et quelques mokhaznis. Cet officier n'a pas appliqué l'ordre de repli automatique prévu par le plan d'opérations général, car il ne se sentait pas assez menacé pour laisser sans contrainte aux Italiens la ligne des points d'eau.

Je fais part au colonel de mes soucis pratiques de chef de partisans : il est difficile de vivre sur le pays quand celui-ci est désertique, et j'aimerais que les partisans aient tiré au fusil au moins une fois avant d'être engagés. Je suis autorisé à me ravitailler régulièrement aux subsistances et à demeurer vingt-quatre heures à Tataouine pour effectuer un tir au fusil en champ de tir.

Le 19 juin 1950 au matin, notre petite troupe quitte Tataouine en camions et, quelques heures après, arrive au poste de Dehibat. Retrouvailles chaleureuses avec le chef de poste, le lieutenant Mollot, camarade de promotion de Saint-Cyr. Mollot a, évidemment, un très bon réseau de renseignements ; cela doit me permettre, par des opérations dont nous devons convenir, de déterminer et de harceler le système de défense de Nalout, le premier bastion tripoliteain, de l'autre côté de la frontière.

Pour notre première opération, nous fixons notre choix sur un petit poste de surveillance tripoliteain en frontière, à une quinzaine de kilomètres de Dehibat, sur une éminence de Djorf près de Rhezais.

A la tombée de la nuit, le 20 juin, initialement guidée par un informateur local, la fezza se dirige vers le lieu du coup de main. Un peu avant le jour, le poste est repéré et l'assaut est donné. Le groupe de Sidi M'Ha s'empare du petit réduit, que ses occupants, au nombre de trois ou quatre, quittent précipitamment, fuyant dans la nuit à travers le Djorf. A mon grand regret, ils ne seront pas rattrapés par les partisans, plus préoccupés de pillage que de prisonniers. Nous ramenons un cheval harnaché, qui sera la monture qui me manquait, et tout le matériel hétéroclite des occupants que je devrai partager équitablement au retour. Mention sera faite de ce modeste coup de main, avec celui de Ben-Gardane, réussi par Aubert, dans le communiqué du G.Q.G. de France, comme une note d'espoir au milieu des revers de la France.

La nuit du 22 au 23 juin est utilisée à tenter une opération analogue à la première, au lieu-dit Oued Tselt. Ce n'est qu'au petit jour que nous arrivons sur

les lieux. Prise sur un glacis dénudé sous le feu d'armes automatiques, la fezza devait refluer et renoncer à insister de jour, faute de moyens de feux analogues. Instruit par cette expérience, j'obtenais le jour même du commandant Leblanc d'être doté d'un fusil-mitrailleur des Goums, que mes sous-officiers et moi pourrions servir, à défaut de personnel instruit dans la fezza.

Par renseignements, nous venions d'apprendre que les Italiens de Nalout avaient replié leurs postes de surveillance. C'est pourquoi, le 24 juin, sans tenir compte des rumeurs d'armistice, la fezza allait chercher le contact en direction de Nalout, vers Ouezzene. Dans la nuit du 24 au 25 juin, elle arrivait sur une colline dominant un bordj. Nous ouvrons le feu et nous nous replions. C'est au retour de cette patrouille de harcèlement que nous apprenions la signature de l'armistice la veille... Effondrement de la France et de tous nos projets d'action sur la Tripolitaine.

LE RETOUR ET LA DISSOLUTION

Dès lors, la fezza, tant désirée par le commandement pour entreprendre les opérations, devient encombrante et indésirable, en particulier pour avoir tiré après l'armistice.

Prévoyant le contact avec les commissions d'armistice italiennes, la fezza devait être ignorée et taxée de fellagahs incontrôlés par les autorités territoriales. Aussi est-il urgent qu'elle disparaisse des Territoires du Sud.

C'est pourquoi, avec la même rapidité qu'elle avait été amenée, la fezza reprend la route de retour vers le Maroc. Le 28 juin, elle repasse la frontière algéro-tunisienne et retrouve les trois autres fezzas, deux (celles de Salvy et de Mangin) n'ayant pas eu le temps d'être engagées avant l'armistice.

Au passage à Alger, pendant quelques heures d'arrêt du train, les quatre commandants de fezzas seront accueillis et reçus à l'E.-M. d'Alger par le commandant Edon. De la part du général Noguès, le commandant Edon nous expliquera que, pour des raisons logistiques, toute résistance en Afrique du Nord, sans la France, serait impossible et nous invitera à exécuter strictement les ordres de repli sur le Maroc.

Le retour se fera en train jusqu'à Oued Zem et en camions jusqu'à Tadla, où je recevrai l'ordre de dissolution.

Après quelques tasses de thé à la menthe, dans la moiteur des nuits de Tadla, chacun se quittera et retournera à ses activités antérieures. Sidi M'Ha recevra la croix de guerre, les prisonniers de droit commun seront amnistiés. J'en retrouverai quelques-uns par la suite, comme mokaznis, goumiers ou en prison... comme voleurs de moutons !

Avec l'amertume de la défaite de la France, le rêve épique, un moment caressé, s'enfuit définitivement...

Nice, mars 1980.

Lieutenant-colonel P. GILBAIN.

Souvenirs d'un muletier

Nos lecteurs liront avec intérêt ces « Souvenirs d'un muletier », du capitaine de réserve Lecq, ami des Goums, dont l'épouse fut ambulancière en Italie et en France.

Je ne suis pas goumier d'origine, mais muletier. Mes contacts avec les Goums se limitent à la période de clandestinité de 1940 à 1942, alors que, plus ou moins déguisés, ils préparaient la revanche. Je les ai retrouvés en décembre

1943, au 5° Tabor du chef de bataillon Parlange, où j'avais été détaché avec ma compagnie, la 14° compagnie muletière, puis, en juin et en juillet, après la percée du Garigliano, au 4° G.T.M. du colonel Gautier.

La précision de ma toute relative activité de guerre avec les Goums est le prélude à mon témoignage et à l'expression de mon entier accord avec ce qu'écrit le colonel Saulay, dans le bulletin de la « Koumia » de mars 1980, sur Si el Hadj Thami El Glaoui, pacha de Marrakech.

Ayant eu le privilège d'être reçu en audience par ce personnage mystérieux, mais aussi prestigieux, ce que relate le colonel Saulay m'a ému, alors j'ai décidé de vous apporter mon propre souvenir, modeste certes, mais qui n'a qu'un seul but, celui de convaincre ceux qui doutent encore de ce qu'était le Glaoui pour notre pays.

Certains l'ont critiqué, jugé, condamné, souvent sans élément valable, mais ses justiciers ont négligé de parler de ses qualités.

Chargé en 1933, par une société agricole, de négocier avec lui la vente de terrains situés aux Ait Ourir, souvent mitoyens des terres du Glaoui ou de son fils Sidi Mohamed, caïd du lieu, j'ai obtenu une audience chez le pacha ; pris en charge par un important « sahab », personnage majestueux et imbu de ses fonctions, à l'inverse de celui qui me recevait, vêtu d'une djellaba rayée, m'accueillant très simplement dans un excellent français. Ce n'est qu'après les trois verres de thé traditionnels, comme le veut la coutume, que nous avons parlé de l'affaire que je venais lui proposer. Intéressé, il me déclarait qu'il était indispensable que toutes les parcelles comportent un titre de propriété conforme aux prescriptions des Habous car, me dit-il, vous devez bien comprendre que moi, pacha, je ne puis, par la suite, être traduit devant le tribunal du cadî pour occupation illégale des sols. L'affaire fut conclue, mais est-il nécessaire de souligner que cette audience fut pour moi une véritable révélation ? En effet, comment aurait-on pu admettre, que ce grand chef berbère, qui faisait tout plier sous sa main, ait pu, s'il l'avait voulu, imposer au tribunal du cadî, relevant de son commandement, de passer l'éponge sur un éventuel différend ?

En 1958, chargé de la remise en état du grand aguedal de Marrakech, propriété des Habous dont le Glaoui avait été locataire, j'ai pu constater qu'il en réglait ponctuellement le loyer. Domaine de 550 hectares, mitoyen du Méchour et entouré de 15 kilomètres de murailles, pratiquement abandonné depuis la mort du pacha, mais toujours occupé par ses anciens serviteurs, esclaves ou métayers. Un jour, venu payer, le très vieux gardien de la porte de Dar-Baïda me disait : « Au temps du Glaoui, si l'on commettait une faute, nous aurions pu être bastonnés, mais il y avait la justice !! »

J'ai eu également, à cette époque, la charge de la kasbah des Ait Ourir. Au moment de l'Indépendance, cette belle demeure et ses jardins furent saccagés ; j'ai trouvé dans le bureau du caïd un désordre indescriptible, les meubles, papiers, titres, registres, de vieux manuscrits, des livres reliés de filali, souillés et piétinés. Mon cœur s'est serré devant ces massacres inutiles. Je découvris dans ce désordre quelques photographies des enfants du caïd, c'est tout ce que je pouvais recueillir des biens intimes de ce notable.

A quelques jours de là, je me rendis à Casablanca où, après deux jours de pourparlers et d'hésitations, le caïd Sidi Mohamed me reçut. Il était là en résidence surveillée, je lui remis ces quelques photos, il me regarda longuement et, discrètement, essuya une larme. Je complétais ma mission en lui disant que j'étais allé à Venafro et m'étais incliné sur la tombe de son frère, le lieutenant El Madani, tombé en Italie à la tête de son peloton de spahis. Après les traditionnelles formules de politesse, il m'accompagna jusqu'à la porte et ajouta : « Allah el kebar. »

Il est des souvenirs que l'on a le devoir de transcrire, afin qu'ils ne s'éteignent pas avec soi.

M. LECQ.

Extrait de souvenirs 1938-1945

Paternité

C'était durant l'hiver 1938-1939, effectuant mon service militaire au Maroc, j'avais été affecté comme médecin-chef de l'infirmerie de poste à Taguelft (Atlas Central). Mon activité consistait à assurer le service médical du Goum et à animer une infirmerie indigène.

Les Berbères de la tribu locale, les Ait Seherouchen, si mes souvenirs sont exacts, venaient volontiers, soit à l'infirmerie du poste, soit au cours des tournées que nous faisions avec les officiers des A.I., consulter le toubib et demander « el braa », la piqûre, médication dans laquelle ils avaient une grande confiance.

Mais, il était un secteur qui me paraissait inaccessible : c'était celui des accouchements.

Le capitaine Hurel, chef de poste, et son adjoint, le lieutenant Iborra, m'expliquèrent que c'était le domaine des matrones et que le roumi, ayant mauvais œil, n'y pénétrerait jamais.

Or, un soir, il advint qu'une Berbère se posta devant le bureau des A.I. pour faire « chikaïa ».

Dans le courant de la discussion, elle fut prise de douleurs annonciatrices d'un proche accouchement : que faire ; on la transporta à l'infirmerie et j'aidai à la naissance d'un beau « moutchatchou » : mais comment l'appeler ? N'ayant pas de père connu, il fut nommé tout simplement Mohamed ben Toubib, quoique je n'eusse que peu contribué à sa venue au monde. Il existe peut-être, aux fins fonds de l'Atlas, une tribu des Beni Toubib...

Docteur CAZAUGADE.

Un peu d'histoire :

Le grenadier, la grenade et La Tour d'Auvergne

Les anciens du Maroc connaissent bien les grenades. Celles qui sont rafraîchissantes et salutaires (et les autres, quadrillées, hélas !). Le Prophète Mohammed, que le salut soit sur lui, disait : « Consommez les grenades, ces fruits épurent l'homme de la jalousie et de la haine. »

Le nom du grenadier vient du latin « granatum », qui signifie : nombreux grains.

Le grenadier est mentionné plusieurs fois dans l'Ancien Testament sous le nom de Rimmon, qui est à l'origine du nom arabe Rumman. C'était un des arbres fruitiers de la Terre Promise, et les Hébreux l'avaient apprécié dans les jardins d'Egypte. Les Phéniciens faisaient figurer la fleur et le fruit du grenadier dans leurs cérémonies religieuses, et la déesse Aphrodite l'avait planté elle-même dans l'île de Chypre.

La fleur et le fruit sont célèbres dans la mythologie païenne et dans l'histoire. Ce fut pour avoir sucé quelques grains d'une grenade que Cérès ne put ramener des enfers sa fille Proserpine, et de là les grenades que l'on voyait sur les médailles de cette reine des morts. La fleur passait, chez les Anciens, pour le symbole d'une amitié parfaite, l'union des grains si bien disposés en petits compartiments, pour celui d'une société ou d'un peuple policé. Plus tard, on a nommé grenade une espèce de pot à feu qu'on lançait sur les ennemis, et grenadiers les soldats chargés de cet emploi. C'était l'élite des armées.

Sous la Révolution, le Premier grenadier de France était ce capitaine breton, célèbre par son intrépidité et son dévouement : Théophile Corret, qui reçut son titre glorieux de chevalier de La Tour d'Auvergne (nom illustré déjà par Turenne, le duc de Bouillon, maréchal de France).

Quand Napoléon voulut le nommer Premier grenadier des armées de la République, avec le grade de colonel, il refusa pour rester avec ses hommes, en déclarant : « Grenadier j'étais, grenadier je suis, grenadier je mourrai. » Malgré son refus, il reçut son brevet de Premier grenadier des armées de la République pour ses hauts faits d'armes et on l'entendit dire : « C'est mon extrait mortuaire. » Il ne se trompait pas : il mourut d'un coup de lance d'un uhlan, à Oberhausen, en 1800.

Je terminerai en pensant que nous, goumiers, pourrions être fidèles à sa devise : « Goumiers nous étions, goumiers nous sommes restés, goumiers nous mourrons. »

Yves OLLIVIER.



BIBLIOGRAPHIE

« AMAZIGH »

(Revue marocaine d'histoire et de civilisation)

8, place des Alaouites, B.P. 4413, Tour Hassan, Rabat.

C'est avec un intérêt tout particulier que nous saluons la naissance, à Rabat, de la revue « Amazigh », dont le directeur, M. Mahjoubi Aherdane, précise ainsi la mission : « défense et illustration de la culture berbère ».

Pour nous, qui avons passé de longues années au milieu d'eux, qui les avons aimés, cet intérêt nouveau des amazirhen pour leur culture millénaire ne peut que susciter émotion, souvenirs et compréhension.

Sous la signature d'Ahmed Alaoui, le journal « Maroc-Soir » évoque le passé lointain du peuple amazirh et son incapacité à former une « tanion marocaine », malgré les efforts de grands rois comme Jugurtha, Masinissa, Juba I^{er} et Juba II. C'est l'Islam, assure-t-il, qui a permis l'éclosion de cette nation par la fusion des deux cultures, arabe et berbère. Il rappelle que Tarik, le premier musulman qui débarquât en conquérant sur le sol espagnol était un Berbère, et que, sur les six grandes dynasties qui, depuis douze siècles, ont régné sur le Maroc, trois étaient berbères : les Almoravides, les Almohades et les Merinides.

Il rappelle aussi la lutte acharnée du peuple amazirh pour défendre ses libertés contre la force victorieuse des troupes françaises : « ... la bataille d'el Herri, en 1914, remportée par Moha ou Hamou ez Zaïani, celle de Ksiba, où Mangin fut battu par Moha ou Saïd, les derniers combats du jbel Bou Gafer, en 1933, des Aït Abdallah, dans l'Anti-Atlas, en 1934, de Sidi Ifni et des Aït Ba Amrane, en 1934 également... »

Il aurait pu citer aussi la participation glorieuse de ces mêmes amazirhen à la guerre de libération, de 1942 à 1945...

Après avoir évoqué les différentes composantes de la culture berbère, l'auteur conclut en affirmant la nécessité de « créer cet Institut de culture berbère, car c'est en réhabilitant cette culture que nous consoliderons notre unité nationale ».

« Amazigh » se présente sous la forme d'une luxueuse revue, bimestrielle, imprimée à Rabat. Son adresse est la suivante : Revue « Amazigh », 8, place des Alaouites, B.P. 4413, tour Hassan, Rabat (Maroc).

Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est de 72 dirhams par an.

Cette revue présente les caractéristiques suivantes :

- son titre, « Amazigh », est trilingue et rédigé en caractères « tifinarh », en français et en arabe ;
- le texte est rédigé en français ;
- on y trouve une initiation à la grammaire tamazirht en caractères tifinarh et cela est extrêmement intéressant, si l'on veut bien se rappeler que le père de Foucauld codifia, à Tamanrasset, les rudiments de la langue communément parlée

dans l'Ahaggar et qu'il en releva les caractères écrits, tombés en désuétude, obsolètes, oubliés.

Plus tard, bien plus tard, lequel d'entre nous n'a pas... séché sur les arcanes de la « talaoust » qu'on nous enseignait au cours des A.I., avant de se perfectionner en étudiant les « Mots et Choses berbères », et les manuels d'Henri Basset, de Paul Bisson... et de notre ami, le colonel Aspinion, qui m'a fait découvrir « Amazigh ».

Souhaitons, avec nos amis imazirhen, que sorte de terre cet Institut de culture berbère, qu'« Amazigh » appelle de ses vœux, aidé par l'association « Assala - Authenticité », qui lutte pour la sauvegarde des patrimoines culturel et artistique du Maroc.

« Wenna i-munn d-ubrid, ad i-awid aman. »

Meylan, mars 1981.

Jean SAULAY.

Edmond JOUHAUD

« **YOUSOUF** »,

« **Esclave - mamelouk et général de l'Armée d'Afrique** »

Paris, 1980, Robert Laffont, 265 pages.

Cette biographie de celui que Bugeaud appelait « le Murat de l'Armée d'Afrique », est en même temps un récit historique, car la carrière, étonnante, du général Yousof, se confond avec l'histoire des trente premières années de la conquête de l'Algérie.

Yousof, ou plutôt Joseph Ventini, est né vers 1808, quelque part dans l'île d'Elbe, alors terre française. Il a donc fort bien pu voir ou approcher l'empereur vaincu, et connaître la princesse Pauline, en 1814.

Capturé pendant la courte traversée de l'île d'Elbe à Livourne par l'un des derniers pirates barbaresques qui écumaient encore la Méditerranée, il est vendu à Tunis comme esclave destiné au harem beylical, donc à l'émasculat. Il échappe à cette mésaventure et se retrouve, converti à l'Islam, parmi les mamelouks du prince : à leur école, il ne tarde pas à se servir adroitement de son cimeterre pour décoller les têtes et fendre les crânes.

Une aventure galante avec la propre fille du bey, dénoncée par un rival, modifie radicalement le cours de sa destinée et la scelle. Contraint à la fuite pour sauver sa tête, il embarque dans des conditions rocambolesques sur un bateau français mouillé en rade de Tunis et est mis à terre le 13 juin 1830 à Sidi Ferruch, en même temps que les troupes du général de Bourmont, qui utilise aussitôt ses connaissances de la langue arabe et de l'Islam en l'attachant à sa personne comme interprète.

Son caractère batailleur le mène rapidement de l'interprétariat aux combats d'avant-garde et c'est lui que le général Clauzel charge de recruter la première unité supplétive entretenue sur le budget de l'Etat : le premier « Goum » naît ainsi, le 1^{er} octobre 1830.

Yousof est naturellement chargé de la politique de contact avec la population « arabe ». Dès lors, son ascension est rapide. Khalifa de l'« agha » des arabes en 1830, il est promu, le 25 mai 1831, capitaine à titre provisoire, et c'est encore lui que le général Clauzel charge de mettre sur pied un escadron de cavaliers « arabes », qui deviendront les spahis algériens.

Il est de tous les combats et sa biographie permet au général Jouhaud de tracer, de sa plume vive, alerte et colorée, le récit de la prise de Bône, « le plus beau fait d'armes du siècle » dira le maréchal Soult, de Constantine, des

combats pour Tlemcen, du massacre de la colonne de l'imprudent colonel Montagnac à Sidi Brahim, de la bataille de l'Isly, de la prise de la smala d'Abd El-Kader, des combats dans le sud algérien contre « Bou Maza », l'« Homme à la Chèvre », de la prise de Laghouat, du massacre de la colonne Beauprêtre (ancien « caïd » (?) à Dra el Mizan), de la révolte des Ouled Sidi Cheikh enfin, où le héros fait ses dernières armes.

Le petit captif des barbaresques est alors devenu général de division de l'armée française et commande à deux généraux de brigade français à peine plus jeunes que lui. Il a quarante-six ans, est grand officier de la Légion d'honneur, cité plus de vingt fois à l'ordre de l'armée. Il est rentré dans le giron de l'Eglise catholique et s'est marié.

Mais vient le temps de la disgrâce : le maréchal de Mac Mahon demande et obtient de l'empereur Napoléon III l'affectation en France de « l'homme des heures difficiles, des entreprises chevaleresques, des ardues mêlées, des témérités fabuleuses, des splendides aventures de guerre ».

Le général Yousouf embarque à Alger le 8 avril 1865 et rejoint Montpellier, où il va commander, dans l'ennui, la 10^e division militaire. C'est là qu'il aura son dernier rendez-vous avec la mort, le 16 mars 1866.

Ainsi s'achève, sur des funérailles grandioses à Alger, le 22 mars, la vie extraordinaire de cet homme hors du commun, « fils de ses œuvres et de son sabre », comblé d'honneurs autant que de critiques. Si ce sabreur fut couvert d'éloges par le maréchal Bugeaud, par le duc d'Aumale, il fut sévèrement critiqué par le maréchal Pelissier, et le maréchal de Mac Mahon l'éloigna d'Algérie. Le jugement le plus sévère porté contre lui le fut par un officier des Bureaux arabes, le capitaine Pelissier de Reynaud, qui écrivit, dans « le Garde national » du 9 février 1837 :

« ... Joseph, souillé de sang et de rapines, doit être en horreur aux yeux de tous les honnêtes gens comme il l'est à ceux des arabes, qui rejettent sur nous le mépris et la haine qu'il leur inspire... C'est notre niaiserie qui a élevé Joseph et qui l'a mis à la mode comme les Osages et la Girafe... »

Sans prendre parti ni juger, on peut cependant admettre que, si son destin l'avait conduit sur mer, Joseph Ventini aurait pu être un redoutable pirate barbaresque, ou un aussi redoutable corsaire, car il était de la race de Kheir-ed-Dine « Barberousse », en même temps que de celle d'un Andrea Doria, capitaine des galères de François I^{er}.

Chamonix, février 1981.

Jean SAULAY.

P.S. — Le livre se termine sur une très intéressante notice biographique de l'émir Abdelkader, fils de Mahi-ed-Dine el Qadiri, inspirée de l'excellente étude du colonel Paul Azam, « l'Emir Abdelkader ». (Hachette, 1925.)

Max GAUDRON

LEGIONNAIRE AU NORD-TONKIN

Paris, 1980, Copernic, 225 pages.

Le témoignage de cet officier de Légion ne porte que sur une courte période de la guerre d'Indochine : juillet - septembre 1949. Mais il est annonciateur des orages à venir, et surtout de la tragique épopée de la colonne Le Page, dont il pourrait constituer le prologue.

L'action commence à Bac Kan, sur la R.C. 3, à une centaine de kilomètres au sud-est de Cao Bang. Cinquante ans plus tôt, le 29 avril 1895, le chef d'escadrons Hubert Lyautey, chef d'état-major opérationnel du colonel Galliéni, écrivait en ce même lieu : « Ce soir, toutes les colonnes viennent d'y converger. Sept mille fusils, cinq cents coolies, sept canons, cela fait un joli camp autour du mamelon où nous avons planté notre fanion. Autour, grouille un faubourg de deux mille

indigènes, réfugiés de partout, paysans traqués par les pirates chinois qui n'attendaient que notre arrivée pour reprendre leurs champs... »

...Qui n'attendaient que notre arrivée... Que reste-t-il aujourd'hui de cet élan vers le pacificateur blanc ? Comment, de part et d'autre, a-t-on pu en arriver là ?

Au-delà des péripéties de l'action, cette question domine le livre, sans que l'auteur ait la prétention d'apporter la réponse. Soldat, il fait la guerre et il s'efforce de la bien faire.

Mais cet affrontement n'est comparable à aucun autre. Une phrase du commandant du bataillon auquel appartient la compagnie, personnage principal du récit, résonnera dans la mémoire des anciens qui eurent le redoutable honneur d'exercer un commandement en Moyenne ou en Haute Région à cette même époque: « Je ne pourrai rien pour vous... » Les compagnies du 3^e R.E.I., échelonnées le long de la R.C. 3 — comme les Goums isolés en pays thaï — ne pouvaient compter que sur leurs seules forces, sans attendre aucune aide extérieure. « Je ne pourrai rien pour vous... », ce fut, hélas ! vrai — trop souvent.

Dans le cas, heureux, de la découverte des dépôts de ravitaillement de « Monsieur Nguyen van Quang », la compagnie put accomplir sa mission avec ses moyens propres. Mais il n'en sera pas de même deux mois plus tard, lorsque, Bac Kan abandonné ainsi que la R.C. 3, le bataillon sera implanté sur la R.C. 4, qui étire son ruban sanglant à proximité de la frontière de Chine.

On assiste alors à la montée des périls, aux hésitations du commandement qui s'interroge sur la « solution correcte » à apporter au problème stratégique que lui pose le Viet-Minh : ne garder que le Delta ? Tenir aussi la montagne qui l'entoure et le contrôle?... tandis que les bataillons, puis les régiments, bientôt les divisions, s'entraînent en Chine, si près de la R.C. 4, que tous les officiers de renseignements des petites unités en sont informés.

Pour l'instant, on ne parle encore que de bataillons. Mais on commence à savoir qu'il y en a beaucoup qui, rassemblés au sud de That Khé, attendent le passage du prochain convoi. Et lorsque la compagnie, préparant l'ouverture de la route, sera envoyée en reconnaissance dans la région de Déo Cat, c'est elle qui tombera dans le piège tendu par un autre gibier. On découvrira alors, avec surprise, que le Viet-Minh utilise des armes lourdes, des mitrailleuses, des mortiers, des canons... Et la compagnie éclatera, sous les coups redoublés qui lui seront assénés à partir des calcaires qui dominent la cuvette.

Mais alors, le commandant du bataillon pourra venir au secours de sa compagnie blessée et l'holocauste ne sera pas, cette fois, consommé.

Ce sera chose faite au début d'octobre 1950, une petite année plus tard, sans que personne, entre-temps, n'ait compris les signaux secrets, avertisseurs de la tempête...

Ouvert sur une phrase de Lyautey, le témoignage de Max Gaudron s'achève sur une autre citation des « Lettres du Tonkin » : « J'ai trop donné de moi-même, pendant plus de deux ans, à cette Indochine et à tout ce qui s'y rattache, pour que mon cœur et ma pensée n'en soient pas encore remplis... C'est un bon morceau de moi-même que j'ai laissé au Tonkin... »

Lequel d'entre nous ne peut s'appliquer à l'ui-même le jugement de celui qui donnera plus encore de son cœur au Maroc, moins de vingt ans plus tard ?

Chamonix, février 1981.

Jean SAULAY.

AVIS DIVERS

Communiqué

Le service de Paris de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre communique :

TRANSFERT DE LOCAUX

A compter du 1^{er} juin 1981, le service de Paris de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, précédemment installé 105, rue Réaumur à Paris (2^e), sera transféré au :

295-303, rue Saint-Jacques à Paris (5^e) (métro « Port-Royal »)

Le numéro de téléphone sera communiqué ultérieurement.

Association des combattants de l'Union française

Mars 1981.

**« C'est une excellente idée de faire revivre
notre guerre d'Indochine où nous avons laissé
combien de merveilleux camarades. »**

Général Bigeard, octobre 1980.

Après l'« Histoire mondiale des parachutistes », « L'épopée moderne de la Légion », l'« Histoire des parachutistes français », « Soldats du djebel », « Algérie française », la **Société de production littéraire** présente en souscription personnalisée : « LA GUERRE D'INDOCHINE, 1945-1954 ».

Le nouvel album illustré de la collection de bibliothèque d'histoire contemporaine, préfacé par le général Salan. Réalisé dans l'esprit et la présentation des précédents albums de la collection avec les photos, le récit, les témoignages et, pour la première fois dans un ouvrage d'ensemble, l'exposé historique complet des unités et services dans la campagne d'Indochine :

- **forces terrestres** (infanterie coloniale, tirailleurs, tabors, vietnamiens, supplétifs, Légion, etc. ; artillerie, arme blindée et cavalerie, parachutistes, train, génie, service de santé, services féminins, transmissions, gendarmerie, commandos, etc.) ;
- **forces navales** (flotte, forces amphibies, aéronavale, etc.) ;
- **forces aériennes.**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
« LA GUERRE D'INDOCHINE »

- Prix de souscription : 400 F jusqu'au 30 mars 1981.
- Prix public à parution : 500 F (courant 1981).
- Exemplaire personnalisé gratuitement pour les souscripteurs qui en font la demande.

NOM : Prénom :
 (écrire en majuscules, S.V.P.)

Adresse :

- Ci-joint la somme de 400 F (à l'ordre de l'A.C.U.F.)

* par chèque bancaire

* par chèque postal

- Ouvrage personnalisé à cette mention (nom et éventuellement titres) :

(écrire en majuscules, S.V.P.)

- Expédier votre bulletin de souscription et votre chèque à l'A.C.U.F., 26, rue Saint-Joseph, 75002 PARIS.

Recherche

Mme Henri Bonnet, 9, rue Séguret, Le Puy, sœur du capitaine Couston Le Maistre, serait heureuse de savoir le nom de l'officier, rencontré à l'assemblée générale eu Avignon, en 1980, qui était avec son frère au poste d'Assa.

Année	Montant (F)	Titre	Particularité	Autre
1978	400,00			
1979	400,00			
1980	400,00			
1981	400,00			
1982	400,00			
1983	400,00			
1984	400,00			
1985	400,00			
1986	400,00			
1987	400,00			
1988	400,00			
1989	400,00			
1990	400,00			
1991	400,00			
1992	400,00			
1993	400,00			
1994	400,00			
1995	400,00			
1996	400,00			
1997	400,00			
1998	400,00			
1999	400,00			
2000	400,00			
2001	400,00			
2002	400,00			
2003	400,00			
2004	400,00			
2005	400,00			
2006	400,00			
2007	400,00			
2008	400,00			
2009	400,00			
2010	400,00			

LOIS ET DÉCRETS

Valeur du point d'indice au 1^{er} janvier 1981

A dater du 1^{er} janvier 1981, la valeur du point d'indice passe de 34,48 F à 35,40 F.

La retraite du combattant s'élèvera donc à $35,40 \times 33 = 1.168,20$ F.

Attention : l'application du nouveau barème nécessite un certain délai. Pour connaître le montant de votre pension d'invalidité, multipliez l'indice figurant sur votre titre par 35,40 : vous obtiendrez le taux annuel.

Ci-dessous nouveau tableau des pensions (journal des combattants du 31 janvier 1981).

Pensions taux de soldats

POURCENTAGE COMPRIS ENTRE 10 ET 80 P. 100 (INCLUS)

10 %	389,40	50 %	2.106,30
15 %	584,10	55 %	2.318,70
20 %	778,80	60 %	2.531,10
25 %	973,50	65 %	2.743,50
30 %	1.265,55	70 %	2.955,90
35 %	1.477,95	75 %	3.168,30
40 %	1.681,50	80 %	3.380,70
45 %	1.893,90		

Invalides au-dessus de 80 p. 100

ALLOCATIONS AUX GRANDS INVALIDES

Degré d'invalidité	Pensions principales	Numéros 1, 2, 3, 4	Statut G.M. (art. 36 ou 37)	Total
85 %	3.194,85	1.132,80	4.327,65
85 % avec statut	3.194,85	566,40	1.770,00	5.531,25
90 %	3.256,80	1.362,90	4.619,70
90 % avec statut	3.256,80	681,45	2.655,00	6.593,25
95 %	3.274,50	1.805,40	5.079,90
95 % avec statut	3.274,50	902,70	3.540,00	7.717,20
100 %	3.292,20	2.265,60	5.557,80
100 % avec statut	3.292,20	1.132,80	4.425,00	8.850,00

Grande chancellerie de la Légion d'honneur

DÉCRET N° 81-190 DU 26 FÉVRIER 1981 portant prélèvement des droits de chancellerie

Le président de la République,
Décrète :

Article premier. — Il sera perçu par la grande chancellerie de la Légion d'honneur, à titre de droits de chancellerie :

1° En ce qui concerne la Légion d'honneur :

- par brevet de grand'croix : 200 F ;
- par brevet de grand officier : 144 F ;
- par brevet de commandeur : 96 F ;
- par brevet d'officier : 64 F ;
- par brevet de chevalier : 40 F.

2° En ce qui concerne les décorations étrangères :

- décoration portée en écharpe (grand'croix) : 72 F ;
- décoration portée avec plaque (grand officier) : 56 F ;
- décoration portée en sautoir (commandeur) : 48 F ;
- décoration portée à la boutonnière (chevalier ou officier) : 40 F.

DÉCRET N° 81-265 DU 16 MARS 1981 relevant le montant maximal de la rente des anciens combattants et victimes de guerre et des anciens militaires titulaires du titre de reconnaissance de la Nation

« Journal officiel » du 22 mars 1981.

Le Premier ministre,

Décrète :

Article premier. — A l'article 93 (7°) du Code de la mutualité, la somme de « 3.250 F » est substituée à celle de « 2.750 F » à compter du 1^{er} janvier 1981.

Art. 2. — A l'article 4 du décret n° 72-483 du 15 juin 1972, la somme de « 3.250 F » est substituée à celle de « 2.750 F » à compter du 1^{er} janvier 1981.

Anciens combattants 1939-1945 et d'Indochine :

Afin d'assurer aux internés une plus complète réparation, ce qui répondait aux souhaits de leurs associations, le secrétaire d'Etat s'était engagé, en décembre dernier au cours de la discussion budgétaire, à faire étudier une amélioration des conditions dans lesquelles sont indemnisées les infirmités contractées au cours de l'internement.

Un groupe de travail réunissant des professeurs de faculté de médecine, des médecins de l'Administration ainsi que des médecins désignés par les associations d'internés, fut alors mise en place. Il a achevé ses travaux le jeudi 26 février.

Le groupe de travail recommande que soient pris en considération et par priorité : 1° les affections gastro-intestinales (colites, ulcères gastro-duodénaux) ; 2° les « rhumatismes vertébraux ».

Le groupe de travail a étudié en outre la possibilité d'indemniser certaines séquelles d'affections gynécologiques.

Le secrétaire d'Etat a accepté ses propositions.

Le texte nécessaire serait soumis prochainement au Gouvernement.

Questions parlementaires

MILITAIRES DE CARRIÈRE RETRAITÉS : TAUX DE LA PENSION D'INVALIDITÉ

1078. — 3 décembre 1980. — M. Raymond Marcellin appelle l'attention de M. le ministre de la Défense sur les pensions d'invalidité au taux du grade allouées aux personnels militaires. Selon qu'ils ont été mis à la retraite, avant ou après le 3 août 1962, les anciens militaires de carrière perçoivent pour les blessures reçues ou infirmités contractées en service ou imputables au service, une pension d'invalidité au taux de soldat pour les retraités avant le 3 août 1962, une pension d'invalidité au taux du grade pour les retraités après le 3 août 1962. Cette situation est très injuste, puisque de deux militaires à carrière identique, celui qui a été amené à quitter plus tôt le service, en raison des blessures qui l'ont atteint ou d'une maladie contractée, est également celui dont la pension d'invalidité est calculée au taux le plus bas. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour remédier à cette anomalie.

Pas de réponse à ce jour !!

TOMBOLA 1981

au profit des œuvres sociales de la Fondation Maréchal-de-Lattre
et des associations « Rhin-et-Danube » et « Les Parents des Tués »

LISTE OFFICIELLE DES NUMÉROS GAGNANTS

Tirage effectué le 18 mai 1981 sous le contrôle d'un représentant du préfet de police

Les lots correspondant aux numéros ci-dessous peuvent être retirés dès maintenant au siège de l'Association Rhin-et-Danube, 20, rue E.-Flachat, 75017 Paris, tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (sauf samedi et dimanche).

Les gagnants devront se faire connaître dans un délai de trois mois, c'est-à-dire avant fin septembre 1981.

Les lots non réclamés à l'expiration de ce délai seront acquis de plein droit aux associations.

Les personnes qui ne pourraient retirer leurs lots à notre siège sont priées de nous faire parvenir, par poste, leurs billets gagnants en y joignant leur nom et leur adresse écrits en lettres majuscules. Aucune expédition n'est faite dans Paris et les départements limitrophes.

Aucun lot ne sera délivré sans présentation du billet gagnant ni après fin septembre 1981 et ne peut être échangé ni donner lieu à contrepartie.

Gros lots

- Série B n° 30.203 gagne : 1 VOITURE RENAULT 4
Série C n° 93351 gagne : 1 TELEVISEUR COULEUR PHILIPS
Série A n° 86022 gagne : 1 TELEVISEUR COULEUR PHILIPS
Série B n° 81.490 gagne : 1 TELEVISEUR COULEUR PHILIPS
Série B n° 61.222 gagne : 1 PASSAGE MARITIME A.-R. avec séjour 2 personnes,
une semaine à SAN BASTIANO
Série B n° 54.187 gagne : 1 LAVE-VAISSELLE VEDETTE
Série A n° 05.470 gagne : 1 LAVE-VAISSELLE VEDETTE
Série B n° 78396 gagne : 1 LAVE-VAISSELLE VEDETTE
Série C n° 11.498 gagne : 1 SEJOUR EN HOTEL 1 personne, une semaine à
DIVONNE-LES-BAINS
Série A n° 37.582 gagne : 1 A.-R. PARIS - CASABLANCA par AIR-ROYAL-
MAROC
-

N° 00.566	Série B	1 Sac Lafuma	N° 53.501	Série C	1 Sac Adidas
N° 00.607	Séries A,B,C	1 Montre Arvor	N° 56.248	Séries A,B,C	1 Balance Teraillon
N° 02.513	Séries B,C	1 Réveil Europa	N° 58.240	Séries A,B	1 Montre Maty
N° 03.486	Séries A,B,C	1 Station météo	N° 60.824	Séries A,B,C	1 Réveil Europa
N° 07.440	Séries A,B,C	1 Station météo	N° 62.072	Séries A,B,	1 Trousse de couture
N° 09.244	Séries A,B,C	1 Visionneuse	N° 62.154	Série C	1 Cafetière élect. Seb
N° 09.249	Séries A,B,C	1 Transistor Philips	N° 64.061	Séries B,C,	1 Plaid
N° 09.888	Séries A,B,C	1 Calculatrice Sanyo	N° 64.066	Série B	1 A.-R. Paris-Nice par Air-France
N° 09.953	Séries A,B,C	1 Sac Adidas	N° 65.508	Série A	1 Calculatrice Sanyo
N° 10.538	Série C	1 Trousse couture	N° 65.926	Séries A,B,C	1 Réveil Europa
N° 12.280	Série B	1 Voyage Paris-Ajaccio par Air-France	N° 67.664	Série A	1 Réveil Europa
N° 13.547	Série A	1 Mini-hachoir Seb	N° 67.902	Séries A,B,C	1 Bicyclette Peugeot
N° 13.868	Séries A,B,C	1 Balance Teraillon	N° 72.101	Séries A,B,C	1 Trousse de couture
N° 14.241	Série C	1 Sèche-cheveux	N° 75.849	Séries A,B,C	1 Montre Maty
N° 16.657	Séries A,B	1 Cafetière élect. Seb	N° 76.704	Série B	1 Montre Maty
N° 17.972	Séries A,B,C	1 Montre Maty	N° 78.131	Série A	1 Réveil Europa
N° 20.248	Série B	1 Sac Adidas	N° 79.651	Séries B,C	1 Station météo
N° 21.115	Séries A,B,C	1 Séjour en hôtel 1 semaine, 2 personnes	N° 79.954	Séries A,B,C	1 Visionneuse
N° 21.201	Séries A,B,C	1 Bouteille isotherme	N° 80.341	Séries A,B,C	1 Visionneuse
N° 21.406	Série A	1 A.-R. Paris-Ajaccio par Air-France	N° 83.079	Série B	1 Plateau marocain
N° 32.391	Séries A,B,C	1 Plaid	N° 84.161	Séries A,B,C	1 Cyclomoteur Peugeot
N° 32.474	Série A	1 Rasoir électrique	N° 84.206	Série A	1 Plaid
N° 33.699	Séries A,C	1 Sac Adidas	N° 89.291	Séries A,B	1 Sac Adidas
N° 34.899	Séries A,B,C	1 Mini-hachoir Seb	N° 89.671	Séries A,B,C	1 Balance Teraillon
N° 35.252	Séries A,B,C	1 Réveil à quartz	N° 90.292	Séries A,B,C	1 Plaid
N° 35.505	Série A	1 Valise Air-France	N° 90.564	Séries B,C	1 Réveil Europa
N° 38.207	Séries A,B,C	1 Moulin à café Seb	N° 91.851	Séries A,B	1 Balance Teraillon
N° 39.058	Séries A,C	1 Montre Maty	N° 92.865	Séries A,B,C	1 Balance Teraillon
N° 39.325	Séries A,B,C	1 Montre Arvor	N° 93.442	Série A	1 Sac Adidas
N° 41.103	Séries A,B,C	1 Réveil à Quartz	N° 94.705	Séries B,C	1 Sac Adidas
N° 42.076	Séries A,B,C	1 Porte-document	N° 94.755	Série C	1 Lampe de bureau
N° 42.115	Séries B,C	1 Mini-hachoir Seb	N° 95.117	Série B	1 Bouteille isotherme
N° 42.360	Série C	1 Bouteille isotherme	N° 96.553	Série B	1 Lampe de bureau
N° 44.081	Séries A,B,C	1 Balance Teraillon	N° 99.225	Série B	1 Montre Maty
N° 45.352	Série C	1 Balance Teraillon	N° 99.574	Séries A,B,C	1 Jeu de société
N° 45.359	Séries A,B,C	1 Réveil Europa	N° 99.603	Séries A,B,C	1 Bouteille isotherme
N° 45.749	Séries A,B,C	1 Bicyclette Peugeot	N° 99.917	Série C	1 Montre Maty
N° 50.605	Séries A,B,C	1 Station météo	N° 99.919	Série A	1 Station météo

Tous les numéros se terminant par les 4 chiffres ci-dessous gagnent :

N° 2.176	Séries A,B,C	1 Balance Teraillon	N° 7.429	Séries A,B,C	1 Porte-monnaie en cuir
N° 2.275	Séries A,B,C	1 Plaid	N° 7.783	Séries A,B,C	1 Visionneuse
N° 3.081	Séries A,B,C	1 Portefeuille en cuir	N° 9.609	Séries A,B,C	1 Visionneuse
N° 4.580	Séries A,B,C	1 Plaid	N° 9.641	Séries A,B,C	1 Briquet Feudor
N° 4.798	Séries A,B,C	1 Plaid	N° 9.735	Séries A,B,C	1 Trousse de manucure
N° 5.244	Séries A,B,C	1 Réveil à quartz			

Tous les numéros se terminant par les 3 chiffres ci-dessous gagnent :

N° 003	Séries A,B,C	1 Boîte de stylos	N° 564	Série B	1 Trousse à manucure
N° 025	Série C	1 Boîte de stylos	N° 580	Série C	1 Bte de papier à lettre
N° 084	Séries A,B,C	1 Essuie-mains	N° 623	Série A	1 Lot de 6 mouchoirs
N° 144	Séries A,B,C	1 Bte de papier à lettre	N° 661	Série B	1 Lot de 6 mouchoirs
N° 145	Séries A,B,C	1 Serviette de toilette avec gant	N° 662	Séries A,B,C	1 Lot de serv. de table
N° 284	Séries A,B,C	1 Lampe torche	N° 878	Série A	1 Boîte de stylos
N° 334	Séries A,B,C	1 Lot de 6 mouchoirs	N° 932	Série C	1 Serviette de toilette avec gant
N° 405	Série B	1 Porte-monnaie en cuir	N° 951	Série B	1 Portefeuille en cuir
N° 471	Séries A,B,C	1 Réveil à quartz	N° 970	Série B	1 Briquet Feudor
N° 541	Série B	1 Porte-monnaie en cuir			

Tous les numéros se terminant par les 2 chiffres ci-dessous gagnent :

N° 24	Séries A,B,C	1 Etui porte-clefs cuir	N° 50	Série A	1 Lot de serv. de table
N° 39	Séries A,B,C,	1 Lot de 2 torchons	N° 89	Série A	1 Essuie-mains

AU NOM DE TOUS, MERCI.

cetelem

89, avenue Charles de Gaulle - Neuilly sur Seine / Tél.637.81.81



PREMIER ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ DANS LES FINANCEMENTS AUX PARTICULIERS

1 réseau de 13 000 correspondants agréés pour votre équipement courant et votre confort.

57 agences régionales à votre disposition.

Toute formule de prêt ou d'épargne
"pour mieux vivre de vos ressources".

Un crédit automobile facile par sa filiale spécialisée COFICA.



RHIN ET MOSELIE ASSURANCES FRANÇAISES

le plus « koumia » des groupes de
compagnies d'assurances

Maurice DUBARRY

Directeur-adjoint

78, route de Paris

69260 Lyon Charbonnières

Bernard MERLIN

Inspecteur principal

27, place Saint-Thiébauld

57000 Metz

Pierre SALANIÉ

Agent général

Le Haut-de-la-Côte

46220 Prayssac

Henry ALBY

Inspecteur général

« Bordeneuve »

31380 Montastruc

La Conseillère

Renaud ESPEISSE

Sous-directeur

1, rue des Arquebusiers

67000 Strasbourg

Michel LÉONET

Président-Directeur général

Rhin et Moselle - Assurances Françaises
Languedoc

1, rue des Arquebusiers

67000 Strasbourg

78, route de Paris

69260 Lyon Charbonnières

48-50, rue Taitbout, **75009 PARIS**

André BABILLON

Inspecteur

48-50, rue Taitbout,

75009 Paris

Marcel NICLAUSSE

Agent général

68, avenue Georges-Clémenceau

83700 Saint Raphaël

ADRESSES

DES ANCIENS DES GOUMS ET DES AMIS DES GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS - Tél. : 887-21-86 + 30-22

M. LESAING, Directeur

Chaussures - Bottes - Vêtements - Lunettes - Ceintures - Casques
Gants de protection - Civières - Boîtes à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Editions A.V.

Directeur André MARDINI

Insignes militaires, de Sociétés et Industriels, Breloques, Médailles, Coupes

172, rue du Temple, 75003 PARIS
Tél. : 272-36-98

Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-rue

Tél. 626-19-49 92310 SEVRES

AMATEURS DE BONS VINS...

Adressez-vous au **Commandant LAVOIGNAT**

84230 Châteauneuf du Pape

Vins issus directement de la propriété

Prix Koumia